L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

COMITÉ DE DIRECTION :

Marcel BIZOS
Inspecteur général de l'Instruction publique

Pierre BOYANCÉ
Membre de l'Institut

Adrien CART
Inspecteur général de l'Instruction publique

Pierre-Georges CASTEX
Professeur à la Sorbonne

Maurice LACROIX
Professeur honoraire de Première supérieure au Lycée Henri-IV

Roger PONS
Inspecteur général de l'Instruction publique

Mario ROQUES
Membre de l'Institut

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **Jean BEAUJEU**
Professeur à la Faculté des Lettres de Lille

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS (6e).
Téléphone DANTON 96-02 et 03. — C. C. Postaux : Paris 202. — R. C. Seine 7432. — R. P. Seine C A. 4615

ONZIÈME ANNÉE. — Nº 5. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1959

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

DE MARIANNE A JACOB : LES DEUX SEXES DU ROMAN CHEZ MARIVAUX, *par F. DELOFFRE* 185
PÈLERINAGE SUR LA « VOIE ROYALE » DE MICHELET, *par P. VIALLANEIX* 193
LA PHILOSOPHIE ET L'ACTION DANS LE « *DE ORATORE* », *par A. MICHEL* 201
LA RELIGION DE PLUTARQUE, *par J. BEAUJEU* 207
LE DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL POUR LE LATIN VIVANT, *par M. RAMBAUD* 214
A TRAVERS LES LIVRES, *par Cl. RÉGNIER, J. VOISINE, J. ROBICHEZ, Y. LEFÈVRE, R. PONS, J. BEAUJEU* 216
A TRAVERS LES REVUES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE, *par J. ROBICHEZ* 220

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

LE PERSONNAGE DE FÉLIX DANS « POLYEUCTE » DE CORNEILLE, *par M. PICARD* 223
THÈME GREC (pour l'agrégation des lettres), *par A. OGUSE* 226

Demandez un spécimen et la table des états de questions publiés de 1949 à 1958, à la LIBRAIRIE BAILLIÈRE, 19, rue Hautefeuille, PARIS (VIe)

L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

ONZIÈME ANNÉE. — Nº 5. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1959

(DATES DE PARUTION : JANVIER, MARS, MAI, OCTOBRE, DÉCEMBRE)

Ont collaboré à ce numéro

J. BEAUJEU, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ;

F. DELOFFRE, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon ;

Y. LEFÈVRE, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux ;

A. MICHEL, assistant à la Faculté des Lettres de Bordeaux ;

A. OGUSE, maître de conférence à la Faculté des Lettres de Strasbourg ;

M. PICARD, professeur à l'École Normale d'institutrices de Meurthe-et-Moselle ;

R. PONS, inspecteur général de l'Instruction publique ;

M. RAMBAUD, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon ;

Cl. RÉGNIER, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Lille ;

J. ROBICHEZ, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ;

P. VIALLANEIX, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand ;

J. VOISINE, professeur à la Faculté des Lettres de Lille.

Prix de l'abonnement : **1.600 f - NF 16** ; Étranger : **1.800 f - NF 18** ;
le numéro : **370 f - NF 3,70**

N. B. — La Direction de la Revue décline toute responsabilité au sujet des opinions émises par les auteurs dans leurs articles.

A NOS ABONNÉS

pour éviter toute interruption de service, nous prions nos abonnés de vouloir bien verser au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1960 au Compte Chèques Postaux :

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, PARIS-202.

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

De Marianne à Jacob : Les deux sexes du roman chez Marivaux

Aussi frappés des similitudes que des oppositions existant entre les deux grands romans de Marivaux, *la Vie de Marianne* et *le Paysan parvenu*, les commentateurs ont cherché à découvrir la relation profonde entre ces deux œuvres. Leur fonds commun serait, à ce que pensent aussi bien Larroumet que Marcel Arland, la peinture de la réalité, succédant à l'imagination chimérique qui soutenait seule les premiers romans de l'auteur. Quant à leur caractère antithétique, on ne néglige pas, bien sûr, de signaler au passage que Marianne est une jeune fille et Jacob un jeune homme, ce qui impose à l'une comme nécessité première de garder sa vertu, au second de faire fortune (Larroumet). Mais on passe vite, en général (1), sur cette opposition pour lui en substituer d'autres. Par exemple, de l'histoire de Marianne à celle de Jacob, Marcel Arland voit Marivaux aller d'une promenade dans « un monde élégant et spirituel » à une enquête « parmi des valets, de petits bourgeois, des hommes d'affaires ». Cette dégradation dans l'ordre social en amènerait en quelque sorte une autre sur le plan littéraire, au point que « le second roman pourrait apparaître parfois comme la parodie du premier » (2). Dans son ouvrage *Zur Entwicklung Marivaux*' (3), Mlle Anna Meister est aussi frappée par cette plongée dans des milieux sociaux inférieurs ; significativement, elle intitule un chapitre *De l'aristocrate au parvenu* pour insister sur l'intérêt de plus en plus grand que Marivaux trouverait dans la peinture des basses classes. On voit aisément quelles objections on pourrait faire à cette thèse. La plus simple consiste à remarquer que l'un et l'autre roman embrassent toutes les classes de la société, du ministre au cocher d'une part, du neveu du ministre (Dursan) aux valets de l'autre. Aussi n'a-t-on pas manqué d'établir entre les deux romans d'autres rapprochements et d'autres oppositions. Dans une intéressante introduction à des morceaux choisis de Marivaux (4), Mario Matucci, qui voit le point de contact essentiel entre les deux romans dans leur construction (5), cherche leur contraste

(1) A l'exception de Léo Spitzer, dans un article fondamental sur lequel nous reviendrons.

(2) Marcel Arland, *Marivaux*, N.R.F., 1950, p. 72.

(3) Francke Verlag, Bern, 1956.

(4) *Marivaux narratore e moralista*, a cura di Mario Matucci, Edizione Scientifiche Italiane, Naples, 1958. Nous signalons aux étudiants d'agrégation, non seulement cet ouvrage, où ils trouveront d'abondants extraits du *Spectateur Français*, de l'*Indigent Philosophe*, du *Cabinet du Philosophe* et des *Réflexions sur l'Esprit humain à l'occasion de Corneille et de Racine*, mais aussi, par le même critique, et à la même librairie, une très précieuse édition du *Miroir*, texte important pour les positions littéraires de Marivaux et qui n'avait jamais été réédité depuis 1781.

(5) La formule de cette construction serait un « movimento concentrico di tutti i personnaggi intorno ai due protagonisti, movimento funzionale, che crea un mondo di maschere nude sotto il loro occhio indagatore » (*op. cit.*, p. 25). Noter que, d'un autre point de vue, Jean Rousset est aussi frappé par la similitude de la construction, caractérisée par le « double registre » narrateur-acteur dont joue constamment Marivaux (*Marivaux et la structure du double registre*, dans *Studi Francesi*, gennaio-aprile 1957, p. 58-68).

dans une « différence fondamentale d'esprit et d'âme » : à la sensibilité contenue et digne, au sérieux et au pathétique de Marianne, il oppose le sourire ironique de Jacob et l'atmosphère de scepticisme de tout le roman. Pour ma part, dans des introductions aux deux œuvres jumelles, j'avais tenté de rendre compte de la différence d'atmosphère que l'on sent en passant de l'une à l'autre en rattachant *la Vie de Marianne* à la tradition du roman sentimental et romanesque, *le Paysan parvenu* à la tradition picaresque. Il me paraît maintenant qu'en généralisant les thèses de Léo Spitzer dans son bel article sur *la Vie de Marianne* (1) on peut établir entre les deux œuvres un rapport beaucoup plus simple et plus profond. Marivaux croyait, dit-on, que le style avait un sexe, et qu'on reconnaissait les femmes à une phrase. Cette opposition fondamentale qu'il établit entre les deux sexes dans le domaine de la sensibilité, de l'éthique, de la connaissance, du style même, pourquoi ne l'étendrait-il pas à la composition littéraire ? En d'autres termes, ne peut-on se demander si, lorsqu'il entreprend un roman, une question primordiale n'est pas pour lui de se demander s'il est censé être l'œuvre d'un homme ou d'une femme, en d'autres termes de déterminer, pour ainsi dire, le sexe de l'œuvre ou du fragment d'œuvre à écrire ? Si cette proposition était vraie, on devrait évidemment pouvoir la vérifier, non seulement dans *la Vie de Marianne* et dans *le Paysan parvenu*, mais aussi dans cette période où la verve romanesque a été la plus féconde et la plus naïve, ces trois années 1712-1715 où, par lui, mais surtout autour de lui, naissait en France le roman moderne.

***

On se demande quel put être le scandale des critiques de 1713 lorsqu'ils ouvrirent *les Effets surprenants de la sympathie*, premier ouvrage d'un jeune auteur inconnu. Bien loin de rechercher leur suffrage, cet auteur écarte dédaigneusement l'avis des « savants jurés ». Ce n'est pas pour eux qu'il écrit, « c'est à sa maîtresse, c'est à tout le sexe qu'il veut plaire », Pour y parvenir, il rejette « les lois stériles de l'art ». Qu'en ferait-il, puisque la dame à laquelle il s'adresse, comme toutes les femmes, est née avec ce « sentiment intérieur presque toujours aussi noble que tendre, qui seul fait juger sainement des faux et des vrais mouvements du cœur » ? Pour lui plaire, et pour plaire à toutes les femmes, il lui suffit de « copier la nature », et de la suivre « jusque dans ses égarements ». Si la peinture est fidèle, l'âme sensible la reconnaîtra, car la « tendresse », qui est « comme la trempe du cœur », est dans son principe même « toujours sans erreur et sans défaut ». Ainsi, si les dames sont attendries en lisant ce roman, peu importe l'opinion des pédants : « il est ridicule de dire qu'il est mauvais ».

Ce serait mal connaître Marivaux que de ne voir là que la *captatio benevolentiae* d'un débutant qui cherche à se faire un public. En fait, l'Avis au Lecteur et l'Avant-Propos des *Effets surprenants de la sympathie* sont d'abord le manifeste d'un écrivain qui prétend restaurer le roman : genre qui admet les longueurs, les flâneries, les fameuses « réflexions », déjà justifiées ici, vingt ans avant *la Vie de Marianne* ; qui rejette le ton épigrammatique du *Diable boiteux* et des *Mémoires du comte de Grammont* au profit d'un « goût de tendresse noble et charmante » ; enfin qui n'a que faire de la vérité historique, pourvu qu'il intéresse aux passions du cœur. Mais pour capitales que soient ces propositions, il en est d'autres qui nous importent davantage, ce sont celles qui ouvrent les voies à *la Vie de Marianne*, roman de la femme, œuvre écrite à la gloire du génie féminin.

L'auteur des *Effets de la sympathie* ne rejette pas seulement les règles, cheval de bataille de la critique pédante, comme plus tard Marianne se livrera à son inspiration sans avoir « aucune forme d'ouvrage présente à l'esprit ». S'il le fait, c'est pour ne pas ressembler à ces beaux esprits de profession qui ne lisent « qu'avec la règle et le compas dans l'esprit ». Or, ce sont des thèmes fondamentaux de *la Vie de Marianne* que l'inutilité de la raison raisonnante, principe masculin par excellence, pour la connaissance du cœur humain :

> « Je ne sais point philosopher, et je ne m'en soucie guère, car je crois que cela n'apprend qu'à discourir... »

la méfiance à l'égard de l'esprit, faculté spécieuse, créatrice de verbalisme et de vide :

> « ...les gens que j'ai entendu raisonner là-dessus ont bien de l'esprit, mais je crois que sur certaines matières, ils ressemblent à ces nouvellistes qui font des nouvelles quand ils n'en ont point, ou qui corrigent celles qu'ils reçoivent quand elles ne leur plaisent point... »

(1) *A propos de la Vie de Marianne, Lettre à M. Georges Poulet*, article paru dans *Romanic Review*, vol. XXIV, avril 1953, p. 102-126.

TELEMAQUE
TRAVESTI.

LIVRE QUATRIEME.

NOus rîmes quelque tems de ce ſpectacle, & chacun de nous après s'endormit la parole au bec. Nous nous réveillâmes qu'il faiſoit déja jour. Mazal avoit fait proviſion d'une Oye à la daube & de quelques bouteilles de Vin; nous commençâmes à déjeûner pour nous deſennuyer d'être ſur l'eau; ma foi, vive l'Eau pourvû qu'on ait du Vin deſſus. Nous trinquâmes donc chacun quatre ou cinq bonnes

II. Partie. M 2 fois;

nière page de la suite perdue et retrouvée du *Télémaque travesti*.

Illustration de la *Voiture embourbée* (1715) : le cadre réaliste.

le crédit accordé au « sentiment », connaissance par intuition, par introspection, par sympathie :

> « Je pense pour moi qu'il n'y a que le sentiment qui puisse nous donner des nouvelles un peu sûres de nous, et qu'il ne faut pas trop se fier à celles que notre esprit veut faire à sa guise, car je le crois un grand visionnaire. »

Ce don d'intuition refusé aux pédants, l'Avis au Lecteur de 1713 l'accorde aux femmes dans leur ensemble, et seulement à quelques hommes d'un génie particulier, qui l'apprennent des premières, lesquelles le possèdent comme un héritage inné. Idée capitale qui anime toute *la Vie de Marianne*. Estimant qu'elle n'avait pas été comprise lors de la publication du premier livre, Marivaux y insiste dans un Avertissement spécial dont il fait précéder la seconde partie :

> « Marianne [n'est pas un auteur]... c'est une femme qui pense, qui a passé par différents états, qui a beaucoup vu; enfin dont la vie est un tissu d'événements qui lui ont donné une certaine connaissance du cœur et du caractère des hommes... »

« Une femme qui pense, commente Léo Spitzer, alors que depuis Michel-Ange jusqu'à Rodin, le Penseur est toujours un homme ! ». Et le grand critique précise sa pensée : « Je ne suis pas loin de penser que le sujet de *la Vie de Marianne* n'est pas tant le récit de la vie de telle jeune fille intrépide, mais la glorification du principe féminin dans la littérature (1) ». Nous allons voir que, si la dédicace des *Effets surprenants de la sympathie* confirme à l'avance cette vue de Spitzer, le texte même du roman permet d'éclairer d'autres aspects essentiels de *la Vie de Marianne*, dans la perspective que nous avons évoquée.

Remarquons d'abord que, si les *Effets surprenants de la sympathie* ne sont pas construits, comme *la Vie de Marianne*, autour d'un caractère féminin central, les personnages de ce sexe y sont bien plus remarquables que les hommes. La douce Caliste, la jalouse Clarice, font oublier le pâle Clorante et l'infortuné Frédelingue. « Continuité de caractère admirable, toute espagnole, disait Spitzer de Marianne. Caractère d'une femme résistante, c'est-à-dire active dans sa résistance, stoïque quelquefois. L'activité de Marianne est de dire non dans les situations essentielles (...). Ce sont les réponses négatives aux tentations du hasard qui constituent les étapes de son chemin labyrinthique qu'elle poursuit imperturbable, comme guidée par un fil d'Ariane ou par une étoile mystique intérieure... ». Pour profonde et vraie qu'elle soit, la formule peut paraître surprenante, appliquée à la coquette Marianne. Elle s'applique de façon évidente, lumineuse, à ce roman de jeunesse auquel Spitzer ne pense pas et que peut-être il ne connaît pas. Caractère espagnol ? Sans doute, les *Effets de la sympathie* sont très fortement inspirés par les *Amours de Persiles et Sigismonde*, de Cervantes, qui semblent avoir envoûté Marivaux. « Chemin labyrinthique », « étoile mystique intérieure » définissent admirablement l'original espagnol et encore fort bien l'imitation de Marivaux. Quant au caractère stoïque, il est bien celui de ces héroïnes qui ne se laissent pas détourner de leur amour par ces enlèvements, séquestrations, tentatives de viol, etc., dont les épreuves de Marianne seront comme un écho affaibli.

Du reste, la coïncidence est plus exacte encore sur un autre point très significatif. Il est dans les *Effets surprenants de la sympathie*, un personnage qui, précisément parce qu'il apparaît et disparaît sans se rattacher à l'intrigue principale, frappe par son caractère mystérieux. C'est celui d'une jeune fille, enlevée à sa naissance par des bandits, reprise à eux et recueillie par de braves paysans, sœur sans nom (2) de Marianne, et qui, comme elle, inspire à ceux qui l'approchent « cette espèce de vénération que le cœur est porté d'avoir pour ceux dont la fortune a caché la naissance et le sort » (3). Toutes les intrigues du roman se dénoueront sans que son histoire nous soit contée, mais nous savons sur elle l'essentiel de ce que nous devons savoir. « Les dieux » présagent sans doute à Dorine « quelque chose de grand », ils ne la « laisseront pas dans l'ignorance de ce qu'elle est née ». Comme pour Marianne qui « retrouvera » d'instinct le beau monde pour lequel elle est née, le seul problème pour Dorine, comme à quelque titre pour toutes les femmes, est d'arriver à son point de départ, de coïncider avec son être, de devenir ce qu'elle est née. Marcel Arland imaginait (4) le « bon tour » que Marivaux eût joué à Marianne en révélant à ses lecteurs, pour terminer son roman, que son héroïne est la fille d'une vachère ou d'un bedeau. Le roman de jeunesse, archétype plus naïf et plus simple du chef-d'œuvre de la maturité, nous livre assurément l'image du seul dénouement que Marivaux pouvait imaginer pour lui.

A peine le second tome des *Effets surprenants de la sympathie* était-il imprimé (début 1714) que Marivaux obtenait, le 24 juin 1714, l'approbation du censeur Burette pour un ouvrage d'un genre tout différent, *le Télémaque travesti*. Le sort du *Télémaque travesti* a été bizarre. Le libraire qui en avait acheté le manuscrit, Fournier, partit pour la Hollande sans le publier. Une vingtaine d'années plus tard, voulant profiter de la renommée que *Marianne* et le *Paysan parvenu* valaient à Marivaux, il le vendit au libraire Ryckhoff, d'Amsterdam, qui le publia en quatre livraisons (1736). Jugeant cette publication inopportune, Marivaux désavoua son œuvre. Seuls, quelques exemplaires de la première livraison, comprenant les trois premiers livres (sur seize), pénétrèrent en France, où l'on ignora toujours que Marivaux était allé jusqu'au bout de son projet. Ce premier quart de l'ouvrage fut lui-même exclu de l'édition dite des *Œuvres complètes* de Duviquet (1825-1830), et resta en conséquence ignoré de bien des critiques. Pour comble de malchance, Larrou-

(1) Léo Spitzer, *A propos de la Vie de Marianne, Lettre à M. Georges Poulet*, article paru dans *Romanic Review*, vol. XXIV, avril 1953, p. 102-126.

(2) Celui de Dorine, sous lequel elle est quelquefois désignée, est seulement celui que ses parents adoptifs lui donnent dans l'ignorance de son nom véritable.

(3) Passages cités dans notre Introduction à *la Vie de Marianne*, édit. Garnier, p. VI-XI, et comparer p. 13-14 et 80.

(4) *Ouvrage cité*, p. 60.

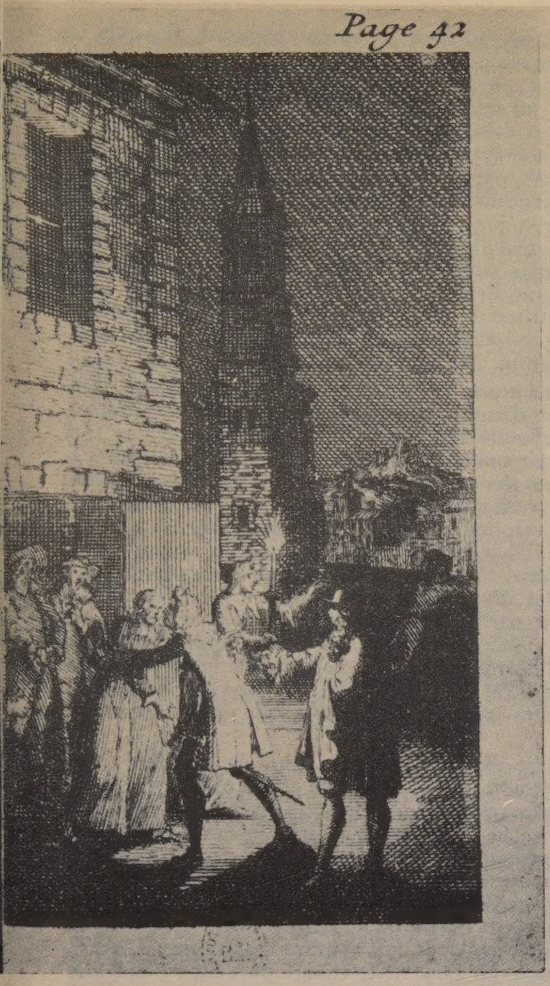

Illustration de la *Voiture embourbée* (1715) : une scène burlesque.

Illustration de la *Voiture embourbée* (1715) : une scène romanesque du « roman impromptu ».

met, qui l'avait lu, le déclara apocryphe (1). C'est pourtant un bien curieux document, non seulement sur Marivaux lui-même, mais sur la France provinciale de l'époque 1700-1710, que ce roman qui se permet de juger la politique de Louis XIV avec plus d'audace encore que le véritable *Télémaque* (2). Cependant, ce point de vue n'est pas celui qui nous intéresse ici, et cette fois, l'Avant-Propos de l'Auteur, qui reste sur le plan purement littéraire de la querelle des Anciens et des Modernes, ne nous révèle rien sur ses intentions profondes, et peut-être inconscientes. Car comment imaginer qu'il ait eu besoin d'un ouvrage aussi considérable pour « démasquer les héros d'Homère » en démontrant que le mobile de leurs actions prétendument héroïques n'est autre que la vanité?

Du reste, Marivaux rejette le travestissement pur et simple qui suffirait à ridiculiser le

(1) Cf. p. 519, où il n'en dit qu'un mot « si toutefois l'ouvrage est de lui » et p. 618-620, où il le classe parmi les « ouvrages faussement attribués à Marivaux ».

(2) Voir notamment sur les dragonnades les livres VII et VIII, p. 193-235 de notre réédition de l'ouvrage complet, Textes littéraires français, Droz-Minard, 1956.

Télémaque. Son livre est bien autre chose, c'est l'histoire d'un jeune campagnard, français et contemporain de l'auteur — notons ce premier roman construit entièrement autour d'un personnage central. Un jeune homme cette fois, tandis que les quelques femmes qui apparaissent dans le roman, Mélicerte-Calypso, Charis-Eucharis, les jeunes filles d'un bal de village, sont des personnages insignifiants et peu flattés. En revanche, le héros Brideron est bien défini. Il ressemble à Jacob, non seulement par ses origines, mais par son type physique de gros rougeaud, de gros brunet, par son manque naturel de scrupules excessifs, par sa bonne humeur, son esprit rustique, sa fatuité tranquille, source de succès féminins : « Elle me disait que j'étais beau. Pardi, répondais-je, c'est que j'ai de la beauté ». Comme Jacob, Brideron joue de sa prétendue naïveté : « Quand on soupçonnait aux environs que quelqu'un allait devenir cerf : un tel est cocu, me disait-on, n'en parlez pas. Oh ! que non, répondais-je ; je tenais parole, et je disais que, quoique cela fût, je n'en sonnerais jamais mot (1) ». Il faut ajouter que Brideron, comme Jacob, représente pour Marivaux un type masculin par excellence. Au sentiment qui domine les femmes, ils opposent l'un et l'autre la sensualité, fondée d'abord sur un excellent appétit ; à l'intuition, le bon sens terre à terre, la ruse paysanne; au génie naturel enfin, les réactions apprises.

Car, comme *le Paysan parvenu*, *le Télémaque travesti* est un roman de l'apprentissage. S'il ne lisait que l'Almanach, Brideron ne songerait à rien d'autre qu'à être le coq du village au milieu des jeunes gens de son espèce. Mais il lui arrive de lire le *Télémaque*, et son oncle, un vieux fou adonné aux romans de la Bibliothèque bleue, lui persuade que, puisque son père a disparu à la « guerre de Hongrie », il doit, nouveau Télémaque, s'en aller à sa recherche, accompagné d'un nouveau Mentor. Cette formation commencée par l'imitation se poursuit par une sorte de tour du canton mi-burlesque et mi-picaresque. Tantôt l'estomac vide et tantôt mangeant à sa faim, ici bien reçu et là chassé à coups de bâton, dépouillé jusqu'à la chemise par des voleurs, mis en prison par des archers, condamné à creuser des fossés, libéré sans autre ressource que le vagabondage, chanteur de rues, apprenti sabotier, valet d'un marchand, toujours poursuivant sa quête à pied, à charrette ou par eau, Brideron finit par ne plus s'étonner de rien et à tirer de ses traverses une sorte de sagesse à sa mesure. De même Jacob, de même l'Arlequin « poli par l'amour », nés comme de gros oursons mal léchés, se décrassent au contact du monde, se polissent en compagnie des femmes et réussissent, par la vertu de l'apprentissage, à « parvenir » quelque part, tandis que les femmes, de quelque état qu'elles soient, n'ont besoin que de se conquérir elles-mêmes pour réaliser leur essence.

Cette distinction fondamentale entre le génie de la femme et celui de l'homme, qui informe entièrement les œuvres précédentes, se retrouve à l'intérieur de celles qui ne rentrent pas en bloc dans une des deux classes. Exemple, remarquons-le en passant, qui va à l'appui de la thèse de Spitzer, suivant laquelle toute œuvre isolée d'un auteur se reflète dans l'ensemble de son œuvre et réciproquement. Ainsi, dans le *Pharsamon*, autre roman de jeunesse, à peu près contemporain des précédents (2), deux passages remarquables tranchent sur l'ensemble, un peu fade, de l'ouvrage. Tandis que le livre est donné pour l'œuvre d'un narrateur impersonnel, ces deux épisodes sont à la première personne. C'est d'une part *l'Histoire du Solitaire* (3), qui constitue encore une ébauche partielle de *la Vie de Marianne*, cette fois de l'histoire de Tervire. L'autre épisode est l'histoire de Colin, écuyer de *Pharsamon*, où l'on sent, encore plus clairement que dans *le Télémaque travesti*, le ton de Jacob. En voici le début :

> Pour en revenir à moi, je vous dirai donc, messieurs et mesdames, ce que vous ne savez pas encore : je m'appelle Colin de mon nom, je l'ai quitté pour prendre celui de Cliton qui me va tout aussi bien que mon habit. Je suis né dans un village qu'on appelle... Mon père, ou soi-disant, était un homme qui chaussait en bois, et il était le premier ouvrier de France pour faire un sabot de cette espèce ; témoin deux mille paysans qui le payaient toujours par avance. Ma mère s'appelait Mathurine, c'était une bonne femme qui allait toujours droit devant elle. On m'a dit qu'elle vendait du lait et des œufs, car je ne l'ai jamais vue ; tout ce que j'en sais, c'est qu'elle mérita l'amitié de notre seigneur, qui la fit gouvernante du vivant de mon père. Il en fut si aise qu'il mit un enfant au monde dix mois après, quoiqu'il y eût six ans qu'il n'eût pu y réussir. Les malins du temps l'ont chicané là-dessus, mais ma mère, qui savait bien ce qui en était, lui mit l'esprit en repos sur cet enfant. On dit aussi que c'était moi (4).

Au contraire, l'histoire de Clorine, romanesque jeune fille qui, après la perte de son amant, vit dans une solitude sous des habits masculins, est racontée sur un ton de tendresse noble et touchante. Son père, Tarmine, aime Persianne, fille d'un gentilhomme sans fortune mort dans

(1) Édit. Droz, p. 103.

(2) Voir la Chronologie dans notre *Marivaux et le marivaudage*, les Belles Lettres, p. 507.

(3) Livres III et IV.

(4) Passage cité d'après notre édition du *Paysan parvenu*, Garnier, édit., Introduction, p. v.

le service. Le père de Tarmine, « vieillard avare et difficile », s'oppose au mariage. Larmes, prières, soumissions de toute sorte sont employées en vain pour le fléchir :

> Quel désespoir pour un amant qui ne connaît d'autre bonheur que celui de s'unir éternellement à ce qu'il aime ! Tarmine et Persianne passèrent quelques jours à se confier leurs larmes ; des objets si touchants irritèrent leur passion ; ils résolurent de s'épouser, quelque chose qu'il en dût arriver. L'amour, en de pareilles occasions, dérobe et fait oublier les formalités nécessaires : la bonne foi, l'honneur paraissent presque toujours des biens suffisants. Ils trouvèrent moyen cependant d'intéresser l'ami de Tarmine, et la chapelle de cet ami fut le lieu où ces amants, enivrés du plaisir de s'adorer, se jurèrent l'un à l'autre une éternelle fidélité.
>
> Leur union ne fut sue que de trois personnes, et ils vécurent trois mois ensemble d'une manière à persuader qu'ils ne se voyaient plus qu'indifféremment. Cependant Persianne avertit Tarmine d'un accident ordinaire aux nouvelles mariées : ils prirent des mesures pour cacher sa grossesse, et elle accoucha, dans le temps, avec toute la confiance d'une femme que des liens sacrés unissent à son mari, et qui croit son enfant en sûreté (1).

Il est à peine besoin de dire que le même contraste règne entre le caractère des deux personnages qu'entre leurs aventures : délicatesse, sensibilité, tendresse héroïque chez Clorine, naïveté futée, poltronnerie comique, bon sens jamais en défaut, appétits grossiers chez Cliton, sans compter ce don d'imitation qui fait de lui le singe de son maître.

Du reste, c'est la même opposition entre la femme romanesque et sensible, l'homme matériel et plaisant que l'on trouve dans *la Voiture embourbée* (1714). Ce dernier type est ici incarné par le neveu du curé, jeune homme de la campagne, mais « qui sait la civilité du monde », et « qui va tous les ans à la foire de la ville » :

> A peine achevais-je ces mots, que le neveu du curé s'approchant des dames avec une perruque de côté et des révérences dont la longueur recula et fit tomber tous les chaises ou escabeaux qui se trouvèrent sur son chemin. C'est une occasion bien fortunée pour moi, leur dit-il, que d'avoir le bonheur, mes charmantes dames, de vous marquer combien je me réjouis de ce que mon oncle vous envoie à souper ; si l'on pouvait vous faire aussi bonne chair que le méritent votre beauté et vos charmes, au lieu de harengs et de stockfisch, que j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien que je vous présente, vous verriez des lièvres, des perdrix, des canards sauvages, et des bécasses, si c'était la saison ; mais au défaut de tout ce gibier dont la bonté ne serait pas encore aussi excellente, que vos attraits sont charmants au superlatif, veuillez, belles et agréables dames, accepter ce que je vous offre, non pas comme une chose digne de vous, mais comme une chose enfin... Si elle n'est digne de nous, dit la jeune demoiselle en l'interrompant, elle est digne de notre appétit (2).

Quant aux dames, seule la plus âgée, femme encore belle, possède toujours intégralement « cette belle tendresse, le partage des héros et des héroïnes ». Sa fille, dont le cœur et le sentiment « ont plus de proportion avec le goût du siècle », ne serait point tendre sans être amoureuse. Il y a là l'amorce d'une différenciation entre des types de sensibilité qui se manifeste aussi du côté des personnages masculins, puisque parmi les passagers de *la Voiture embourbée*, auprès du narrateur, qui représente sans doute l'un de ces « honnêtes spirituels » formés à l'école des femmes, on compte encore, notamment, un bel esprit qui « prend souvent l'imagination pour le cœur », tout comme ceux dont se plaindra Marianne. Mais on remarquera que, lorsque ces personnages, se mettant à tour de rôle à conter une histoire, deviennent les auteurs d'un roman impromptu, seuls la dame entre deux âges et le neveu du curé sont tout à fait fidèles à leur caractère, puisque l'une décrit des situations « tragiques, étonnantes et tendres », pendant que l'autre évoque les scènes de ripailles d'une noce paysanne. Marivaux n'a pas encore exploré ici, et c'est bien naturel, toutes les possibilités que lui offre, pour la conduite du récit, le jeu entre la personnalité du narrateur et celle des personnages, parmi lesquels le narrateur lui-même. Du moins les voies de cette exploration apparaissent-elles à ses yeux.

***

Avec les quatre œuvres de jeunesse déjà mentionnées et les deux chefs-d'œuvre de la maturité, nous avons toute la production romanesque de Marivaux (3). On voit clairement qu'elle s'ordonne en trois groupes : œuvres de type masculin, faisant la part belle aux hommes, révélant leurs appétits, leur fatuité, leur cynisme, écrites sur un ton ironique et plaisant *(le*

(1) Cité d'après notre édition de *la Vie de Marianne*, Garnier, édit., p. XLVI.

(2) Édit. originale, 1714, p. 75-77.

(3) On peut négliger ici une brochure de la même époque que *la Voiture embourbée* et le *Pharsamon* (fin 1713-1714), *le Bilboquet*. Encore serait-il facile de montrer qu'elle se rattache aux mêmes préoccupations, puisque l'auteur y reproche aux dames de trahir leur véritable vocation, la sensibilité, la conversation, etc., au profit d'un jeu d'apprentissage et de pure virtuosité matérielle, le bilboquet.

Télémaque travesti, le Paysan parvenu, auxquels on pourrait ajouter un périodique, l'*Indigent philosophe)* ; œuvres de type féminin, mettant en scène surtout des femmes et les présentant comme des êtres de goût, de sensibilité, de spontanéité, mais aussi de constance ; écrites sur un ton noble et touchant et donnant une grande place aux « réflexions » *(les Effets surprenants de la sympathie, la Vie de Marianne)* ; œuvres enfin non pas indifférenciées, mais mixtes, tenant leur équilibre et tirant leur vertu de l'opposition entre des récits mis dans la bouche de narrateurs de l'un et l'autre sexe *(le Pharsamon, la Voiture embourbée).* Resterait à se demander si l'on peut étendre cette distinction au reste de l'œuvre de Marivaux. Nous croyons qu'elle resterait valable sur le plan psychologique. Ainsi Lélio, ennemi juré des femmes, avoue dans la première *Surprise de l'amour* que toutes les leçons apprises par les hommes ne leur permettront jamais de combler, dans les choses de l'amour, la supériorité que donne aux femmes leur spontanéité :

> Nous autres hommes, la plupart, nous sommes jolis en amour : nous nous répandons en petits sentiments doucereux; nous avons la marotte d'être délicats, parce que cela donne un air plus tendre; nous faisons l'amour réglément, comme on fait une charge; nous nous faisons des méthodes de tendresse; nous allons chez une femme, pourquoi? Pour l'aimer, parce que c'est le devoir de notre emploi. Quelle pitoyable façon de faire ! Une femme ne veut être ni tendre ni délicate, ni fâchée ni bien aise; elle est tout cela sans le savoir, et cela est charmant. Regardez-la quand elle aime, et qu'elle ne veut pas le dire, morbleu, nos tendresses les plus babillardes approchent-elles de l'amour qui passe à travers son silence?

Peut-être même faudrait-il insister moins qu'on ne le fait sur l'opposition maîtres-valets dans les comédies, et songer davantage à l'opposition des deux sexes, dont les représentants les plus caractéristiques seraient les maîtresses, du côté des femmes, et les valets, du côté des hommes, puisque les unes se sont conquises et réalisées elles-mêmes, tandis que les autres sont encore proches de leur pure nature masculine. Cependant, il est évident que, dans leur composition, les comédies ne sont pas orientées, comme les romans, autour d'un pôle soit masculin, soit féminin. Nous touchons là à une différence entre les deux genres dont Marivaux est pleinement conscient. Le théâtre est fait pour la satisfaction de l'esprit, tandis que le roman suivant un mot de Marivaux lui-même, présentant au public sa première œuvre, « *n'est fait que pour le cœur* ». Cela seul permet de comprendre pourquoi il est soustrait aux canons habituels de l'œuvre d'art, tout en se trouvant d'autant plus étroitement assujetti à la loi fondamentale qui régit l'équilibre de la nature humaine.

F. DELOFFRE.

Pèlerinage sur la « voie royale » de Michelet [1]

1847. L'automne s'avance. Un jour d'octobre, avant de livrer au public le tome second de l'*Histoire de la Révolution*, Michelet se recueille. D'un large regard il embrasse toute sa carrière. Derrière lui, devant lui il voit courir la ligne continue de sa vocation. Soudain s'impose une forte image, qu'il prend le temps de développer : « Pour nous, joyeuse ou mélancolique, lumineuse ou obscure, la voie de l'histoire a été simple, directe : nous suivions la voie *royale* (ce mot pour nous veut dire populaire), sans nous laisser détourner aux sentiers tentateurs où vont les esprits subtils ; nous allions vers une lumière qui ne vacille jamais, dont la flamme devait nous manquer d'autant moins qu'elle était tout identique à celle que nous portons en nous. Né peuple, nous allions au peuple (2). »

Sur cette « voie royale », j'ai voulu suivre Michelet et je convie les hommes de bonne volonté à m'accompagner. Il s'agit d'un pèlerinage, acte de fidélité et d'espérance. Mon livre, *La Voie Royale* (« puisqu'il faut l'appeler par son nom »), est né de l'expérience et des souvenirs de la dernière guerre. Dans les épreuves de l'occupation étrangère, aussi sombres parfois que celles que dépeint Michelet, historien de la guerre de Cent Ans, la solitude et la solidarité des individus que rassemble la communauté nationale s'étaient, l'une et l'autre, gravement accusées. La paix revenue, quel désarroi dans les consciences ! Parmi les plus jeunes des témoins, des acteurs ou des victimes de la guerre, certains, tentés de cultiver une solitude à laquelle ils n'avaient que trop de raisons de se confier, s'abandonnèrent à un nihilisme intellectuel et sentimental dont le roman ou le cinéma actuels proposent l'inégale peinture. D'autres, au contraire, désespérément attirés vers une vie communautaire qui sauvegarderait la solidarité des combats et des souffrances, s'engagèrent, non sans précipitation, dans une prétendue action politique ; ils se prirent pour des révolutionnaires parce qu'ils signaient des pétitions, distribuaient des tracts ou portaient sur le cœur la carte timbrée du militant.

A la frénésie des uns, à la docilité des autres ne convenait-il pas d'opposer, dans un langage moderne, les droits et les devoirs de l'humanisme ? C'est ici qu'il me parut opportun de joindre la voix puissante de Michelet à celle des quelques humanistes qui honorent la littérature française contemporaine. Sorti des rangs obscurs du peuple, élevé dans le culte de la première des grandes révolutions de l'Occident et dans le commerce des philosophes qu'elle s'était donnés pour maîtres, exposé très jeune aux caprices désastreux de la tyrannie, Michelet, homme des temps modernes, ne pouvait-il dénoncer les égarements et guider les pas d'un siècle pour le moins aussi « stupide » que le sien ?

***

La « voie royale » s'ouvre au cœur d'une expérience humaine. Etre peuple, pour Michelet, c'est, d'abord, être soi. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder vivre ce singulier universitaire, demeuré plébéien de manières et de cœur. Il se marie, il gouverne sa famille, il respecte ses redoutables tantes comme s'il ne s'était pas émancipé de la condition ouvrière. Il travaille en artisan, ouvrant un atelier dont les compagnons se nomment Duruy et Ravaisson et dont le

---

(1) Paul Viallaneix, éditeur du *Journal* de Michelet, dont le tome I (1828-1848) a paru en mars chez Gallimard, présente ici la thèse de doctorat qu'il a soutenue en juin devant la Faculté des Lettres de Paris et qu'il a publiée, aussitôt après, chez Delagrave, sous le titre de : *La Voie Royale*, « essai sur l'idée de peuple dans l'œuvre de Michelet ». La thèse complémentaire du nouveau docteur : *Ecrits de jeunesse* de Michelet, « première édition intégrale et critique », vient d'être mise en vente par Gallimard.

(2) *Histoire de la Révolution*, l. III. De la méthode et de l'esprit de ce livre (*Pléiade*, t. I, p. 281-282).

Au manoir de Vasœuil, bâti sur la lisière de la forêt de Lyons, à une demi-heure de marche du Ry de Flaubert, Michelet fut accueilli, pour la première fois, en janvier 1841, par son amie Mme Dumesnil, qui devait mourir chez lui dès l'année suivante. De 1843 à 1848, il fit de fréquents séjours à Vasœuil, où il rejoignait sa fille, Adèle et son gendre, Alfred Dumesnil, fils de la défunte.

commissaire n'est autre que le père du savant patron. Il croit aux vertus du métier. Devenu professeur afin de gagner sa vie, il n'abandonne pas l'Université alors que le succès de ses livres lui en donne le moyen. Cet être inspiré se défie de l'inspiration; il préfère Hercule à Apollon, la massue à la lyre. Sa langue audacieuse épouse l'allure impétueuse de la pensée au travail. Et que dire de sa conduite? Elle porte à son tour la marque d'habitudes laborieuses. L'ouvrier Michelet évalue son ouvrage à son juste prix. Aussi réclame-t-il âprement son salaire. Agrégé, précepteur des enfants royaux, chef de la section historique des Archives, professeur à l'École Normale et au Collège de France, il conduit habilement sa carrière. Toutefois il continue de mener une existence simple et retirée. Il ne lui coûte pas, en 1852, d'abandonner honneurs et traitements, de « mettre des sabots » et de retrouver, dans le demi-exil où il se tient pour manifester son hostilité à l'Empire, les joies de la pauvreté !

Ce peuple dont il partage sinon les épreuves, du moins les habitudes, Michelet ne se lasse pas de l'observer. Promeneur parisien, voyageur de grands chemins, il peint sur le vif, dans son *Journal*, les petites gens qu'il croise sur sa route; il relève, de quartier en quartier ou de province en province, les particularités du costume, du parler, du comportement populaire. En vérité, une sympathie spontanée alimente sa curiosité et l'éclaire. Il devient bientôt l'ami de ses compagnons de rencontre. Il soulage la misère qu'il découvre. La charité, cependant, ne l'aveugle pas. Il sait discerner les causes de l'injustice. En Angleterre, lors de son voyage de 1834, à Lyon, lors de son séjour de 1839, il dénonce, tenant un langage proprement socialiste, la « nouvelle féodalité » qu'installe dans les villes ouvrières l'essor de l'industrie.

Peu s'en faut désormais que l'ami familier ne devienne l'avocat du peuple. La métamorphose s'opère à la faveur des cours que Michelet professe, à partir de 1838, au Collège de France. Entraîné par sa parole et par son public, il achève de faire sienne la cause plébéienne. Réparer les injustices de l'histoire : telle est la fonction, la mission de l'historien. Associant son imagination à son apostolat, comment ne s'entourerait-il pas d'une légende ? Michelet compose la sienne, en acteur et en poète. Il lui semble qu'en étreignant ses servantes et en leur apprenant l'alphabet, il prépare la future émancipation du peuple. Un pareil égarement ridiculise peut-être l'inspiration à laquelle obéit l'historien amoureux. Mais il ne la trahit pas. Michelet, comme Péguy, est de ces hommes qui tiennent la fidélité pour la plus haute des vertus. Né peuple, il sera peuple. Tel il a été créé, tel librement il restera. D'où l'exhortation qu'il s'adresse à lui-même, dans le *Journal* du 20 novembre 1847 : « Être plus que paraître. Se tremper dans l'être. Retourne, mon âme, ma fille, retourne à tes commencements. »

On découvrira donc le vrai Michelet en « retournant », avec lui, à ses « commencements ». Ils l'enracinent dans une solide tradition plébéienne. Les Millet de Renwez, propriétaires d'un petit bien, sont à l'abri de la misère, mais ils n'ont pas accédé à la bourgeoisie. Au milieu de ses sœurs énergiques, Angélique-Constance incarne la résignation paysanne. Jules Furcy Michelet, qu'elle épouse pendant la Révolution, est, au contraire, un citadin. Son père a longtemps enseigné la musique aux demoiselles de Laon et rempli les fonctions de maître de chapelle. Cette honorable carrière ne l'a pas enrichi. Aussi voulait-il que son fils devînt chanoine. Il comptait alors sans la Révolution qui fait du chanoine désigné un modeste imprimeur. Que les temps sont durs ! Résignés à vivre médiocrement, les Michelet reportent sur le jeune Jules, né en 1798, toutes leurs espérances. Ils lui assurent l'instruction qui doit l'élever au-dessus de leur rang. Mais ils ne peuvent lui épargner les tourments du froid et de la faim. Élevé parmi les artisans besogneux du Paris impérial, l'enfant a beau fréquenter le Collège Charlemagne ; il n'éprouve pas la fièvre belliqueuse qui s'empare des fils de la bourgeoisie, futures victimes du « mal du siècle ». Sa première éducation, il la reçoit en vagabondant dans les rues, comme Gavroche, en apprenant à « composer » dans l'atelier paternel, en surmontant les humiliations du collégien pauvre. Redoutables épreuves, qui trempent à tout jamais les caractères qu'elles ne brisent pas ! Il est tout naturel que Michelet adulte se réclame du peuple dont il est né et dont il a reçu de décisives leçons d'héroïsme et de sagesse.

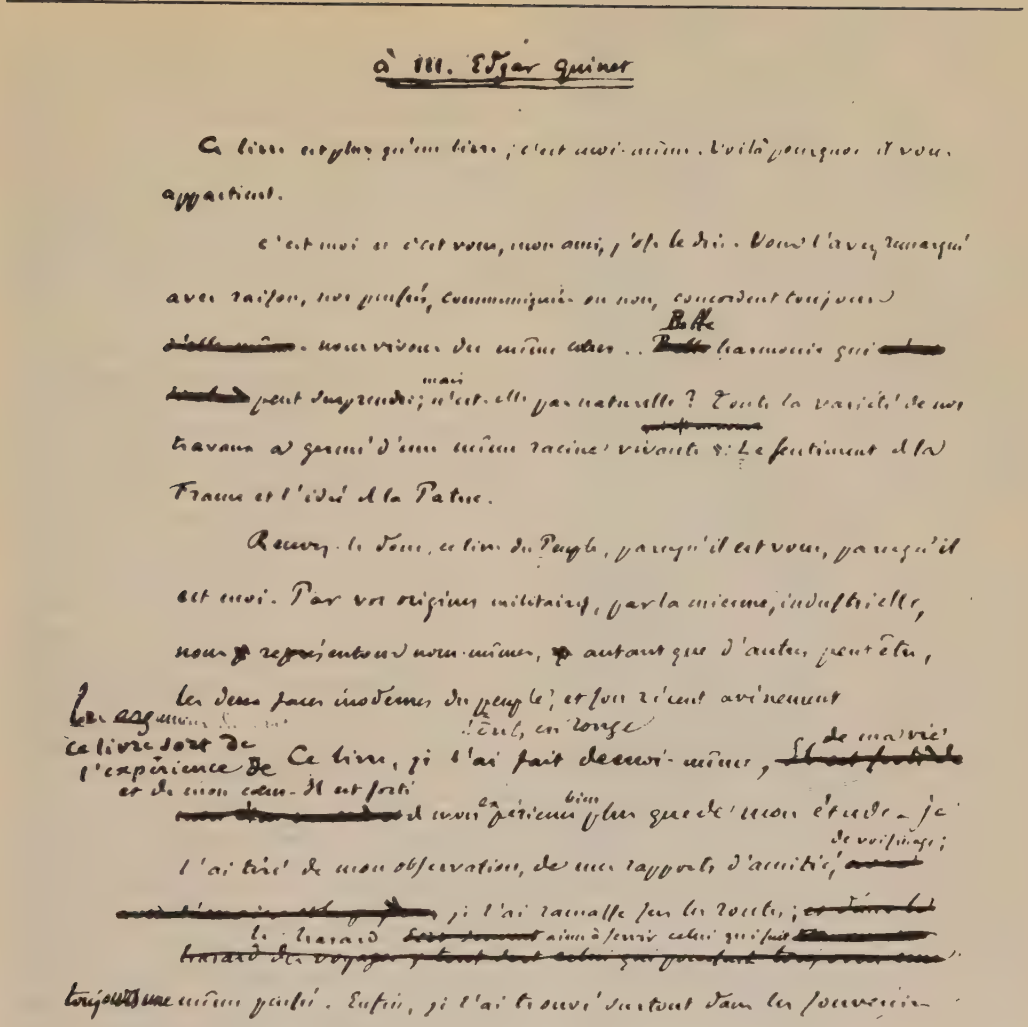

Un an environ avant de publier l'*Histoire de la Révolution*, Michelet, rédigeant les premières lignes de la lettre à Edgar Quinet qui tient lieu de préface au *Peuple*, se retournait sur cette « voie royale » qu'il était si fier d'avoir toujours suivie.

Son amour filial se fortifie cependant, comme toute passion, de tendances plus indécises, moins conscientes et parfois opposées. Enfant solitaire, meurtri sans le savoir encore par le divorce initial de la naissance, Michelet jouit et souffre à la fois de son isolement. Il s'efforce, avec l'inquiète insistance des timides, de se glisser au sein d'une communauté. N'obtenant pas d'une Église au seuil de laquelle le conduit un tardif baptême le réconfort chaleureux dont il a besoin, il le recherche, dès l'adolescence, dans la « religion du passé ». Au Musée des Monuments Français, au cimetière du Père-Lachaise, dans son propre cabinet de travail, il lui arrive de se mêler, par l'imagination, au peuple innombrable des morts. Il s'apprête ainsi à trouver dans l'histoire la voie d'un salut moral.

***

Sur cette voie salutaire, le jeune Michelet n'est bientôt plus livré à lui-même. La culture qu'il reçoit ou qu'il acquiert pour satisfaire ses propres curiosités lui assure un substantiel viatique.

Les humanités classiques, n'en déplaise aux démagogues de notre siècle, offrent aux enfants du peuple la forte nourriture qui leur convient. La tendresse bucolique de Virgile, la piquante sagesse d'Horace enchantent le fils du pauvre imprimeur. Chez ses poètes favoris, il apprécie un *naturel* dont les humbles et les classiques partagent le privilège. En même temps qu'il affine son goût et qu'il éduque son imagination, il mûrit, au contact des Anciens, son « instinct social ». Platon, Plutarque l'habituent à considérer que l'individu ne s'accomplit qu'au sein d'une cité harmonieuse et que tout héros digne de ce nom incarne les vertus de tout un peuple. Plus généralement, la culture classique enseigne à Michelet que les œuvres littéraires représentent les monuments les plus fidèles du génie populaire. Il n'est donc pas surprenant que le jeune humaniste conçoive l'un des ses premiers projets historiques, en 1823, sous la forme d'une *Histoire de la civilisation trouvée dans les langues*. Devant les Normaliens, en 1827, il jette les fondements théoriques d'une telle science linguistique, dont il appliquera plus d'une fois la méthode dans l'*Histoire de France*.

Quelle vaine querelle ne cherche-t-on pas, aujourd'hui, aux humanités traditionnelles ! Elles n'empêchent pas Michelet, bien au contraire, d'acquérir une culture plus moderne qui va lui inspirer, à son tour, le désir de devenir l'historien du peuple. Fils du XVIII^e^ siècle, qu'il nommera un jour le « grand siècle », il en hérite la féconde idée de la nature sociale de l'homme, chère aux « philosophes » français, aux Écossais, à Kant lui-même. Il retrouve ce dogme du nouvel humanisme chez les lecteurs de Voltaire et de Rousseau, même quand ils affichent, comme Maistre et Lamennais, une violente hostilité à l'égard des principes de la Révolution. Il ne lui échappe pas qu'un tel mouvement de pensée entraîne une réhabilitation de l'histoire, seule discipline capable d'étudier l'homme social, que les classiques ont négligé au profit de l'individu ou de la « nature » humaine. Ici Montesquieu et Voltaire ouvrent la voie, tandis que Reid, Maistre et Lamennais, apôtres du « sens commun » et de la « volonté générale », opposent victorieusement à la vérité abstraite des idées cartésiennes la vérité probable des faits historiques et des coutumes, non moins digne de crédit. Cependant, une fois réhabilitée, l'histoire doit être rénovée, si elle veut remplir pleinement sa mission. Ni providentielle, ni narrative, qu'elle devienne l'histoire des peuples ! La métamorphose s'amorce déjà chez les historiens qui reprennent le premier essai tenté par Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*. De Mably à Condorcet, Madame de Staël, Thierry et Guizot, on voit l'histoire accorder de plus en plus d'attention au génie et au destin des nations. Par là elle tend à se constituer en philosophie de l'histoire, s'il est vrai que dans la vie de tout un peuple le hasard intervient moins que dans les entreprises des quelques rois et ministres qui prétendent gouverner le monde. Michelet se prépare donc à succéder aux Turgot, Condorcet et Herder, non sans prendre quelque distance à l'égard d'un certain fatalisme germanique qu'il reproche à Cousin de professer en France. Il mesure clairement, en méditant l'exemple que lui donne bon nombre de ses maîtres, à commencer par Voltaire, que l'histoire des peuples implique une compétence universelle. Cette dernière exigence ne le décourage pas. Le spectacle de la Révolution de 1789, exécutée ou subie par l'ensemble de la nation, les commentaires qu'elle inspire aux témoins les plus lucides : Madame de Staël, Barante, Ballanche, Maistre et Lamennais, annoncent que le temps de la nouvelle histoire est arrivé.

L'expérience et la culture de Michelet, conjuguant leurs influences, le destinent à devenir l'historien populaire dont le modeste Thierry, se jugeant indigne de porter un tel titre, souhaite la venue. Encore faut-il qu'il prenne conscience de ses chances, avant de s'engager résolument dans une nouvelle étape de la « voie royale ». Deux événements vont lui révéler sa vocation d'historien : la lecture de Vico, la Révolution de 1830. En la personne de Vico Michelet trouve le premier de ses héros. Il s'identifie à ce fils d'un petit libraire napolitain, dont le rapprochent aussi une vie familiale et une carrière universitaire curieusement comparables. Coordonnées de manière prophétique dans la *Scienza nuova*, les idées qui l'ont séduit, ici et là, au cours de ses lectures, illuminent soudain Michelet. Il achève de se laisser convaincre par Vico que Dieu a créé l'homme sociable et que l'expérience accumulée par les peuples l'emporte, en véracité, sur la méditation orgueilleuse des philosophes. Il n'hésite plus à déclarer son ambition : fonder une histoire populaire qui, du même coup, mérite d'être considérée comme la science même de l'homme et de rivaliser avec la philosophie. Là-dessus éclatent les émeutes des Trois Glorieuses. Elles offrent l'exemple d'une initiative proprement populaire, que nul individu n'a prévue ni provoquée. Il n'en faut pas douter, le peuple est l'acteur de l'histoire. Michelet écrira l'histoire du peuple dont il est né. Il la concevra comme un « Juillet éternel ».

***

Au milieu des plaines de l'histoire, la « voie royale » s'avance majestueusement. C'est alors que Michelet dégage la personnalité du peuple dont il « ressuscite » le long et glorieux

passé. Impressionné par la fameuse théorie de Thierry, il fait la part belle à l'influence des races qui, à la lecture des deux premiers tomes de l'*Histoire de France*, semble parfois décisive. Mais il adopte bientôt un point de vue plus personnel. Il montre qu'il est aussi vain de confondre un peuple avec une seule race, supposée primitive, que de le traiter comme un simple agrégat de races. Avec chaque peuple, comme avec chaque enfant, vient au monde un être radicalement nouveau. La véritable histoire d'un peuple consiste à dépeindre la fusion progressive des races qu'il assimile et qui, en se mêlant, changent de nature. D'où la hiérarchie que Michelet établit entre les peuples, en tenant compte de leur pouvoir inégal d'assimilation et en accordant, sur ce point, au peuple français, « universaliste », une franche supériorité qu'au milieu du XX^e^ siècle il a peut-être perdue.

Déterminé, dans le temps, par les races dont il descend, un peuple l'est, dans l'espace, par les lieux où il s'établit. Il n'est pas de peuple sans patrie. Et qu'est-ce que la patrie? Il dépend de chaque peuple qu'elle trahisse sa servitude ou qu'elle exalte sa liberté. Il est une patrie physique, que les hommes ne choisissent pas et qui les modèle rudement. Sur les peuples naissants elle exerce une tyrannie inévitable; c'est pourquoi il appartiendra au géographe d'écrire l'histoire de la féodalité française, où triomphe le *genius loci*. Mais il est aussi une patrie volontaire que le peuple, chaque jour, crée par son travail en imposant à la nature qui l'environne la marque de son génie. Certains jours de gloire, elle lui est révélée. Le patriotisme traduit la fierté légitime d'un peuple dont la volonté a triomphé de la fatalité physique.

Dès lors la patrie cesse de n'être pour ses fils que le lieu où le sort a voulu qu'ils vissent tous le jour. Elle devient l'expression d'une communauté humaine, elle devient une nation. Ce sont les peuples qui fondent les nations. La France naît, non pas à l'occasion de quelque traité ou mariage habile, mais le jour où, autour de Jeanne d'Arc, les Français prennent conscience d'être français. Il convient donc de porter aux nations le même respect qu'aux peuples. Elles vivront autant qu'eux. Michelet, quant à lui, leur témoigne une sympathie passionnée et active, en un siècle où elles n'ont pas encore remporté sur leurs oppresseurs de décisive victoire. Champion très romantique des « nationalités », il achève, en les encourageant, de préciser l'idée qu'il se faisait d'une nation. Il prononce ainsi son dernier mot : une nation, c'est un peuple élevé au rang de personne.

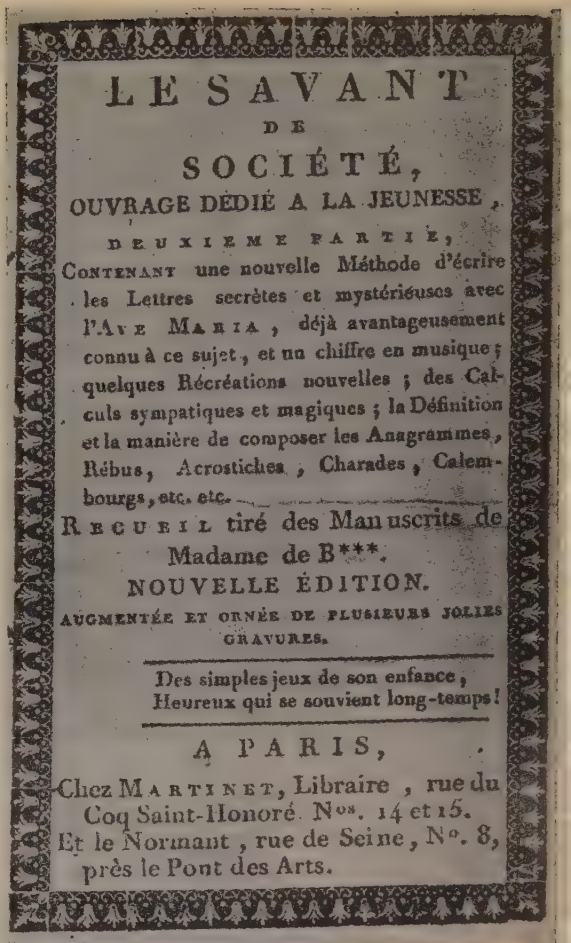
LE SAVANT
DE
SOCIÉTÉ,
OUVRAGE DÉDIÉ A LA JEUNESSE,
DEUXIEME PARTIE,
CONTENANT une nouvelle Méthode d'écrire les Lettres secrètes et mystérieuses avec l'AVE MARIA, déjà avantageusement connu à ce sujet, et un chiffre en musique; quelques Récréations nouvelles; des Calculs sympatiques et magiques; la Définition et la manière de composer les Anagrammes, Rébus, Acrostiches, Charades, Calembourgs, etc. etc.
RECUEIL tiré des Manuscrits de Madame de B***.
NOUVELLE ÉDITION.
AUGMENTÉE ET ORNÉE DE PLUSIEURS JOLIES GRAVURES.
Des simples jeux de son enfance,
Heureux qui se souvient long-temps!
A PARIS,
Chez MARTINET, Libraire, rue du Coq Saint-Honoré. N^os^. 14 et 15.
Et le Normant, rue de Seine, N^o^. 8, près le Pont des Arts.

Michelet composa lui-même, à l'âge de quatorze ans, dans l'atelier d'imprimerie de son père, la majeure part du *Savant de Société*, dont l'auteur était Fabre d'Olivet. Il conserva pieusement quelques feuillets de l'opuscule. Sur la page de titre, on déchiffre une courte note manuscrite, que l'on peut dater, d'après l'écriture, de 1820 environ.

Ici se découvre, dans toute son étendue, la souveraineté du peuple. Affranchi des races dont il naît, maître du sol qu'il exploite, il fait de la nation un monument de liberté. Qui est-il donc, lui-même, pour réussir avec tant de bonheur tout ce qu'il entreprend ? Michelet hésite à lui assigner une identité définitive. Il se sert du mot « peuple » tantôt au sens de *plebs*, tantôt au sens de *populus*. C'est la plèbe qu'il connaît le mieux et qu'il dépeint le plus volontiers. Il y voit la force vive de la nation, que trahit la bourgeoisie de la Monarchie de Juillet. Cependant la distinction des classes est incertaine, récente, provisoire et leur opposition funeste. C'est pourquoi le peuple de Michelet représente moins, en fin de compte, une classe qu'une communauté

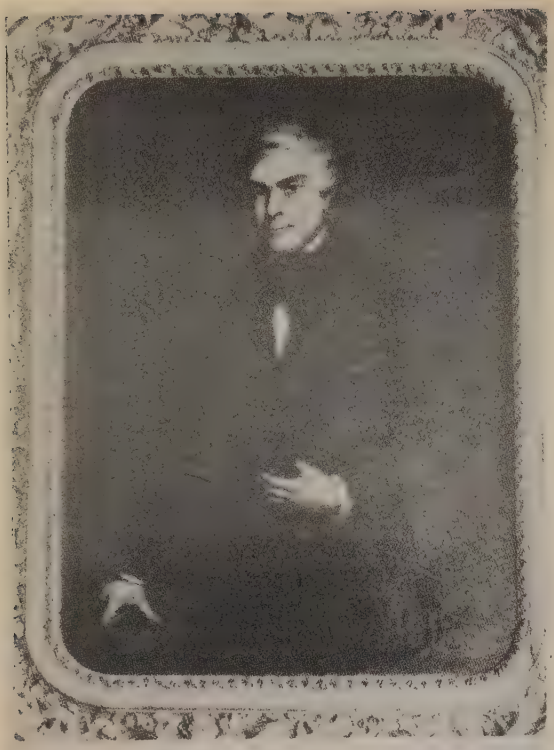

Selon le *Journal*, Michelet commença de poser le 20 octobre 1844, « pendant cinq heures », devant son ami Jean-Hilaire Belloc, élève de Gros, qui acheva au cours de l'hiver ce portrait de fière allure.

plus large, proprement nationale, dont la plèbe offre le modèle mais ne couvre pas toute l'étendue.

Au portrait du peuple se mêle tout naturellement, dans l'*Histoire de France* et dans l'*Histoire de la Révolution*, le récit animé de son action. De l'affirmation de la toute-puissance des masses découle l'originalité de la méthode de Michelet. L'historien évalue les événements d'après la part qu'y prend le peuple. Il ne reconnaît aux grands de ce monde d'autre grandeur que celle dont les investit la confiance des humbles. Quant aux régimes politiques, leur légitimité dépend du concours qu'ils apportent à la croissance de la nation. Le peuple se détache bientôt d'une Église qui l'abandonne après l'avoir servi, d'une monarchie dont les derniers princes croient tenir leur droit de Dieu et même d'une République acharnée à briser, par la terreur, la sainte unité de la nation que les Fédérés ont célébrée sur le Champ-de-Mars.

Cette action irrésistible du peuple, qui anime toute l'histoire d'une révolution perpétuelle, s'exerce sur un rythme inégal auquel doit se plier la narration de l'historien. La crédulité populaire, l'audace des démagogues souvent la ralentissent. Alors règnent ces redoutables « silences de l'histoire » que Michelet évoque, le 30 janvier 1842, dans l'une des plus envoûtantes pages de son *Journal*. Mais soudain le peuple s'éveille. Le soleil se lève sur une journée révolutionnaire, dont Michelet propose l'incomparable peinture. Entre la liberté et la servitude, le bien et mal, voici que, pour une fois, les chances s'équilibrent. De quel côté va pencher l'avenir? Le peuple, surpris lui-même de sa témérité, a besoin que l'un des siens l'éclaire et le guide. Il ne peut se passer de héros. Entre les deux complices s'établit un double courant d'échange : le peuple insuffle au héros sa foi et son énergie ; le héros donne au peuple une voix et un exemple. Il s'ensuit que, selon Michelet, le héros n'est pas un surhomme, mais l'homme accompli qui prend au sérieux les misères et les espérances les plus communes. « Le sublime, n'est point hors nature, c'est, au contraire, le point où la nature est le plus elle-même, en sa hauteur, profondeur naturelle (1). »

***

Toute vérité oblige l'âme bien née qui la saisit. Dégageant de l'étude du passé des principes qui lui semblent commander non seulement l'histoire des nations, mais le destin de l'homme même, Michelet s'interroge sur les devoirs que lui impose sa découverte. Doit-il prêter à l'énergie populaire le concours de sa clairvoyance en prenant part aux combats de la rue, aux querelles de la presse ou aux débats de la tribune? La tentation est grande pour le mentor de la jeunesse romantique d'organiser la lutte contre les Jésuites, de guider, en 1848, la jeune république, de représenter au Parlement, sous l'Empire, l'opposition. L'historien s'abstient pourtant de toute initiative politique. Écrivain, il servira la cause du peuple la plume à la main. Il lui revient, en propre, de révéler la France à elle-même. Doit-il, pour cela, se confiner dans les tâches de l'érudition solitaire? Il repousse avec la même vigueur cette autre tentation. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme... » L'historien doit transmettre au peuple dont il écrit l'histoire l'enseignement

(1) *Histoire de France*, préface de 1869.

de ses travaux. Aussi va-t-il insensiblement imprimer un tour plus systématique à sa pensée. Le philosophe l'emportera enfin sur l'historien. Il tentera d'éclairer l'instinct populaire, dont la tragique inconstance cause l'échec des révolutions. En s'engageant dans cette ultime étape de la « voie royale », Michelet se sépare de certains de ses compagnons, qui, tel Béranger, estiment préférable d'abandonner le peuple à ses souveraines inspirations. De la troupe des amis du peuple se détache le « théologien-peuple ».

La « philosophie religieuse du peuple » que Michelet professe à la veille et, avec plus d'audace encore, au lendemain de la décevante Révolution de Février se présente, d'abord, tout naturellement, sous la forme d'une philosophie de l'homme. Une puissante exigence de justice l'inspire. Être homme, c'est être juste. L' « instinct social » s'épanouit dans le sentiment de l'équité. Toutes les révoltes populaires poursuivent l' « émancipation juste » dont Prométhée fut le héros. A la justice s'oppose dès lors la grâce, dont Michelet, rompant avec l'Église, dénonce le culte funeste. La politique de Rome singe la grâce de Dieu. Elle favorise l'arbitraire et le bon plaisir. Elle entretient au cœur des fidèles une résignation efféminée qui les décourage d'instaurer ici-bas le règne de la justice. En s'émancipant de la tradition catholique, le socialisme sert l'humanité. Comment ne séduirait-il pas l'historien du peuple? Socialiste, Michelet l'est de cœur. Il éprouve la sympathie la plus vive, sinon pour la doctrine, du moins pour la personne de Saint-Simon, de Fourier et surtout de Babeuf. Mais son socialisme est aussi réfléchi. Les socialistes, qui sont les seuls, parmi les démocrates modernes, à prendre au sérieux la justice, obtiennent, dans *Le Banquet*, les plus hautes louanges. A la veille de la Commune, enfin, le vieux Jacobin assouplit l'intransigeante défense de la propriété qu'il présentait, en 1846, dans *Le Peuple*.

Cependant sa méditation n'atteint pas dans l'apologie de la justice socialiste le terme de son mouvement généreux. Réduite à ses ressources, la justice risque d'engendrer chez l'individu qui en bénéficie une redoutable passivité morale. Il faut qu'elle soit volontaire et vécue. Il faut que le juste reconnaisse en son prochain un semblable, un frère. En vérité, la justice, s'exaltant dans le sacrifice, s'accomplit dans l'amour. De l'agressive *Introduction* à l'*Histoire de la Révolution* (1847) jusqu'à *L'Amour* (1858), quelle distance Michelet n'a-t-il pas franchie! Il redoute désormais la Providence socialiste, la tyrannie de la justice distributive. Depuis 1849, soutenu plutôt que converti par la tardive passion qu'il voue à la tiède Athénaïs, sa seconde femme, il enseigne le « véritable amour » viril, fraternel, qui fait la grandeur de l'humanité.

Ce même élan d'amour incite le « théologien-peuple » à considérer avec sympathie le monde animal, puis à contempler l'ordre harmonieux de la création. En 1843, au Collège de France, Michelet entreprend de réhabiliter les animaux, frappés du même mépris, dans la civilisation occidentale, que les plus humbles des hommes : l'enfant, le travailleur, l'indigène d'Afrique. C'est ainsi que l'historien se métamorphose en naturaliste, non pas, on le voit, en se reniant, mais en suivant jusqu'au bout sa vocation de justice et de charité. Dans ses derniers ouvrages, dans *L'Oiseau* (1856), dans *L'Insecte* (1857), dans *La Mer* (1861), il dépeint, en poète, la « Cité des créatures », l'universelle fraternité dont il retrouve dans les livres de la sagesse indienne toute la chaleur. Enfin, accordée à la solidarité des êtres vivants, lui est révélée l'harmonie de la création tout entière. Cette ultime philosophie de la nature ne s'oppose qu'en apparence à la première philosophie,

Les rédacteurs et les dessinateurs du *Charivari* se déclarèrent les amis de Michelet au cours des années qui précédèrent la Révolution de 1848, aux temps héroïques de la lutte contre les Jésuites. On voit, par cette caricature, que la métamorphose ultérieure de l'historien en naturaliste ne prit pas au dépourvu leur malicieuse sympathie.

prométhéenne, de Michelet. L' « antagonisme » de la nature et de l'homme était présenté, aux environs de 1830, par l'auteur de l'*Introduction à l'histoire universelle* comme « harmonieux » et fécond. Avec les ans s'est seulement apaisée l'impétuosité de la jeunesse. Le vieux sage prend le temps, avant de mourir, d'admirer la complicité de l'abeille et des fleurs, la « bienveillante mutualité » des montagnes, la « solidarité » des éléments. S'il jette un regard en arrière sur son œuvre si diverse, il y voit naître et s'exalter une seule et même mystique, une mystique de l'Un. La vie des peuples, la vie morale, la vie animale, la vie cosmique gravitent autour d'un centre commun, qu'il faut bien nommer Dieu.

***

Ici la « voie royale » débouche sur l'au-delà. Auparavant, tout au long d'une vie et d'un siècle, elle serpente souverainement. Michelet reproche, non sans orgueil, à quelques-uns de ses contemporains illustres de ne pas l'avoir suivie, avec lui, jusqu'au bout. Il est vrai qu'il apparaît bien, à distance, comme le maître de ce romantisme proprement français, issu de la philosophie des lumières et de la Révolution, qui embellit les lendemains désenchantés des Trois Glorieuses et que l'on appelle, si pauvrement, le romantisme « social ». Il est vrai surtout qu'il apparaît comme le plus sage des révoltés romantiques, enseignant aux révoltés modernes l'art de mûrir leur révolte. Il montre la voie, la « voie royale ».

Paul VIALLANEIX

Le médaillon de David d'Angers représente Michelet quelques mois après la publication simultanée des deux premiers tomes de l'*Histoire de France* (décembre 1833). Le jeune maître brûle toujours de cette fièvre intellectuelle qui le gagna au cours de ses « années d'apprentissage » et qui se nomme, selon son maître Vico, l' « héroïsme de l'esprit » : *mens heroica.*

La philosophie et l'action dans le *De Oratore*

Le *De Oratore* constitue le premier dialogue de Cicéron. C'est assurément sa première grande œuvre philosophique. Mais en même temps, par son sujet, ce traité d'éloquence se rattache à l'action et aux préoccupations politiques de l'auteur des *Catilinaires*. Ces deux aspects expliquent peut-être divers reproches que l'on a prodigués à Cicéron. Certains l'accusent d'être trop homme d'action pour prendre le temps et la peine de se forger une philosophie originale. D'autres au contraire laissent entendre qu'en se rangeant dans le camp des philosophes, il a pu contribuer avec eux à l'appauvrissement de l'éloquence, et à l'obscurcissement de l'action. Une humeur trop doctrinaire peut être nuisible en politique (1).

Ces critiques contradictoires soulignent, en tout cas, un fait : le *De Oratore* pose fortement et constamment le problème des rapports de l'idéologie et de l'action. L'orateur, tel que le conçoit Cicéron, c'est le philosophe dans la cité, imposant ses idées par sa seule parole. Utopie, dira-t-on; d'abord il ne s'agit pas d'un vrai philosophe; ensuite, la parole est un bien faible instrument pour conduire les hommes. Ces objections sont très solides. Mais Cicéron cherche constamment à y répondre. Et c'est peut-être là ce qui fait le profond intérêt de son dialogue.

Il s'agit, nous l'avons dit, de sa première œuvre philosophique. Il vient à la philosophie non pour se dégager de l'action, pour chercher le renoncement et se détacher de la « praxis », mais au contraire pour méditer sur elle et mieux la comprendre, pour puiser dans la réflexion plus de force. Après les grands succès qui l'ont conduit jusqu'à son consulat, il a connu des échecs graves, l'exil, la formation du premier triumvirat, qui ont pu le faire douter de lui-même. Le *De Oratore* a peut-être été composé contre ces doutes. On ne saurait le séparer de l'expérience de Cicéron, homme d'action. Et, précisons-le bien, ce rapprochement ne nous conduira pas à restreindre la part de la philosophie dans le dialogue mais au contraire à montrer qu'à chaque difficulté pratique répond un effort de sagesse.

Cela éclaire diverses ambiguïtés que l'on a reprochées au *De Oratore*. Nous les envisagerons sous trois aspects. En premier lieu, il s'agit d'un dialogue de style grec, inspiré des philosophes; mais les personnages sont romains. Ce rapprochement peut paraître anachronique et forcé. Ensuite, il s'agit tout à la fois d'un dialogue philosophique sur la portée de l'éloquence, et d'un exposé des préceptes de la rhétorique. Le mélange des deux points de vue risque d'entraîner quelque confusion. Le second est tout pratique, le premier tout idéologique. Enfin, en troisième lieu, il est très difficile de distinguer, dans le dialogue, les doctrines des différents interlocuteurs. Comment expliquer les interférences?

Certes, le point de vue que nous allons adopter ne fournit pas toutes les réponses à ces questions. Mais il peut contribuer à les éclaircir.

***

Le premier problème que nous posons a, en fait, une portée historique. Il s'agit de savoir si les personnages romains que Cicéron met en scène, Crassus, Antoine, Scaevola, Sulpicius, Cotta, etc., ne sont que des prête-nom pour un débat philosophique que Cicéron mène en réalité ou

(1) Cicéron n'est pas assez philosophe : W. Kroll, *art. Rhetorik, Pauly-Wissowa, suppl.* VII, p. 1087, 30 sqq., cf. aussi l'article d'E. Gilson (*Eloquence et Sagesse selon Cicéron, Phœnix*, VII, 1953, 1-19). Au contraire, l'idée que Cicéron est trop théoricien se dégage par exemple de R. Volkmann, *Die Rhetorik der Griechen und Römer* (2e éd.), p. 38 sqq. Beaucoup d'autres vont jusqu'à mettre en question la sincérité même de Cicéron.

si leur introduction correspond à quelque réalité romaine. La première solution est généralement admise; en effet, depuis Aristote et Héraclide le Pontique, il est courant d'introduire dans un dialogue philosophique de grands personnages historiques ou légendaires. Cela confère à l'exposé de l'agrément, et comme un surcroît d'autorité (1).

Il est bien certain que le débat qui réunit au premier livre du *De Oratore*, Scaevola, Crassus, et Antoine est surtout un débat philosophique. Ces Romains illustres se consacrent à décrire les opinions de divers maîtres grecs, philosophes ou rhéteurs, qu'ils ont pu entendre, et dont ils confrontent les enseignements. L'on doit en premier lieu insister sur le sérieux de cette confrontation.

Les personnages de Cicéron sont de très bons élèves des philosophes et des rhéteurs. Ils ne les citent pas au hasard. Ils font allusion à une querelle, que nous connaissons assez bien par ailleurs (2), et qui s'est développée au milieu du second siècle, dans des circonstances historiques précises.

C'est l'heure de Paul-Émile et des Scipions. C'est le moment où Rome entre en Grèce, où elle découvre les beautés, les avantages de la culture hellénistique, dont une des plus belles parts est l'éloquence. Les grands seigneurs romains se précipitent à l'école d'Athènes, ou de Rhodes. Cela fait un assez bel afflux d'élèves. On conçoit que les professeurs de Grèce s'y intéressent. Mais il y a concurrence entre eux. Ils ne sont pas exactement d'accord sur les étapes d'une culture bien conçue. Le but est évident, imposé par la clientèle : il faut former des hommes d'État. Il faut les rendre capables de triompher sur le forum, dans la curie. Mais par quel moyen? Deux écoles s'opposent (3).

L'une est toute empirique. Elle pense qu'une collection de préceptes concernant l'art de mentir ou de tirer les larmes, quelques listes de lieux communs adaptables à tout procès, suffiront pour conférer à celui qui les connaît un pouvoir de parole irrésistible. Ils appellent le contenu de leur enseignement — ces courts manuels qu'on apprend facilement — « art rhétorique », et ils affirment que cela suffit (4).

En fait, ils sont les descendants des vieux sophistes, Corax, Tisias, Gorgias. Déjà, ce dernier avait rencontré en Platon un sévère adversaire, qui lui avait opposé les exigences de la philosophie. Que sert de posséder une liste de lieux communs si l'on ne sait rien, si l'on ignore la logique, la morale, la nature des choses, si l'on se trouve, de ce fait, exposé aux confusions les plus grossières, sans défense contre les instincts, et peut-être les vices? (5).

Les Romains, qui se voulaient sévères, ne pouvaient manquer d'être fort sensibles à de tels arguments. Aussi la querelle des rhéteurs et des philosophes prit-elle une vigueur nouvelle dans l'Athènes du second siècle. Les arguments de Platon et d'Aristote étaient remis en œuvre par l'académicien Charmadas, par le péripatéticien Critolaos. Et le défenseur le plus énergique de la cause des philosophes était sans doute le stoïcien Diogène de Babylone qui soutenait, selon la doctrine du Portique, qu'un art n'est rien d'autre qu'un système rigoureux de certitudes absolues dans l'ordre de la pratique. Or, il est bien évident que les rhéteurs, qui ne s'interrogent pas sur la nature de la connaissance, n'apportent aucune certitude. Seuls, donc, les philosophes peuvent conduire à sa perfection l'enseignement de la rhétorique.

Tel est le grand problème historique évoqué par Cicéron dans le livre I du *De Oratore* lorsqu'il pose cette question d'apparence fort abstraite : la rhétorique est-elle un art? Mais quiconque lit le dialogue constate promptement que la réponse donnée par Cicéron n'est pas aussi simple que celle de Diogène.

C'est ici que l'on doit faire intervenir les réalités romaines. Dans la deuxième moitié du second siècle, il se produit une certaine évolution dans les mœurs politiques et judiciaires à Rome.

---

(1) Sur l'histoire du dialogue romain, et les particularités propres qui le différencient du dialogue grec, v. P. Grimal, *Caractères généraux du dialogue romain : De Lucilius à Cicéron. — Information Littéraire*, VII, 1955, 192-198.

(2) Grâce aux écrits rhétoriques de Philodème, au *Contra Rhetores* de Sextus Empiricus, et à l'*Institution Oratoire* de Quintilien (II, 11 sqq.).

(3) Seuls les Épicuriens rejettent toute formation politique. Sur la pénétration de la culture grecque à Rome, cf. P. Boyancé, *La Rhétorique dans l'humanisme latin. — Information littéraire*, II, 1950, p. 19-25; P. Grimal, *Le Siècle des Scipions;* W. Kroll, *op. cit.*, p. 1083 sqq., etc. (Soulignons que les Romains ont d'abord montré quelques réticences. En 161, ils ont chassé les rhéteurs et les philosophes. Mais, cinq ans plus tard, ceux-ci étaient revenus en force).

(4) Sur la querelle des rhéteurs et des philosophes, cf. essentiellement *De Oratore*, I, 11, 45 sqq.; 18, 82 sqq.

(5) Cf. Platon, *Gorgias* et *Phèdre*.

Comme l'a montré une récente étude sémantique, on peut la résumer, très schématiquement, en disant que l' « orator » se substitue au « patronus » (1).

Dans l'ancienne Rome, ce n'était pas l'éloquence qui avait le premier rôle dans les procès ou au Sénat, mais l'autorité personnelle, l' « auctoritas ». Chacun prenait comme avocat non pas l'orateur le plus habile, mais le patron dont il était client. Ce dernier devait son prestige à son rang social, à sa noblesse, à son âge, à son expérience, à son passé. Il était, comme on disait, *vir bonus* et paraissait qualifié pour interpréter le droit, ou pour donner son avis dans les grandes affaires de l'État. Aussi n'avait-il pas besoin de recourir pour cela aux leçons de quelque rhéteur. Il aurait beaucoup surpris les auditeurs s'il avait fait usage des effets de l'éloquence. Son prestige était tel que la simplicité s'y accordait naturellement.

Lorsque les Romains ont découvert la sagesse stoïcienne, ils semblent bien avoir été frappés par son accord avec leurs mœurs. Elle disait que seul le sage sait vraiment parler. Ils pensaient de leur côté que seules l'expérience et la vertu ont du poids dans les discussions. La formule fameuse du vieux Caton, pour qui l'orateur est *vir bonus dicendi peritus* coïncide avec l'idéal stoïcien, de même que son autre sentence : *rem tene, verba sequentur* (2).

Mais, dans la seconde moitié du IIe siècle, les conditions de l'éloquence romaine se modifient. La cité s'agrandit aux dimensions du monde et commence à connaître les influences extérieures, les idéologies grecques et asiatiques (3). En même temps, l'équilibre social change. Les tribunaux n'ont plus le même esprit. Des éléments nouveaux luttent, souvent avec succès, pour y pénétrer. Après les Gracques, les chevaliers disputent aux sénateurs la suprématie dans les jurys permanents. Cela étant, les conditions des plaidoiries changent. Le prestige social ne suffit plus; au contraire on le bat en brèche. Le « patronus » a désormais besoin de recourir à des talents nouveaux. Il se fait « orator ».

Ce que nous disons est attesté par un procès illustre. Un sénateur, connu pour ses vertus, Rutilius Rufus, fut un jour cité devant une « quaestio » dominée par les chevaliers (4). Ils étaient prévenus contre lui, quoiqu'il eût raison. Il aurait facilement gagné sa cause, en les suppliant un petit peu, en faisant appel au pathos des orateurs. Tout le monde était disposé à l'aider. Les meilleurs avocats du temps — c'étaient précisément Crassus et Antoine — lui proposaient leurs services. Mais il refusa, et ne s'entoura que du jeune Cotta, et du juriste Scævola (autres acteurs du *De Oratore*). Il parla sobrement, se bornant à dire la vérité. Il agissait ainsi parce qu'il était stoïcien, et parce qu'il avait confiance dans le prestige de sa vertu. Or, il fut condamné.

Cet exemple paraît probant à Cicéron, comme sans doute à ces aînés qu'il fait parler dans son dialogue. Une double leçon s'en dégage. D'abord, il est certain que l'éloquence ne saurait exister en dehors de la sagesse. Rutilius Rufus incarne la cause des gens de bien, la tradition nationale de « virtus » et de désintéressement. Mais, d'autre part, si la sagesse est nécessaire, on voit aussi qu'elle n'est pas suffisante. Avec un peu de bagout, Rutilius aurait pu éviter une injustice désastreuse. L'éloquence n'est donc pas naturellement comprise dans la sagesse que les philosophes enseignent. Mais elle doit venir s'y ajouter pour la servir et la parfaire. Les orateurs ne possèdent certes point une science véritable. Mais leur pratique, leur routine, leur habileté sont fort utiles dans ce monde politique sans principes solides qui s'est révélé dans les années 130. Il faut être sage, mais il faut encore être adroit. Pour concilier ces exigences deux écoles se présentaient, qui étaient d'une part, philosophiques — mais qui faisaient aussi une part plus large à la rhétorique — c'étaient l'Académie et le Lycée (5).

On voit ainsi que le livre I du *De Oratore*, en apparence si différent des deux autres, a une certaine portée historique. A la querelle des philosophes et des rhéteurs qu'il décrit, aux discussions sur la nature de l'« art », correspond une évolution des mœurs romaines, qui donne une place nouvelle à l'éloquence.

---

(1) W. Neuhauser, *Patronus und Orator, Eine Geschichte der Begriffe von ihren Anfängen bis in die augusteische Zeit*, Innsbruck, 1958.

(2) Halm, *Rhetores latini minores*, 308, 374. Cf. W. Kroll, *op. cit.*, p. 1081, 66. Celui-ci souligne à juste titre que le stoïcisme n'a pas nécessairement influencé Caton. Sans doute. Mais le stoïcien Rutilius Rufus admirait Caton. Et Quintilien en reprenant la formule de ce dernier s'inspirait du stoïcisme, et citait Chrysippe (*Institution oratoire*, II, 15, 34 sq.).

(3) Il existait en Asie d'importantes écoles de rhétorique; Cicéron devait en suivre l'enseignement lors de son grand voyage de jeunesse en Grèce et en Orient (cf. *Brutus*, 95, 325).

(4) Cf. notamment *De Oratore*, I, 53, 229 sqq. (Le procès de Rutilius eut lieu en 92. Cicéron situe son dialogue en 91).

(5) Aristote et ses disciples avaient étudié en détail tous les aspects de l'expression et de l'esthétique littéraires, que les stoïciens méprisaient; quant aux académiciens, leur scepticisme les portait à croire qu'aucune certitude n'était assez forte pour résister à l'assaut de l'éloquence (Cf. *De Oratore*, III, 27, 106 sq.).

Nous pouvons dès lors nous tourner vers les deux autres livres, et réfléchir sur la composition générale du dialogue. On voit aussitôt qu'elle correspond exactement aux deux tendances, l'une pratique, l'autre philosophique, que ses origines mêmes ont imposées à l'éloquence romaine.

En effet, il s'agit d'une part d'un dialogue philosophique. Cicéron d'une manière évidente imite Platon, Aristote, et leurs disciples. Et les questions mêmes qu'il pose évoquent le *Gorgias* ou le *Phèdre* (1). Mais, d'autre part, il ne renonce pas au désir d'inculquer à ses lecteurs les rudiments d'une rhétorique pratique. Son ouvrage est aussi un manuel d'éloquence. Il en écrira deux autres plus tard, les *Topiques* et les *Partitions oratoires*, qui reprendront souvent presque textuellement le contenu du *De Oratore* (2).

Cette ambiguïté répond exactement au propos de Cicéron qui veut être en même temps rhéteur et philosophe, et qui pense que la technique de l'éloquence doit naturellement venir développer, exprimer, rendre abordable à tous la difficile science du philosophe. Il faut être aussi sage que Rutilius, et, en même temps, aussi disert qu'Antoine ou Crassus.

Cela explique, chez Cicéron, le choix des modèles. L'un d'entre eux est Isocrate (3), qui pensait déjà que le véritable orateur doit être philosophe, c'est-à-dire à la fois moraliste et cultivé, afin de connaître les hommes et de pouvoir traiter tous sujets. Mais le principal exemple est évidemment Aristote. Celui-ci, dans un dialogue perdu, le *Gryllos* (4), avait traité des rapports de la rhétorique et de la philosophie. Surtout, il avait rédigé son *Art Rhétorique*. Il s'était plu à lui donner une forme purement technique, le présentant, sans doute à la façon des anciens sophistes, comme une liste de procédés efficaces d'argumentation. Il avait classé tout cela selon des considérations littéraires. Les deux premiers livres traitaient de l'argumentation, le dernier du style. Cette division, vraisemblablement antérieure à Aristote, devait lui survivre, et les rhéteurs allaient distinguer l'invention — art de trouver les arguments — et l'ornementation. C'est en suivant cette distinction que Cicéron compose le *De Oratore* (5).

Aristote, d'autre part, avait glissé un peu partout dans son traité des nuances philosophiques (6). Il y avait mis en application sa théorie du syllogisme. Surtout, dans les premiers chapitres du livre I, il s'était interrogé sur la véritable valeur de l'éloquence et sur ses rapports avec la vérité (7). Il avait tiré certaines conclusions, notamment de la querelle entre les sophistes et son maître Platon. L'éloquence ne repose point sur des certitudes. Mais l'on se tromperait aussi en prétendant qu'elle est sans rapport avec la vérité. En fait, elle use le plus souvent de demi-vérités, qu'elle accommode à son gré, d'opinions, d'apparences. L'avocat qui plaide contre un vice a raison de le condamner. Mais peut-être a-t-il tort en même temps de l'attribuer à son adversaire. Il essaie de mettre toutes les présomptions de son côté. Mais il arrive rarement à la certitude et d'ailleurs, s'il y arrivait, il n'aurait plus besoin de parler. Donc, il ne dit rien de certain, mais cela ne signifie pas qu'il ment. Tout simplement, ses paroles sont vraisemblables, probables, non sûres. La rhétorique concerne l'opinion, non la science. Cela posé à l'avance, il est permis d'être éloquent. Est-ce vraiment permis? Peut-on manier les idées à son gré? Il est certes commode de réconcilier ainsi la vérité avec la propagande, la ruse avec la raison. Aristote, Quintilien ont composé des traités de rhétorique qui, débutant par quelques bonnes paroles, tirées de la philosophie, sur les rapports de cet art avec la vertu, ne s'en soucient plus guère ensuite, et ne visent qu'à l'efficacité (8). En est-il de même du *De Oratore?* Il le semble bien.

---

(1) Le prologue du *De Oratore* (I, 7, 28) évoque le début du *Phèdre*. Le *Gorgias* est cité — comme un exemple d'éloquence, il est vrai (III, 32, 129). Soulignons à ce propos que, sur bien des points, Cicéron s'oppose franchement aux doctrines platoniciennes : il fait la part bien plus large à la rhétorique.

(2) Notamment en ce qui concerne la théorie des « thèses » ou questions générales : *De Oratore*, III, 29, 111; cf. *Partitiones oratoriae*, 18, 62 sqq.; *Topica*, 21, 81 sq. Ces textes sont d'ailleurs imprégnés de philosophie. Le *De Inventione*, ouvrage de jeunesse, était beaucoup plus proche des manuels traditionnels, comme la *Rhétorique à Herennius*.

(3) Sur Isocrate, cf. notamment H. I. Marrou, *Histoire de l'Education dans l'Antiquité*, p. 121 sqq.

(4) Aristote, *Fragmenta* (Rose), 68 sq., cf. W. Kroll, *op. cit.*, p. 1058.

(5) Le livre I était consacré à la question préliminaire : la rhétorique est-elle un art? Le livre II traite, dans l'ensemble, de l' « invention », le livre III des problèmes esthétiques de la « dictio ».

(6) Voir les belles introductions de Médéric Dufour aux deux premiers tomes de la *Rhétorique* (Belles-Lettres).

(7) Cette analyse de la notion de « probable » venait des sophistes. Elle avait été reprise par Aristote dès les *Topiques*. Cf. par exemple, J. M. Le Blond, *Logique et méthode chez Aristote*, p. 5-16, etc.

(8) Aristote ne consacre directement à la question que ses trois premiers chapitres. Quintilien la traite en II, 14 sqq. (après avoir commencé par l'éducation de l'orateur). Il revient, dans sa conclusion (livre XII) sur les rapports de l'éloquence avec la philosophie et le droit. Cf. à ce sujet la thèse de Jean Cousin, *Etudes sur Quintilien*.

Cependant Cicéron, outre les stoïciens, cite un autre maître : Platon. Or, celui-ci, dans le *Gorgias* ou dans le *Phèdre*, avait aussi traité de rhétorique. Mais il n'avait pas suivi un plan littéraire. Pourtant, il nous indique qu'il connaissait déjà tout cela. Il n'ignorait ni la théorie du vraisemblable, ni les premières recherches esthétiques (1); ces problèmes avaient été étudiés par Gorgias. Celui-ci, dans le dialogue qui porte son nom, essayait avec ses disciples d'endoctriner Socrate. Il ébauchait l'exposé ordinaire, mais voilà que le philosophe lui coupait la parole (2) : Tu me dis que tu veux toucher les auditeurs en leur parlant de justice. Je t'entends bien. Mais que veux-tu toucher en eux, l'âme ou le corps? Ce genre d'objection n'était pas prévu par les manuels de rhétorique, qui, dans la meilleure hypothèse, auraient classé les arguments spirituels et corporels et s'en seraient servis alternativement. Au contraire, Platon croyait qu'un choix était nécessaire. Et ce n'est point un hasard si le *Phèdre*, son deuxième grand dialogue sur l'éloquence, comporte un éloge du caractère spirituel de l'amour (3).

Il semble d'abord que Cicéron ait adopté une forme purement technique. Mais cette trahison peut surprendre, alors qu'il invoque Platon comme modèle, et imite le *Phèdre*, d'abord dans sa forme, et aussi dans ses idées, lorsque Crassus, à un certain moment, parle de l'amour que l'orateur doit éprouver pour ses œuvres (4). D'autre part, bien des textes de notre auteur montrent son souci de reproduire et de respecter une échelle des valeurs qui place la justice et la vertu au-dessus de tout (5).

Ici encore, la réponse est très nette, et d'autant plus remarquable qu'elle ne prend son sens que par référence à l'activité de Cicéron.

Elle se trouve dans les premiers mots de l'introduction du *De Oratore*. L'auteur envie le sort des hommes d'État du passé, qui, dans une république heureuse, pouvaient jouir du « repos joint à la dignité ». Cette formule est bien connue. Elle constitue le programme moral que Cicéron, depuis le *Pro Sestio* (6), avait proposé à ses amis politiques. On voit donc qu'il ouvre son dialogue par une allusion à sa vie publique. Mais l'on a montré aussi que cette formule s'appuie sur une doctrine de l'action et de la contemplation, qui, inspirée notamment par Platon et Aristote, s'oppose au matérialisme épicurien. L' « otium cum dignitate », c'est la situation idéale dans laquelle l'âme accède à la connaissance sans manquer à ses devoirs moraux et à la solidarité humaine. Dans le *De Finibus*, dans les *Tusculanes*, dans le *De Officiis*, Cicéron a décrit à la fois ce loisir — qui mène à la contemplation spirituelle et qui est un des plus hauts bonheurs humains — et ces devoirs d'action, que la vie intérieure et la méditation sur la vertu suffisent à fonder. Il est tout de même significatif que le *De Oratore* commence par cette formule. Cela veut dire que Cicéron ne se bornera pas à décrire les différentes vraisemblances, les différentes valeurs, mais que, d'emblée, à la manière de Platon et des stoïciens, il fera un choix entre ces valeurs.

***

C'est pour cela sans doute que le *De Oratore* est un dialogue, et non pas un exposé suivi. Qui dit dialogue dit confrontation et choix. Or, l'on aborde ici un troisième aspect difficile de cet ouvrage. Car, précisément, le lecteur est souvent gêné pour distinguer les positions d'Antoine et Crassus. D'un livre à l'autre ces deux personnages paraissent changer d'avis. On finit par se demander si leur opposition n'est pas fictive, et s'ils ne sont pas simplement chargés de parler de manière alternée (7).

Nous n'avons pas ici la place d'entrer dans le détail de ce problème complexe. Il existe néanmoins trois points sur lesquels on peut facilement définir les divergences des deux personnages. Il s'agit de la conception de la culture, de la théorie de la composition, enfin de l'art de poser les questions : 1° Antoine pense qu'éloquence et philosophie sont deux disciplines distinctes, parallèles et limitées, complémentaires aussi, et que l'orateur doit avoir de la seconde une connaissance sommaire. Crassus, au contraire, estime que la véritable éloquence se confond avec la

(1) Cf., par exemple, *Gorgias*, 450c-456c, ou *Phèdre*, 265 sqq.

(2) Platon, *Gorgias*, 463a, et la suite. Cf. V. Goldschmidt, *Les Dialogues de Platon*, p. 307.

(3) Telle est la portée du dernier mythe (244 sqq.), cf. l'introduction de L. Robin (Belles-Lettres).

(4) *De Oratore*, I, 30, 134.

(5) Cicéron, *De Legibus*, I, 22, 59 sqq. (texte éclectique influencé notamment par le platonisme et le stoïcisme).

(6) Cicéron, *Pro Sestio*, 45, 96 sqq., cf. P. Boyancé, *Cum dignitate otium*, R.E.A., 1941, 172-191. Sur l' « otium » et ses aspects contemplatifs, cf. aussi l'ouvrage de M. Kretschmar (1938).

(7) Sur les obscurités de ce dialogue, cf. J. Perret, *A propos du second discours de Crassus* (*De Oratore*, I, 45-73), R.E.L., 1946, p. 169-189.

sagesse et exige une culture encyclopédique (1); 2° Antoine demande à l'orateur de composer ses discours d'une manière défensive, en évitant surtout les imprudences. Mais Crassus estime qu'il n'y a pas de mérite à éviter les imprudences (2); 3° Antoine distingue les questions philosophiques des causes judiciaires. Crassus souligne au contraire que les méthodes du raisonnement sont toujours les mêmes : il n'y a qu'un art de penser (3).

Il est facile de voir que, sur ces trois points, les deux hommes s'opposent toujours de la même manière. Crassus défend l'idéal, Antoine lui oppose la pratique. Or, cette opposition est conforme à certaines théories philosophiques. C'est Antoine lui-même qui l'indique, en évoquant un ouvrage qu'il avait composé d'après les leçons de l'académicien Charmadas, élève de Carnéade, et où il distinguait l'orateur idéal (« eloquens ») et l'orateur réel (seulement « disertus ») (4). D'autre part, dans l'*Orator*, Cicéron adoptera un point de vue opposé à celui d'Antoine, et déclarera qu'il cherche l' « idée platonicienne » de l'orateur, laquelle ne peut être trouvée que « dans notre âme (5) ».

On le voit, le dialogue que nous étudions implique donc bien à la fois une confrontation et un choix. Avec une souplesse et une attention admirables, Cicéron cherche à garder en main les deux bouts de la chaîne, à évoquer toujours l'idéal en présence de la réalité, sans jamais se détacher pour cela de cette dernière.

Cette démarche si étroitement liée à la philosophie répond ici encore aux exigences de l'action. Il suffit de citer quelques discours. Dans la *Divinatio in Caecilium*, Cicéron trace à l'interlocuteur qui prétend rivaliser avec lui un portrait de l'avocat idéal. Il avoue qu'il ne s'est pas élevé jusqu'à ce niveau. Mais, du moins, il a cherché par l'éducation à se donner tous les moyens pour en approcher. C'est déjà le programme du *De Oratore* (6). Appliqué aux réalités romaines, il signifie que l'éloquence n'est pas l'affaire des jeunes gens, mais qu'elle convient aux plus graves personnages de l'État. De nouvelles allusions à l'orateur idéal apparaissent plus tard dans le *Pro Murena*. Plusieurs types d'hommes d'État y sont opposés. Qui vaut mieux, le juriste ou le général? Cicéron laisse entendre que l'orateur dépasse tout le monde, car il associe la force spirituelle à l'intelligence du droit. C'est déjà l'idée que la culture générale l'emporte sur les spécialités (7). Mais ce qui fonde véritablement cette culture, c'est son caractère spirituel. Cette dernière idée domine le *Pro Archia*. Ce discours glorifie expressément la culture générale dans des termes qui plairaient à Crassus. Et il la rattache précisément à une conception de la gloire pure, désintéressée, liée à l'immortalité de l'âme (8).

On peut ainsi suivre le développement de la philosophie de Cicéron à travers sa vie politique. Dès 70, l'auteur des *Verrines* et du *Discours contre Cécilius* connaît la doctrine d'Antoine sur les buts pratiques de la culture. Mais, peu à peu, il va d'Antoine à Crassus. Il approfondit sa conception de la supériorité en faisant lui-même l'expérience du pouvoir. C'est en combattant contre Catilina, en dialoguant avec Pompée ou Caton qu'il découvre la portée morale de sa culture. Et c'est lorsqu'il possède la gloire qu'il s'interroge sur elle, sur son propre mérite, et constate — « cedant arma togae » — que celui-ci réside essentiellement dans sa raison, dans sa pensée. C'est ainsi qu'il écrira le *De Oratore*, ouvrant la voie à un second dialogue, le *De Republica*, méditation sur le pouvoir politique, et sur le véritable « prince ». Ce dernier ne peut régner que par la science et la justice. Et le dialogue s'achève, comme le *Pro Archia*, par l'évocation d'une immortalité de gloire.

***

Ainsi les différentes obscurités du *De Oratore* s'éclairent si l'on rapproche ce dialogue des problèmes que la vie active posait à Cicéron. C'est à cause d'eux qu'il fait parler des Romains,

(1) *De Oratore*, II, 35, 151 sqq. (Antoine); III, 5, 19 sqq. (Crassus). Notons qu'à partir du début du livre II, ces deux personnages semblent d'accord sur la nature de l'éloquence.

(2) *Ibid.*, II, 72, 295 (Antoine); II, 73, 297 (Crassus).

(3) Crassus critique, en III, 28, 109 sqq., l'attitude qu'Antoine avait adoptée en II, 10, 41 sqq. (cf. H. Thromm, *Die Thesis*).

(4) I, 20, 93 sq.

(5) Cicéron, *Orator*, 2, 7 sqq.

(6) *Divinatio in Caecilium*, 12, 40 sqq.

(7) *Pro Murena*, 13, 29 sq.

(8) *Pro Archia*, 1, 2 (Unité de la culture); 11, 28 sqq. (la gloire).

mélange l'exposé des préceptes et leur propre mise en question, compare sans cesse l'idéal et la pratique, affirme enfin le caractère spirituel de la vraie supériorité.

De cette simple esquisse, pourraient se dégager deux conclusions.

D'abord, Cicéron n'approche pas la philosophie d'une manière aussi scolaire qu'on le croit souvent. Elle est, pour lui, liée à la vie intérieure, et, plus précisément, à l'accord de cette vie intérieure avec les exigences de l'action. Aussi, lorsqu'il s'adresse aux philosophes, le fait-il avec discernement, non parce que tel ou tel a été son maître, mais parce que, dans l'histoire de la culture, ils ont eux-mêmes posé certaines questions qui s'appliquent encore à la politique romaine (1).

Questions vitales. Telle est la deuxième remarque qui s'impose à nous. Cicéron ne les évoque pas seulement pour meubler les loisirs de sa vieillesse, mais pour sauver sa gloire, pour associer en lui la contemplation à l'honneur. C'est mettre sa culture très haut. Et cela s'accorde fort bien avec le sens de l'idéal qui s'unissait en lui à l'amour du réel, de sa patrie, des hommes, tels qu'ils étaient (2).

A. MICHEL.

---

(1) C'est dans cet esprit qu'il faut aborder l'étude des sources. Philon, Antiochus, ou d'autres, ont pu inspirer tel ou tel passage. Mais l'ensemble de l'œuvre répond aux problèmes originaux qui se posaient à Cicéron.

(2) Les indications bibliographiques que nous avons données ne prétendent pas être exhaustives. Voir aussi notamment H. K. Schulte, *Orator*, et les travaux de M. Orban (*Antiquité classique*, 1950, 27-44).

La religion de Plutarque

Dans les années où s'achève le premier siècle de notre ère et où s'ouvre le deuxième, tandis qu'à Rome, Trajan, «prince excellent » mais sans culture, et les membres les plus lettrés de l'aristocratie, comme Tacite et Pline-le-Jeune, s'accordent à observer une réserve polie à l'égard des dieux et un respect profond pour la tradition religieuse nationale, dans la partie hellénique de l'Empire des écrivains dont le talent assure la renaissance des lettres grecques manifestent une piété ardente. Le plus marquant d'entre eux est Plutarque, qui a dépassé les cinquante ans à l'avènement de Trajan, et dont l'œuvre abondante reflète une dévotion croissante jusqu'à l'heure de sa mort, sous le règne d'Hadrien ; lié avec plusieurs grands personnages de Rome, où il fait au moins deux séjours, mais profondément enraciné dans le sol et la tradition de la Grèce, chargé de missions politiques auprès des autorités romaines et même — à en croire une note à vrai dire douteuse de Suidas — honoré de la dignité consulaire par Trajan, mais archonte de Chéronée, sa ville natale, l'auteur des *Vies parallèles* passe la plus grande partie de sa vie d'abord à Chéronée même, puis à Delphes, où il exerce un vénérable sacerdoce dans le sanctuaire d'Apollon ; dans ces deux endroits, entouré d'un cercle restreint de disciples, il consacre son temps à la méditation et à la discussion sur les sujets les plus variés touchant la civilisation et la littérature, la philosophie et la théologie, la morale et la religion. Rien de systématique dans ces entretiens ou ces exposés aux méandres nombreux, ni analyse profonde, ni synthèse puissante, et les contradictions ne manquent pas ; cependant certaines tendances dominantes et quelques idées maîtresses donnent à la masse bigarrée des *Moralia* une physionomie originale et nettement marquée, avec des traits constants.

En réalité, s'il possède une culture philosophique suffisante pour débattre des problèmes métaphysiques, en se souvenant des leçons de son maître, le platonicien Ammonios, Plutarque se préoccupe avant tout de la vie morale et de la religion, en sorte que ces trois éléments se retrouvent presque toujours associés dans son œuvre ; même lorsqu'il s'élève au niveau des plus hautes abstractions, il ne perd jamais de vue l'aspect humain des questions, les incidences sur la vie de l'âme, et surtout il défend inlassablement comme principe de toute réalité, les dieux, comme support de tout acte et de toute pensée, la piété.

LA POLÉMIQUE CONTRE L'IRRÉLIGION

En se bornant ici à ce qui concerne la religion (1), on distinguera d'abord dans cette entreprise un côté négatif : Plutarque mène une campagne ardente contre les doctrines et les attitudes hostiles à la religion ou qui risquent de lui porter atteinte. Aux Epicuriens, il reproche de nier la Providence divine et, ce faisant, de rejoindre les athées, car nier l'intervention des dieux dans les choses humaines revient, selon lui, à nier leur existence ; croire aux dieux, c'est les craindre ou avoir confiance en eux. Or l'athée ne voit partout que désordre et s'emporte contre la Fortune aveugle ; il ricane devant les cérémonies sacrées et croit qu'il ne reste rien de nous après la mort ; sa doctrine erronée ne lui procure que détresse et misère. Aussi les Epicuriens inspirent-ils à Plutarque moins d'horreur que de pitié (2).

Il se montre plus sévère à l'égard des Stoïciens, bien que Cicéron, un siècle et demi plus tôt, ait opposé leur crédulité presque naïve au matérialisme destructeur du « troupeau d'Epicure « dans le *De Natura deorum* ; c'est qu'ils se donnent l'apparence de sauvegarder le polythéisme et le providentialisme traditionnels, alors qu'en réalité leur « interprétation » partisane les a défigurés et dégradés. Parmi les prétendues contradictions qu'il relève dans leur doctrine — et dont un bon nombre trahissent le caractère tendancieux et superficiel de la critique — les plus graves tendent à montrer, selon lui, que les Stoïciens rabaissent la Divinité : ils la proclament toute-puissante et attribuent un rôle essentiel à la Nécessité ou aux mauvais génies (*De Stoicorum repugnantiis* 1051 C-D), ils prétendent que la Providence règle tout ce qui existe et se fait dans l'Univers et tiennent cependant les hommes pour de pauvres fous (*o. c.* 1048 D-F), ils affirment que la Divinité ne peut être l'auteur de quoi que ce soit de laid ou de honteux et imputent aux dieux le déclenchement des guerres, sous prétexte que les défauts et malheurs particuliers contribuent à l'harmonie de l'ensemble (*o. c.* 1049 C-51 F) (3) ; ils proclament Jupiter éternel et admettent que les autres dieux, tels le Soleil et la Lune, soient périssables, ce qui est incompatible avec la nature du divin (*o. c.* 1051 E-2 B) (4) ; donc, ils retirent à la divinité la toute-puissance et l'éternité et, en fonction de leur rigide monisme du *logos*, lui attribuent la responsabilité du mal. En outre ils osent mettre la divinité au niveau de l'humanité, en prétendant que l'homme peut être aussi sage et par conséquent aussi heureux que les dieux (5) ; enfin, sacrilège impardonnable, leur interprétation naturaliste identifie les dieux avec telle ou telle portion du monde matériel, comme Perséphone avec le *pneuma* des plantes (6). Cette méthode avilissante, que d'autres ont aussi employée pour expliquer le mythe d'Isis et Osiris en identifiant le couple soit à des éléments de l'Univers, soit à des produits du sol, Plutarque l'écarte avec autant de vigueur que l'adoration fétichiste des statues cultuelles ou le culte de certains animaux (7) ; naturalisme, panthéisme, idolâtrie ou zoolâtrie procèdent, à ses yeux, de la même déviation, de la même dégradation théologique : c'est toujours substituer à la divinité un objet matériel, lequel, par définition, ne peut être tout au plus que son ouvrage ou son image. Même sur le plan purement métaphysique, à propos de la création de l'âme dans le *Timée*, avec quelle véhémence Plutarque critique son

---

(1) Cet article n'a pas d'autre but que de proposer à ceux qui n'ont pas l'occasion de feuilleter les *Œuvres morales* de Plutarque un aperçu descriptif de sa pensée religieuse, aperçu nécessairement schématique et superficiel, qui ne tend nullement ni à donner le dernier état des recherches sur les différentes questions ni à présenter des solutions nouvelles. Il existe plusieurs études d'ensemble sur la religion de Plutarque, entre autres P. Geigenmüller, *Plutarchos Stellung zur Religion u. Philosophie seiner Zeit* (Neue Jahrb. für das klass. Altertum, XXIV, 1921, 251 sqq.) et B. Latzarus, *Les idées religieuses de Plutarque* (Thèse. Paris, 1920), qui nous ont beaucoup servi, la seconde surtout; le gros article de K. Ziegler sur *Plutarchos* dans la *Real-Encyclopädie* (XXI, 1, 1951, col. 636-962) accorde plus de place à l'analyse de chaque œuvre qu'à l'étude synthétique de sa pensée; on y trouve néanmoins quelques pages utiles sur ses conceptions philosophiques et religieuses, col. 938-945.

(2) *Non posse suauiter uiui secundum Epicurum*, passim, en particulier 1100 E-1 C, 1102 A-B, 1102 F-3 A, 1103 C-E, 1106 A; *De superstitione*, 165 B, 168 A, 169 D.

(3) Cf. *De communibus notitiis aduersius Stoicos*, 1065 D-6 C, 1067 D-F; 1076 C-F.

(4) Cf. *De commun. not.* 1074 E-SD; *De Iside et Osiride*, 369 A.

(5) *De commun. not.*, 1076 A-C.

(6) *De Iside et Osiride*, 377 D-E; cf. 367 A-C; Th. Hopfner, *Plutarchos über Isis und Osiris*, Prague, 1940, sq., II, 182 sqq.

(7) *De Is. et Os.*, 363 D-7 C; 376 F; 378 F-382 B (cf. *De Superst.* 167 D-E). Chaerémon, philosophe stoïcisant et prêtre d'Égypte contemporain de Néron, qui a écrit sur la religion égyptienne, a pu développer et diffuser l'interprétation naturaliste des croyances égyptiennes, qui provoque ici les critiques acerbes de Plutarque.

commentateur Posidonius, stoïcien imprégné cependant de platonisme, pour avoir trop rapproché, à son goût, l'âme de la matière (1) !

Pas plus que le matérialisme « athée » ou panthéistique, l'évhémérisme ne trouve grâce à ses yeux, car cette doctrine tire le divin de l'humain, abolit la transcendance et représente une forme particulièrement insidieuse d'athéisme ; aussi bien les grands princes qui ont voulu se faire passer pour dieux n'ont conservé que peu de temps la vénération des hommes ; et le prêtre grec ne se gêne pas pour accuser en termes violents les tyrans qui osent se faire représenter avec les attributs divins : parodie absurde et révoltante. Il ne fait pas de doute que ces attaques, dont aucune réserve ne vient atténuer la sévérité, impliquent la condamnation du culte impérial, si populaire dans la Grèce d'Asie (2).

Reste une dernière attitude qui, sans mettre en cause l'existence ou la transcendance du divin, ni la vitalité du culte qui lui est rendu, le dénature et le rabaisse au point de mériter une réfutation en règle de l'auteur, c'est la δεισιδαιμονία, la crainte superstitieuse des dieux. Le superstitieux croit que les dieux existent et qu'ils sont méchants, il leur impute tous les maux qui se rencontrent dans le monde, même les maux d'ordre physique et les accidents du sort, sans chercher à déceler leurs causes réelles particulières, et s'imagine toujours la proie de la vengeance divine (*De superstitione*, 165 B-C ; 168 A-C) ; dans sa pensée, les dieux sont violents, déloyaux, changeants, rancuniers, cruels, susceptibles ; les fables les plus absurdes et les plus effrayantes trouvent crédit auprès de lui, telles les légendes relatives aux Enfers (*o. c.* 170 E ; 166 F-7 A). Aussi n'éprouve-t-il pour la divinité que haine et terreur ; il ne cesse de trembler (*o. c.* 165 D ; 169 E ; 170 E) ; au lieu de chercher un remède à ses difficultés dans sa propre initiative, dans l'assistance du médecin ou du philosophe, au lieu de prier et d'adorer les dieux avec confiance, tantôt il s'abandonne au désespoir, tantôt il s'efforce de les fléchir, comme on fait pour les despotes brutaux, par les pratiques les plus hideuses de la magie ou des cultes barbares (*o. c.* 168 B-9 C ; 170 B-1 C).

Et Plutarque déclare tour à tour la crainte superstitieuse pire que l'athéisme — auquel d'ailleurs elle ouvre la porte — parce qu'elle souille le divin, que par conséquent elle est plus impie (169 F ; 171 B-C), et l'athéisme pire que la superstition, parce qu'il détruit toute considération des dieux, que le vulgaire doit craindre pour se retenir sur la pente du vice (3). De fait, notre moraliste se soucie moins de prouver la vérité objective de sa doctrine religieuse et de réfuter les théories contraires par la voie du raisonnement et de la démonstration logique, que de peindre la misère morale de ses adversaires et la félicité de ses partisans : en somme le critère de la vraie religion consiste moins dans sa vérité théologique que dans le bonheur qu'elle assure au fidèle, ce qui, après tout, n'est pas si naïf...

CONCEPTION DE LA DIVINITÉ

Face à ces victimes de doctrines erronées se dressent les grandes figures que Plutarque admire et s'efforce d'imiter : Pythagore, fondateur d'un culte simple et noble, les prêtres égyptiens qu'il a fréquentés chez eux — tel son ami Sérapion à qui est dédié le *De E apud Delphos* — ou dont il a médité les œuvres — comme le fameux Manéthon — et surtout Platon, qui a exercé l'influence la plus profonde sur sa pensée philosophique et son attitude religieuse (4). S'inspirant de l'enseignement de ces pieux maîtres, Plutarque s'est formé une idée de la divinité singulièrement pure et élevée.

Avant tout Dieu *est*, c'est-à-dire *est un* ; sa nature, soustraite au changement et à la diversité, diffère radicalement de celles des hommes, de tous les êtres animés, et des choses, qui ne participent réellement à l'être ni les uns ni les autres ; il est transcendant, pur esprit, inengendré et impérissable ; il est tout-puissant, souverainement bon, saint et parfait (5) ; de toute éternité

(1) *De animae procreatione in Timaeo* 1023 B ; les exégètes modernes ont du mal à se représenter ce que pouvait être exactement sur ce point la pensée de Posidonius ; cf. G. Altmann, *De Posidonio Timaei Platonis commentatore* (Diss. Kiel 1906), 9 sqq. ; Ph. Merlan, *Poseidonios über die Weltseele in Platons Timaios*. Philologus LXXXIX, 1934, 197 ; P. Thévenaz, *L'âme du monde, le devenir et la matière chez Plutarque* (Belles-Lettres, 1938), 67 sq.

(2) *De Is. et Os.*, 359 F-360 D ; *Ad principem indoctum*, 780 E ; 781 B ; cf. Latzarus, *op. cit.*, 97 ; 148 ; K. Scott, *Plut. and the ruler cult*, Trans. Amer. Philol. Assoc. LX, 1929, 19 sqq.

(3) *Non posse suauiter uiui secundum Epicurum* 1101 C-D ; 1104 B.

(4) *De superst.*, 169 E ; *Numa*, 65 B-C ; *Quaestiones conuiuales*, V, 5, 1 = 678 C-D ; cf. Latzarus, *op. cit.*, 44 sqq.

(5) *De E apud Delphos*, 392 A-B ; 393 B-D ; *Quaest. conuiu.*, VIII, 1, 3 = 718 A ; *Non posse suauiter...* 1102 D-E ; 1103 B ; *De sera numinis uindicta*, 550 D (cf. Plat. *Lois* 715 E).

il sait tout, contemple les vérités éternelles et jouit du bonheur idéal. Il est le père de tout ce qui naît, comme du monde, qu'il a créé en introduisant l'ordre dans la matière chaotique, et de l'âme cosmique et humaine (1).

Cette conception, directement héritée de Platon et — notons-le en passant — singulièrement voisine de la théologie chrétienne, soulevait trois sortes de difficultés, auxquelles Plutarque apporta trois solutions qui constituent autant de traits caractéristiques de sa doctrine : incompatibilité de la perfection divine et de l'existence du mal, contradiction entre la théologie unitaire et le polythéisme traditionnel, distance infranchissable entre la divinité souveraine et l'humanité misérable.

***

D'abord se pose à lui, comme à beaucoup d'hommes de son temps et de tous les temps, mais avec une acuité particulière, l'éternel problème de l'origine du mal, celui-là même qui devait hanter le jeune Augustin et contribuer à le jeter dans les bras des Manichéens ; Tacite, pessimiste et mécréant, pouvait faire grief aux dieux des misères qui accablent l'homme ; pour qui reconnaît à la divinité bonté et perfection souveraines, c'est chose impossible. Plutarque trouva dans certains textes de la vieillesse de Platon le point de départ et dans certains systèmes helléniques ou orientaux les exemples d'une solution acceptable : le dualisme. Au point de vue philosophique, la thèse repose sur une interprétation de la doctrine platonicienne de la création de l'âme, telle qu'on la trouve formulée dans le *Timée* (2) : prenant position contre les commentaires qui l'ont précédé, Plutarque affirme que, dans la pensée de Platon, l'âme du monde n'a pas été créée en substance par le Démiurge, mais que dans le chaos antérieur à l'organisation du *cosmos* préexistait une âme mauvaise, nécessaire pour animer ce corps précosmique du mouvement désordonné que lui reconnaît l'auteur du *Timée*. P. Thévenaz a mis en lumière les facteurs qui ont préparé cette interprétation tendancieuse (3) : transformation de l'idée de matière depuis Platon, entraînant dans des esprits peu rigoureux la confusion inconsciente de sa notion de χώρα avec la notion de ὕλη (aristotélicienne) ou même de σῶμα ; projection dans le temps, sous forme cosmogonique, de l'analyse platonicienne qui avait une valeur logique et appliquait à l'âme du monde la méthode mathématique de la génération des figures ; actualité et urgence du problème de l'origine du mal. Donc à côté de Dieu et de la matière inerte, Plutarque pose un troisième terme, très différent du τρίτον platonicien, un principe de mouvement irrationnel antérieur chronologiquement à l'âme bonne projetée par Dieu ; la lutte entre ces deux âmes, entre l'ordre et le désordre, constitue l'histoire dramatique du monde (4).

Cette conception existait en germe dans le mythe du *Politique* (269 A-270 D), où l'on voit la sphère céleste, mue dans le sens direct par l'impulsion divine, reprendre dès qu'il l'abandonne à elle-même son mouvement propre en sens inverse, et surtout dans un passage des *Lois* (X, 896 D-E), où il est affirmé successivement que l'âme, mouvement qui se meut lui-même, est nécessairement antérieure au corps et cause de tout, que le ciel est mu par une âme, et enfin qu'on ne peut supposer moins de deux âmes, l'une bienfaisante et l'autre capable de produire le contraire de ce que produit la première ; n'est-ce pas aussi ce principe moteur désordonné que Platon appelle parfois *Nécessité* (5) ? Si l'exégèse de Plutarque est infidèle au texte du *Timée* — l'« Essence divisible » n'est pas une âme précosmique ; la genèse du monde y est présentée comme logique et non chronologique ; le mélange « Divisible-Indivisible » n'a rien du couple « forme agissant sur « matière » — elle n'en apparaît donc pas moins comme un prolongement légitime du platonisme (6).

Du moins le Maître prenait-il grand soin, pour éviter toute équivoque, d'exclure « je ne sais quel couple de dieux dont les volontés s'opposeraient (*Polit.* 269 E) ; son disciple attardé fut moins prudent et multiplia au contraire les rapprochements avec tous les systèmes dualistiques de lui connus. Dans le *De Iside et Osiride* en particulier (369 B-270 E), il en passe au moins neuf en revue, pour étayer par des exemples l'interprétation dualistique et platonicienne qu'il propose du mythe égyptien ; il donne cette conception de deux grandse forces rivales comme très ancienne, d'origine indéterminable, mais en circulation un peu partout, chez les Barbares aussi bien que chez les Grecs. A la différence des Atomistes et des Stoïciens qui prétendent vaine-

(1) *Quest. conuiu.*, VIII, 2, 1 = 718 C-D ; *De Is et Os.* 375 C ; 377 F ; *De animae procr.* passim.
(2) *De animae procreatione in Timaeo* [Plat. 35 A-B] ; voir notamment 1015 C-F.
(3) P. Thévenaz, *L'âme du monde, le devenir et la matière chez Plutarque.* (Belles-Lettres 1938), 108 sqq.
(4) Thévenaz, *op. cit.*, 78 sq. ; 100 sq.
(5) Thévenaz (*op. cit.* 69), cite Plat. : *Tim*, 47 E ; 56 C ; 68 E ; *Polit.*, 272 E ; *Rep.*, X, 616 C.
(6) Thévenaz, *op. cit.*, p. 69 et n. 1.

ment édifier un monisme de l'*alogon* ou du *logos*, la plupart des hommes — et les plus sages — pensent que le monde est le champ et l'enjeu de la lutte entre un démiurge du bien et un démiurge du mal, entre lesquels une troisième force tente souvent un effort médiateur ; à l'appui de son affirmation, Plutarque cite d'abord deux religions orientales : celle de Zoroastre, en Perse, où Oromazdes (= Ormuzd, Ahura-Mazda), prince de la lumière, combat Ahriman (Angra-Mainju), prince des ténèbres, avec intervention de Mithra en faveur du premier, et celle des Chaldéens, sur laquelle il est moins bien renseigné et qu'il imagine à tort dominée par un conflit entre deux planètes bienfaisantes et deux planètes malfaisantes, les trois autres étant indifférentes. Ensuite il énumère, apparemment selon un ordre chronologique, une série d'exemples empruntés à la religion et à la philosophie de la Grèce : la prétendue triade Zeus (le bien) — Hadès (le mal) — Aphrodite et Arès (la concorde), qu'on ne voit guère attestée en dehors de ce texte, les systèmes d'Héraclite, d'Empédocle, des Pythagoriciens (avec leurs cinq couples de contraires), d'Anaxagore et... d'Aristote (1) ; mais c'est évidemment à Platon qu'est réservée la dernière et la meilleure place dans cette liste, car c'est à la lumière de la métaphysique platonicienne, telle du moins qu'on la trouve dans le *Timée* et dans les *Lois*, où elle offre, selon Plutarque, sa forme la plus achevée, que le prêtre de Delphes entend rendre compte des célèbres divinités alexandrines (*De Is. et Os.* 370 F-3 E ; 376 F-7 A) : *Osiris* représente selon lui l'Etre intelligible, le Noûs, le bien, le céleste, *Typhon* l'irrationnel, le destructible, l'âme mauvaise, le principe du Mal dans l'âme, le corporel ; entre les deux, mais plus proche du premier, Isis incarne la matière qui, dans le traité *De Iside et Osiride* (372 E-F), possède la propriété de fuir le Mal et de se porter vers le Bien comme chez Aristote, tandis que le *De Animae procreatione*, plus fidèle à la doctrine de Platon (1015 A), lui prête une passivité absolue et le *De defectu oraculorum*, moins analytique, un pouvoir destructeur qui en fait la cause même du mal (2).

Inutile de souligner que cette interprétation dualistique de la légende d'Isis et Osiris ne doit rien à l'Egypte et que les échos de ces croyances que Plutarque croit découvrir chez Platon sont purement imaginaires (3). Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, que notre auteur ait inventé lui-même cette exégèse ; il est possible et même probable que le zèle religieux de platoniciens antérieurs s'était déjà exercé sur le culte, en vogue croissante, des dieux d'Alexandrie pour lui trouver, avec l'accord de son clergé, une signification hautement philosophique ; et l'on a songé au maître de Plutarque, le philosophe platonicien Ammonios (4) ; mais l'hypothèse est indémontrable, et surtout on doute que ces interprétations aient revêtu la forme résolument dualistique que Plutarque a donnée à la sienne puisqu'il nous apparaît comme le premier à tirer aussi nettement dans ce sens la doctrine de Platon. Cependant nous sommes mal renseignés sur l'activité des Néo-pythagoriciens, dont la réflexion, de tendance nettement dualistique, s'était appliquée également au platonisme et à la religion égyptienne : Plutarque nous dit textuellement que les Pythagoriciens considéraient Typhon comme un « pouvoir démoniaque » (*Is. et Os.*, 363 *a*). Quoiqu'il en soit, s'il faut faire une place à cette influence incertaine d'une exégèse antérieure, il ne semble pas qu'elle ait joué un rôle important.

Tout se passe en effet comme si la réflexion de Plutarque, ébranlée par les textes de la vieillesse de Platon qui contenaient en puissance le dualisme, s'était définitivement orientée en ce sens sous l'influence de la doctrine zoroastrienne, qu'il connaissait bien (5) : dans le *De Iside...*, le reflet du mazdéisme est plus nettement visible, le dualisme, durci et grossi par les personnifications mythologiques, y préfigure en quelque sorte le manichéisme ; dans le *De Animae procreatione*, rédigé vraisemblablement plus tard, Plutarque se rapproche davantage de Platon : l'âme précosmique désordonnée y apparaît moins comme une force luttant contre une autre force que

(1) Énumération semblable dans le *De animae procr.*, 1026 B-C, mais Parménide y remplace les Chaldéens, les Pythagoriciens et Aristote.

(2) *De def. orac.* 414 D ; cf. Thévenaz, *op. cit.*, 108 sq.

(3) *De Is. et Os.*, 372 E ; cf. Th. Hopfner, *Plut. über Is. u. Os.* II, 200 ; 216.

(4) L. Parmentier, *Recherches sur le traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque*. Mém. Acad. Belg., lettres, 2e série, XI, 1913, 5 sq. ; l'hypothèse aurait évidemment plus de poids si l'on avait réussi à identifier le maître de Plutarque avec Ammonios de Lamptrai, auteur d'un ouvrage *Sur les autels et les sacrifices*, et à démontrer qu'il était originaire d'Alexandrie ; mais les probabilités vont en sens contraire (cf. O. Gréard, *De la morale de Plutarque*, Paris 1866, 34 sq. ; K. Ziegler, *RE* XXI, 1, 652). Voir aussi G. Lafaye, *Hist. du culte des divin. d'Alexandrie hors d'Egypte* (Paris 1883), 66 sq.

(5) Cf. Th. Hopfner, *op. cit.*, II 203 sqq ; sur l'influence exercée par les « Mages » sur Platon vieillissant, Plutarque et les Néo-pythagoriciens, cf. F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain* (4e éd., Paris 1929) 141 ; 278 sqq ; sur les pages du *De Is. et Os.*, relatives à Zoroastre, cf. F. Cumont et J. Bidez, *Les Mages hellénisés* (Belles-Lettres 1938) I 56 sq. ; II 70 sqq.

comme une « malfaisance négative », une résistance à l'effort de la volonté intelligente (1). Cependant elle reste une âme mauvaise, d'où le mal tire son origine et Plutarque ne manque pas de rappeler dans ce traité la plupart des systèmes énumérés antérieurement dans le *De Iside*, qui lui paraissent témoigner de l'universalité du dualisme (2).

***

Ce dualisme, qui rend compte de l'origine du Mal, n'est pas inconciliable avec une théologie moniste, à condition que l'Esprit du Mal soit inférieur à celui du Bien, comme c'était le cas chez Zoroastre et chez Plutarque, ou comme on peut le voir dans le christianisme, où la révolte de Satan ne met pas en cause le monothéisme fontamental (3). Or, nous l'avons vu, la philosophie de Plutarque impose au principe de diversité la domination de l'Un ; d'autre part l'Etre suprême ne reste pas chez lui un principe abstrait : il le considère comme une personne divine ; mais celle-ci ne porte pas toujours le même nom : il l'appelle tantôt Zeus, le roi traditionnel de l'Olympe à qui la plupart des philosophes laissaient la souveraineté de l'Univers, tantôt Apollon, le dieu de Delphes dont il est le prêtre et qu'il refuse de laisser assimiler au soleil, matériel et mobile (*De E apud Delphos* 393 F), tantôt Osiris, que son interprétation platonicienne identifie avec le principe d'ordre éternel. Mais nulle part Plutarque n'ose reconnaître que ce soient là « les appellations diverses d'une même divinité » (4), comme s'il lui semblait sacrilège de supprimer ces redoutables personnes célestes, avec les attributs, les pouvoirs, la physionomie propres que la piété séculaire leur avait conférés.

Aussi, à côté ou un peu au-dessous de cet Etre suprême dont l'unité intrinsèque apparaît quelque peu distendue, Plutarque laisse vivre une pluralité de dieux dont il ne précise ni le nombre, ni les fonctions, ni les caractères, ni même la nature : tandis que Zeus dispose tout sur la terre, un autre dieu dispense les dons aux hommes (*Oneiros*, le Rêve, et *Hypnos*, le Sommeil, auxiliaires d'Esculape ?), un autre personnifie la douceur (*Dionysos* ?...), un autre chasse les maux (*Héraklès* ou *Hermès* ?), Apollon, distinct en l'occurrence de Zeus, veille sur nous, selon la formule de Pindare (5). Dans l'ensemble de son œuvre, on voit défiler de nombreuses figures divines : Arès, Dionysos, Hermès, Isis, Déméter/Cérès, Koré/Perséphone, etc... Ce sont des dieux auxiliaires, qui assistent la Providence unique (6).

On saisit ainsi sur le vif, chez Plutarque, le conflit entre l'exigence monothéistique, que le progrès et la diffusion de la réflexion philosophique, aidée par l'influence de certaines religions exotiques telles que le judaïsme, rendaient chaque jour plus impérieuse, surtout dans les milieux cultivés, et le polythéisme traditionnel, profondément enraciné dans les croyances populaires comme dans les consciences scrupuleuses, et partie intégrante de l'édifice intellectuel, moral et politique du monde gréco-romain. Chez lui encore, on voit se développer et se préciser les deux solutions qui, en s'étayant l'une l'autre, devaient permettre ultérieurement une conciliation provisoire et qui, l'une comme l'autre, tirent leur origine de la nuit des siècles : le syncrétisme et le démonisme.

Le syncrétisme joue un rôle important dans la théologie de Plutarque ; on y discerne nettement ses deux composantes : tendance à identifier entre eux les dieux des divers peuples et à rapprocher leurs cultes, non plus pour se les représenter plus aisément dans l'esprit ou pour les naturaliser aux fins d'annexion, selon la méthode de l'*interpretatio romana*, mais avec l'idée que tous les peuples adorent les mêmes dieux, sous des noms et au moyen de pratiques qui diffèrent (7) ; en second lieu, désir de réduire le nombre des dieux à l'intérieur du panthéon gréco-romain, en éliminant les moins puissants et les plus oubliés ou par des assimilations entre divinités

(1) Thévenaz, *op. cit.*, 119.

(2) *De Is. et Os.* 1026 B-C.

(3) Cf. Cumont-Bidez, *Mages hell.* I, 59.

(4) Cf. Latzarus, *Les idées relig. de Plut.* 95 sq. et textes cités.

(5) *Non posse suauiter...* 1102 E. En réalité, les épithètes que Plutarque attribue ici à des dieux anonymes, mais distincts de Zeus, sont en général accolées à Zeus lui-même, et jusque chez Plutarque ! Cf. *De commun. notit.* 1076 B ; cependant Dionysos est dit Μειλίχιος dans le *De esu carnium* 994 A ; Ἀλεξίκακος est l'épithète d'Héraklès chez Lucien (*Alex.* 4), d'Hermès chez Aristophane (*Pax* 422 ; *Nu.* 1372) ; sur Oneiros et Hypnos Ἐπίδωται, à Epidaure, cf. Jessen, *RE* VI, 1, 60 sq.

(6) Sic, in *De Is. et Os.*, 377 F-8 A ; cf. Latzarus, *op. cit.*, 90.

(7) *De Is. et Os.*, 378 A ; cf. Latzarus, *op. cit.*, 50 sqq.

plus ou moins voisines. Ainsi s'expliquent ces équations si fréquentes dans le *De Iside et Osiride*, le *De Facie in orbe lunae* et les *Quaestiones conuiuales*; les unes sont justifiées: Osiris = Dionysos (et d'ailleurs Osiris = Sérapis) (1), Neith de Saïs = Athéna (*De Is. et Os.* 363 F ; cf. Hérodote II, 59), Zeus = Amoun, Isis = Déméter = Io = Sémélé (*De Is. et Os.* 354 C-D), Koré = Perséphone = la Lune (*De facie* 942 D sqq.) ; d'autres surprennent : Geb = Kronos (*De Is. et Os.*, 355 D), une assimilation est esquissée entre Artémis et Athéna par le moyen terme de la Lune (*De facie* 938 D-E) et même entre Latone et Héra, entre Arès et Apollon (2), Dionysos = à la fois Adonis et... Jéhovah ! (*Quaest. conuiu.* IV, 5, 3 = 671 B-C). D'ailleurs ces identifications ne sont ni systématiques, ni constantes : ainsi Hadès est assimilé tour à tour à Ahriman, comme principe du Mal, et à Osiris, sans doute en vertu de la bonté dont Plutarque le loue dans un troisième texte ! (3).

***

Le second moyen consiste à faire descendre les hôtes du ciel au rang de puissances intermédiaires, ce qui permet en outre de résoudre le problème délicat, déjà posé par Platon, des relations entre la divinité et les hommes. Ici encore, rien d'assuré, ni de fixe : les prétendus dieux à qui la mythologie prête des aventures scabreuses ou scandaleuses ne peuvent être que des demi-dieux (*De def. orac.* 417 F) ; mais pour d'autres, il y a incertitude : le Soleil, par exemple, que Plutarque refuse absolument d'identifier avec le dieu souverain Apollon, est-il un autre dieu ou un démon ? L'auteur ne se prononce pas (4). Nous reviendrons sur sa démonologie, en exposant sa conception des rapports entre les dieux et les hommes.

En fin de compte, lorsqu'on passe en revue les dieux préférés de Plutarque, on s'aperçoit qu'en dehors de Zeus et d'Apollon, qu'il avait des raisons particulières de placer au premier rang, sa piété se porte essentiellement sur les divinités des mystères helléniques, Déméter et Dionysos, et sur les dieux d'Alexandrie, que la volonté politique de Ptolémée Sôter, et l'action réformatrice de ses prêtres Timothée et Manéthon avaient adaptés aux idées helléniques, puis largement diffusés dans tout l'Orient hellénistique, bientôt dans tout le monde gréco-romain.

En revanche les cultes de l'Orient « barbare » n'ont pas la faveur de Plutarque ; leurs rites et souvent leur clergé paraissent trop grossiers, trop indécents, indignes en somme de la divinité qu'ils prétendent honorer, à ce Grec sage et délicat : il mentionne très rarement et pour s'en indigner le culte de Cybèle et d'Attis ou celui d'Adonis (*De Superst.* 171 B), pourtant adoré à Athènes dès le IV^{e} siècle avant J.-C., il s'en prend aux faux devins qui hantent les temples de Cybèle et aussi ceux de Sérapis (*Amatorius* 756 C), il énumère avec âpreté les pratiques « superstitieuses » des Juifs et des Syriens et va même jusqu'à englober dans sa condamnation chauvine toute intrusion de mots étrangers ou de formules barbares dans les cérémonies helléniques (*De superst.* 166 A-B ; 170 E), intrusion qui constitue un outrage aux traditions nationales ; sur Mithra, rien de plus qu'une discrète allusion à son rôle de médiateur dans le dualisme de Zoroastre (*De Is. et Os.* 369 E).

Donc hostilité méprisante pour les cultes des Barbares, même si le philosophe admet certains rapprochements entre leurs divinités ou leurs doctrines et celles de la Grèce. Seuls les cultes de l'Égypte font exception, car le pays qui a pour capitale Alexandrie est comme un prolongement de la Grèce, ses prêtres passent pour avoir entretenu des relations avec les penseurs hellènes depuis les temps les plus reculés et Plutarque, qui a vécu près d'eux, en compte plusieurs au nombre de ses amis (5).

(*A suivre*).

J. BEAUJEU.

(1) *De Is. et Os.* 362 B; 364 E-F; le rapprochement remonte au moins à Hérodote (I, 25) : cf. Th. Hopfner, *Plut. ü. Is. u. Os.* II, 161 sq.; 168.

(2) Περὶ τῶν ἐν Πλαταιαῖς Δαιδάλων,, 4-5.

(3) *De Is. et Os.*, 370 C; 382 E et *De superst.* 171 D; cf. Latzarus, *op. cit.*, 52; en réalité le moyen terme est Dionysos, dieu des morts et de la résurrection dans l'orphisme (cf. *De Is. et Os.* 361 F-2 B et Hopfner, *op. cit.* II, 134).

(4) *De E apud Delphos* 393 F-4 A; *De Is. et Os.*, 372 A; cf. Thévenaz, *L'âme du monde...* 96 sq.

(5) L'attitude de Plutarque est très voisine, à cet égard, de celle de l'empereur Hadrien et annonce aussi la dévotion d'Apulée; nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre étude sur Hadrien dans *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, I (Belles-Lettres 1955), 220 sqq.

LE IIe CONGRÈS INTERNATIONAL POUR LE LATIN VIVANT

Au début de septembre, un an jour pour jour après le sixième congrès international de l'association Guillaume Budé, Lyon a vu se réunir le deuxième congrès international pour le latin vivant. Ce n'est pas seulement son prestige de ville romaine qui lui a valu cet honneur. M. le recteur Capelle est l'un des promoteurs du mouvement pour le latin vivant, or, c'est à Lyon que, devenu directeur général de l'Institut national des sciences appliquées, il a implanté ce très considérable établissement où des ingénieurs doivent être formés par milliers. Voilà donc un cadre entièrement neuf, des bâtiments-champignons destinés à abriter des scientifiques et dont l'esthétique est celle de demain, et là sont venus se réunir des latinistes appartenant à dix-huit pays, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique. France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse et Venezuela.

Les faits mêmes contiennent plus d'une leçon : du congrès d'Avignon en 1956 au congrès de Lyon, la vallée rhodanienne aura, comme par le passé, servi à la diffusion de la langue latine, mais contrastant avec le palais des Papes qui abrita le premier congrès le décor très moderne d'un institut scientifique paraît présager que le temps des réalisations approche. A ce deuxième congrès, comme l'observaient ceux qui avaient assisté au premier, on parlait latin beaucoup plus souvent et bien davantage. Disons-le tout de suite : de nombreux congressistes, des italiens et des autrichiens surtout, réclamaient qu'on usât du latin à l'exclusion des langues nationales, et qu'on fît de cette exigence la règle absolue du prochain congrès. M. Paladini (université de Bari) monta même à la tribune pour formuler cette proposition, et elle fut applaudie si vivement qu'on ne saurait dire qu'elle ait été rejetée. Elle a été ajournée sur les observations très sages et très mesurées de M. Schilling (université de Strasbourg) selon qui le but du mouvement étant de gagner au latin de nombreuses sympathies, il fallait se garder de tenir à l'écart ceux qui auraient le plus besoin, voire le plus envie de s'en rapprocher. Disons-le aussi, et en toute sincérité sans masochisme national, on a pu constater que la pratique du latin est chose courante pour bien des professeurs étrangers, alors qu'on n'y est pas habitué dans les pays de langue française ; ailleurs, le latin est encore parlé.

A vrai dire, l'expression « latin vivant » peut jeter dans l'incertitude un universitaire que sa formation intellectuelle et scientifique, l'évolution des programmes et les pressions exercées par l'administration centrale ou certains de ses représentants n'ont pas habitué à considérer ainsi les problèmes du latin. Ne nous demandons pas maintenant si ces conceptions sont la cause dans notre pays de l'affaiblissement des études secondaires, mais essayons plutôt de distinguer, selon nos habitudes traditionnelles, des thèmes de pensée et des orientations de l'action qui pour les partisans du « latin vivant » paraissent inséparables, alors que nos structures scolaires obligent à les séparer arbitrairement.

L'une de ces orientations tend à répandre l'emploi du latin comme langue-véhicule entre les savants. Ce retour aux usages de naguère est-il une régression ? M. J. Soustelle « ministre de l'avenir » a-t-on dit parfois, et qui en tout cas n'est pas ignorant des problèmes de la communication entre les hommes, écrivit dans un message au congrès : « On peut se demander ce que l'humanité et la civilisation ont gagné à voir se fragmenter l'unité linguistique qui permit encore pendant longtemps aux savants des pays les plus divers de correspondre et de s'entendre pour ainsi dire de plain-pied. Les efforts qu'impose cette fragmentation à ceux qui étudient, aux chercheurs, aux enseignants sont souvent très lourds. Aussi a-t-on ressenti le besoin d'un véhicule commun des pensées. Mais à quoi bon s'acharner à créer des langages artificiels forcément imparfaits dans leur perfection théorique, quand existe le latin, avec sa précision, sa clarté et l'inépuisable richesse d'un vocabulaire qui peut sans peine être étendu aux dimensions des techniques d'aujourd'hui ? Sans poursuivre de chimériques desseins, on peut en tout cas s'attacher à doter les sciences et les lettres d'un instrument de choix en faisant revivre le latin... ».

On le voit, il ne s'agit pas, comme des esprits superficiels l'ont cru non sans malice, de demander en latin le bureau de tabac, une chambre d'hôtel, ou un bifteck ni de dire « quousque tandem... » à son coiffeur. Il s'agit d'user du latin pour s'informer des travaux accomplis sur une question scientifique ou du jugement d'un interlocuteur savant. Qui nierait sérieusement que le latin est précisément cet instrument de la discussion et du jugement ?

D'où l'on revient aux problèmes pédagogiques. Quoiqu'on ait réduit les horaires, quoique trop de gouvernements cherchent assez aveuglément des succès techniques à court terme, n'est-il pas indispensable que de nombreux jeunes gens dans le monde apprennent le latin afin de disposer et d'un moyen de culture et d'un moyen d'information scientifique ? A cette fin ne convient-il pas d'utiliser certaines des méthodes qui ont fait leurs preuves dans l'enseignement des langues vivantes ?

Enfin, cet intérêt pour le latin que partagent tant de peuples et le désir de posséder une langue commune correspondent à un besoin profond d'unité et de fraternité entre les nations. Le latin, qui le peut, ne doit-il pas aider les hommes à s'entendre entre eux, et surtout les jeunes qui auront à assumer demain la guerre ou la paix ? Tout en apportant les richesses de la culture antique, la langue latine ne doit-elle pas servir d'instrument à l'humanisme vécu, pratiqué grâce à la conversation et à l'échange des idées dans la même langue ? Tels sont les problèmes que se posaient les membres de l'association.

Le 8 septembre au matin, le congrès commença par une brève séance d'ouverture où, en présence de toutes les autorités de la région, prirent la parole M. le recteur Capelle et M. Collomb, vice-président du conseil général du Rhône. Peu après débutait la première séance de travail, présidée par M. Boyancé, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. Il s'agissait d'apprécier les activités et les recherches poursuivies depuis le premier congrès, telles que la rédaction d'une grammaire abrégée d'usage international ou la composition d'un manuel d'auto-enseignement, comparable aux méthodes de langues vivantes. On entendit des communications de M. Haury (université de Bordeaux), M. Winkler (Graz), Mme Isnenghi (Autriche). La séance de l'après-midi, présidée par Mlle Malcovati, doyen de la faculté des lettres de Pavie, était consacrée au latin à l'école. M. Bornemann (université de Francfort) donna dans le rapport de base de nombreuses indications sur la manière d'enseigner le latin par une méthode active appropriée. Le congrès écouta avec beaucoup d'attention la communication brève mais substantielle de Dom Hypeau sur la pratique du latin par les élèves : il apparaît que de très jeunes gens arrivent à parcourir des livres entiers. Après une communication de M. Alain Bourgeois (Paris, Buffon), la séance fut vivement animée par l'éloquence du R.P. Freire (Braga, Portugal) qui parlait le latin avec une aisance et une abondance extraordinaires : il réclama la liberté de la prononciation afin d'user de ce qu'il estimait être la prononciation vaticane. Mais la prononciation même de l'orateur nuisit à sa thèse, car elle montrait que la liberté laisse place à des articulations nationales ou régionales bien gênantes pour les auditeurs d'un autre pays. Après une brève mise au point de M. le recteur Capelle, qui rappela que le congrès d'Avignon s'était prononcé en faveur de la prononciation restituée, vinrent les communications de M. Oerberg (université de Copenhague) « Lingua latina per se explicata », et de M. R. Fohalle (université de Liège) « Proverbes et expressions proverbiales du latin parlé ».

C'est sous la présidence de M. Fohalle qu'eut lieu le mercredi matin la séance consacrée au latin et aux sciences. En l'absence de M. des Abbayes, professeur à la faculté des sciences de Rennes, c'est M. le recteur Capelle qui présenta le rapport. Il insista sur les avantages de la culture latine pour la formation des scientifiques à qui elle donne le sens de la complexité et du qualitatif, puis montra comment le latin pouvait servir de langue de communication entre les savants. Au moment où les publications scientifiques se multiplient, on emploie des langues nationales de plus en plus nombreuses. La création d'un corps d'interprètes scientifiques, fort utile, ne résoudra qu'une partie des problèmes, comme d'ailleurs l'emploi éventuel des machines à traduire, car il restera nécessaire pour le savant de chercher et de s'informer par lui-même, et d'entretenir des relations personnelles avec des savants d'autres nationalités. Ajoutons-le : il y a là une véritable nécessité, et si les latinistes pouvaient offrir leurs services, la demande ne tarderait pas. Après une communication très remarquée de M. G. Tournier, directeur de la Compagnie nationale du Rhône, sur la nécessité des études classiques, le congrès entendit MM. da Nobrega (droit, Brésil), Julien Huber, de l'Académie de médecine, G. Pacitti (Istituto di studi romani), Juret (communication lue par Mlle Lhoste) et Mir, directeur de la revue *Palaestra Latina*. Sur la question des néologismes qui peuvent intriguer ou inquiéter plus d'un latiniste, observons que le congrès souhaite l'emploi des formules les plus brèves possible, et plutôt que des créations le néologisme d'emploi où l'on imite en latin la dérivation sémantique moderne (film = *pellicula*). Quant aux termes d'origine grecque, ils ne paraissent pas faire difficulté.

Le matin du 10 septembre, après une demi-journée de détente passée la veille dans les monuments romains de Lyon, les congressistes retrouvèrent le tout neuf auditorium de l'I.N.S.A. pour y parler latin. Sous la présidence du Dr Eberlé, éditeur de la *Stuttgarter Zeitung*, le congrès entendit le rapport du R.P. Jimenez Delgado, doyen de l'université pontificale de Salamanque, « latinus sermo inter doctos homines communis est habendus », et l'on remarqua le projet, qui sera, paraît-il, bientôt réalisé, de créer une école « normale » de latin où pendant deux années les futurs professeurs pratiqueront la langue. Suivirent les communications de MM. Avallone (Salerne) et Tamborlini (ministère de l'Instruction publique, Rome). A la séance de l'après-midi furent présentés le rapport de M. G. Laforest sur « le latin, occasion et moyen de communication entre les jeunes en dehors de l'activité scolaire » et des communications de MM. J. Guillen (Salamanque) et Goodwin Beach, qui lui-même présidait la séance.

En attendant le dîner à la préfecture et l'excursion du lendemain à Vienne il restait à dégager les conclusions du congrès et à remercier les organisateurs, MM. Aubanel et le recteur Capelle. C'est ce que fit dans un discours très remarqué M. le doyen Bruhl (Lyon). Auparavant les congressistes avaient adopté à l'unanimité les vœux dont nous croyons utile de reproduire ici la version française :

Le congrès de Lyon reprend les vœux adoptés au congrès d'Avignon ; et adopte les vœux suivants sur le thème qui lui était proposé du latin comme moyen de liaison :

1° Le latin, moyen de communication dans le domaine de la science.

Le congrès recommande :

— d'employer le latin dans les résumés qui doivent accompagner les publications en langue nationale, livres et articles ;

— de joindre aux publications savantes une table des matières en latin ;

— il prie l'U.N.E.S.C.O. et les autres organisations internationales d'inviter les revues et les congrès internationaux à faire place au latin dans les résumés de leurs travaux ;

— il souhaite que l'U.N.E.S.C.O. publie une bibliographie donnant en latin de brefs résumés des travaux scientifiques.

2° le latin, comme moyen de communication dans le domaine des humanités ;

A cet effet. et pour compenser la diminution des horaires scolaires, le congrès recommande de

renouveler l'enseignement, de recourir à une méthode plus active, d'introduire à côté des procédés traditionnels des exercices présentant aux enfants le latin comme une langue vivante (conversation facile, dialogues entre élèves, résumés de lecture, rédactions).

Le congrès recommande l'acquisition progressive et liée aux lectures du vocabulaire de base;

la lecture cursive de textes étendus et de livres; (à cette fin les professeurs donneront aux élèves les plus jeunes des textes faciles et récréatifs);

la lecture dans les classes terminales de textes variés, anciens et modernes, et pouvant porter sur des sujets scientifiques.

A l'intention des maîtres et des étudiants, le congrès recommande d'instituer des stages, éventuellement internationaux, et d'établir, selon les possibilités, des écoles spécialisées.

3° le latin, moyen de communication entre les jeunes.

Le congrès souhaite que les jeunes gens et leurs familles soient mieux informés des avantages d'ordre intellectuel et d'ordre pratique de l'étude du latin.

Il souhaite que les jeunes gens de diverses nations et de formations différentes échangent des lettres en latin, que par cette correspondance ils apprennent à mieux se connaître et à s'estimer ; qu'ainsi le latin contribue à la compréhension mutuelle des peuples.

Le congrès a enregistré avec satisfaction la création de la revue *Vita Latina* qui continuera à servir de lien entre tous ceux qui s'intéressent au latin vivant.

Michel RAMBAUD.

A travers les livres

LITTÉRATURE ET LANGUE FRANÇAISES

Charles Foulon : *L'Œuvre de Jehan Bodel*, P.U.F. Paris 1958, 811 p. in-8°. (Travaux de la Faculté des lettres et sciences humaines de Rennes, série I, volume 2).

Ce gros volume, consacré à l'œuvre de Jehan Bodel, un des écrivains les plus attachants de notre Moyen Age, est la thèse principale de doctorat de M. Foulon. Cet ouvrage n'est pas le premier qu'on ait écrit sur le trouvère d'Arras, mais il dépasse largement les travaux antérieurs par l'ampleur des recherches et l'importance des résultats.

M. Foulon établit d'abord une chronologie de son auteur; il s'appuie sur des faits assurés (mort 1210, *Congés* 1202, *Jeu de saint Nicolas* 1200) et s'il donne les autres dates comme une hypothèse de travail, sa construction ne heurte pas la vraisemblance.

Dans une suite de chapitres très fouillés sont examinés tour à tour les fabliaux (p. 19-142), les pastourelles (p. 143-242), la chanson de geste des *Saisnes* (p. 243-602), le *Jeu de saint Nicolas* (p. 603-704) et les *Congés* (p. 705-766); la conclusion (p. 767-780) rend un hommage fervent au très grand poète que fut Bodel.

M. Foulon a envisagé tous les aspects de l'œuvre riche et variée qu'il étudiait; il a donné sa solution sur les points litigieux : problèmes d'authenticité, classement des manuscrits; sans négliger de scruter la versification et la langue, il s'est appliqué à mettre en lumière l'intérêt proprement littéraire des textes. Au terme de cette analyse minutieuse, Bodel se révèle comme un artiste profondément original, auteur de fabliaux truculents ou héroï-comiques, novateur même dans la pastourelle dont il renouvelle les rythmes et la conception, novateur également dans l'épopée dont il fait un roman psychologique à la fois bourgeois et chevaleresque. Et non seulement il a transformé les genres traditionnels, mais il a été aussi un précurseur : dans le *Jeu de saint Nicolas* où il crée en quelque sorte le « drame », mélange de comique et de sublime et dans les *Congés*, une des premières poésies personnelles de notre histoire littéraire, adieux déchirants qu'adresse à ses amis et au siècle le poète devenu lépreux. Tout en dégageant la personnalité littéraire de son auteur, M. Foulon a soin de relier l'œuvre à la réalité historique, à la situation économique et sociale d'Arras, à la vie d'une collectivité dont le trouvère a été plus d'une fois l'interprète.

Il faudra un certain temps à la critique pour examiner les nouveautés qu'apporte cette thèse; il est impossible dans le cadre d'un modeste compte rendu d'en indiquer toute la substance; disons que nous avons particulièrement goûté l'étude des *Congés*. M. Foulon est parti d'une idée ingénieuse : il voit dans le désordre apparent de la composition un ordre topographique, l'auteur suivant dans Arras un itinéraire jalonné par les demeures de ses différents amis; il marque le ton particulier de ces adieux : amertume dominée d'un Villon avant la lettre qui plaisante au milieu de sa souffrance et il met en valeur l'art raffiné de Bodel, la sûreté d'un poète en pleine possession de ses moyens, contraste émouvant avec le sort affreux de l'homme.

Quelques remarques mineures pour terminer : p. 187, les graphies picardes des deux manuscrits sont insuffisantes pour prouver que la pastourelle 5 est artésienne; seuls entrent en ligne de compte les faits attestés par la rime et la scansion; p. 311, *s'est saingnez* est irréprochable grammaticalement; le participe des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet puisque le deuxième pronom est un intrus aux temps composés de ces verbes; la plus vieille langue disait *il est levez* en face de *il se lieve*, puis l'analogie a entraîné *il s'est levez*, ce qui explique et le cas-sujet et l'emploi inattendu de l'auxiliaire *estre*, la construction logique *il s'a levé* n'ayant eu qu'une vie précaire; p. 384, le vers *Mais cil qui plus*

en set en est tous fins muiaus ne peut guère signifier autre chose que : « celui des jongleurs qui en sait le plus est absolument muet », le correspondant de la laisse précédente étant *Car il n'en saroit dire ne les vers ne le chant;* p. 623, il n'est pas prouvé que Bodel ait tenu le rôle de *preecieres* dans le *Jeu de saint Nicolas;* le vers 111 *Ensi con je devisé l'ai* signifie seulement, semble-t-il : « ainsi que je l'ai raconté » (l'acteur vient de résumer la pièce); p. 690, pour la partie de « hasard », nous préférons l'interprétation de C. A. Knudson, *Hasard et les autres jeux de dés dans le Jeu de saint Nicolas*, Romania, LXIII, 1937, p. 248-253.

Claude RÉGNIER.

Henri GUILLEMIN : *Benjamin Constant muscadin*, 1795-1799. Paris, n. r. f., Gallimard, 1958, 300 p.

Démystificateur exercé, Henri Guillemin s'attaque à la légende d'un Constant libéral et patriote français, fabriquée à la fin du siècle dernier par des biographes plus pieux qu'avertis. Sans doute, comme le montre la conclusion du livre, les contemporains (J. de Maistre, Pauline de Beaumont, Lamartine, Sainte-Beuve) n'étaient-ils pas dupes, ni non plus, un siècle plus tard, le savant éditeur d'*Adolphe*, Gustave Rudler. Mais la « conspiration du silence » n'en continuait pas moins, estime l'auteur, à couvrir ces années du Directoire où le rôle oblique de Constant peut cependant être étudié dans les brochures qu'il écrivit alors, ainsi que dans ses *Souvenirs historiques* (*Revue de Paris*, 1830), dans *Cécile* et dans le *Journal intime*, où le biographe-justicier qu'est H. Guillemin excelle à découvrir d'édifiantes citations, monuments de cynisme bien-pensant. Cette documentation est complétée par des témoignages contemporains (*Mémoires* de La Révellière) et par des pièces inédites conservées aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale ou à celle de Genève.

Cette étude historique ne concerne ni l'écrivain ni son œuvre romanesque; elle traîne dans une impitoyable lumière l'homme qui fut (une fois au moins) dénonciateur de prêtre avant de devenir (*De la religion*, 1826) un champion de l'ordre moral. Le livre relate en cinq chapitres cinq ans de démarches tortueuses et de subterfuges en vue d'obtenir une nationalité française qui confère plus tard un accent déplaisant aux sentiments antifrançais exprimés dans la correspondance (p. 284-5). Au titre « Un aventurier suisse à Paris sous le Directoire » (aventurier *bourgeois*, nous est-il précisé), l'auteur a finalement préféré celui que fournissait un anonyme cité par Sainte-Beuve dans l'article que les *Portraits littéraires* consacrent à Benjamin (v. p. 37-38).

Ce portrait au vinaigre était assez vigoureusement enlevé pour n'avoir pas besoin de quelques vulgarités (« juteux, non? ») ou de ce snobisme de l'inversion que critiquent justement les grammairiens contemporains (« Arrangerait tout, bien sûr, une annexion », p. 281). La passion que revendique l'auteur (voir l'avant-propos) me semble aussi avoir pour conséquence une simplification de ses vues historiques (vues d'ailleurs défendables : par exemple sur Thermidor, p. 27), due à l'emploi quelque peu anachronique, dans le dernier chapitre, du vocabulaire politique du XX^e siècle.

J. VOISINE.

Georges BLIN : *Stendhal et les problèmes de la personnalité.* Tome I (591 p.). *Stendhal et les problèmes du roman* (339 p.). Paris, José Corti, 1958.

Ces neuf cents pages grand in-8° (en attendant que paraisse le deuxième tome des *Problèmes de la personnalité* enferment une pensée dense et subtile engagée dans une presque constante recherche de l'image neuve, du mot rare, de la construction inattendue (1). L'effort demandé au lecteur trouve sa récompense, et dans l'exercice même, et dans l'extraordinaire richesse d'analyse de ces deux ouvrages monumentaux, dont le texte et les notes (celles-ci dévorant parfois celui-là) semblent constituer un dépouillement lumineusement commenté, et minutieusement référencé, de tout ce qu'a pu écrire Stendhal et de tout ce qu'on a écrit sur lui.

Les *Problèmes de la personnalité* soumettent le romancier et ses personnages à une triple enquête psychologique : « Se connaître dans ce qu'on est » occupe le premier tome; le second, à paraître, étudiera « Se connaître dans ce qu'on veut » et « Se connaître sur ce qu'on fait ». Le premier volet du triptyque se dédouble lui-même en « Ce qu'on est pour autrui » (la *vanité*, la *timidité*, l'*hypocrisie* figurent parmi les spectres exorcisés ici) — et « Ce qu'on est pour soi-même », réunissant l'*introspection* et l'*autobiographie*. On sera curieux de voir ici préciser la position qu'occupe Stendhal dans la tradition de l'égotisme littéraire depuis Rousseau. L'*autobiographie* se subdivise à son tour : dans les journaux intimes ou « archives du moi », Stendhal prétend paradoxalement se décrire par ses actes, et non de l'intérieur comme le faisait l'auteur des *Confessions;* dans les Mémoires, c'est l' « histoire du moi » qui s'élabore. On jugera du plan sur lequel travaille ici l'auteur par une citation tirée de ces dernières pages, riches en références à K. Jaspers et à Max Scheler :

« Non, on n'a, en général, aveuglé par le mécanisme des auteurs dans le scolaire résumé desquels il avait dégourdi sa pensée, pas assez remercié Stendhal d'avoir de la sorte, en suspendant l'essence de l'individu à la spécialité de la revendication, reporté l'assignation personnelle du donné sur le voulu, de l'avoir sur l'espoir, de l'acquis sur le requis, de la détermination révolue sur la détermination résolue, d'avoir, en ne saluant dans le sujet de propriété permanente et d'ensemble que celle d'une « passion » — d'une pétition — fondamentale, retranscrit du vocabulaire prédicatif, attribuant une nature et des qualités, la différenciation psychologique dans le registre axiologique ou de la téléologie dynamique. »

Dans *Stendhal et les problèmes du roman*, comme l'indique le titre, l'analyse philosophique cède le pas — encore que phénoménologie et existentialisme

(1) Un triple exemple pris dans les p. 559-60 et n. 6 : « amorcer dans sa monnaie [...] la question du *qui suis-je* ». — « Nous *sentons* ici comme Paul Hazard » (je souligne ce latinisme). — « Le repentir est, des passions, dans les Mémoires, la plus fatale à la netteté ». Pourquoi pas, dirait le maître de M. Jourdain, « Des passions, la plus fatale à la netteté, dans les Mémoires, est le repentir? » Il n'est qu'un point où l'on souhaiterait plus de variété : en guise de transition, le développement nous offre trop souvent « Il y a plus ».

fassent parfois sentir leur présence — à l'étude des techniques littéraires, groupées sous trois rubriques : « l'esthétique du miroir », « les restrictions de champ », « les intrusions d'auteur ».

Concédant l'impossibilité du strict réalisme, mais se réclamant malgré tout du mot, l'auteur établit la part d'illusion qu'exige tout art. Paradoxe du réalisme stendhalien : le critique d'art de l'*Histoire de la peinture en Italie*, indifférent à l'exactitude matérielle, attend de l'artiste un choix, et du modèle la beauté. Tandis que le romancier laisse imprécis le type physique de ses héros, ce sont les « ennemis » et les « comparses » qu'il particularise. Aucun détail descriptif n'est gratuit; les détails d'atmosphère s'inscrivent « sur le trajet de mouvements intentionnels ». Les « restrictions de champ » sont justifiées p. 112 en termes qui présentent Stendhal comme un précurseur de Sartre ou de Camus : « Le romancier doit renoncer à la commode ubiquité du narrateur omniscient pour s'enfermer, à chaque degré du récit, dans la perspective de celui des protagonistes dont c'est le tour de venir en cause ». Le parallèle avec les techniques cinématographiques intervient fréquemment dans cette deuxième partie où est étudié le *réalisme subjectif*, tout moderne, de Stendhal — de même qu'est mise à profit l'expérience de la critique et du roman contemporains dans le maniement du temps (« Stendhal réussit à se maintenir à la pointe du temps vécu par le personnage... », p. 153). Dans l'usage des *intrusions d'auteur*, c'est de l'exemple de ses romanciers favoris qu'il s'autorise : Scarron, Fielding, Sterne, W. Scott. Cette troisième partie abonde en pénétrantes observations, parfois dissimulées dans une note : sur le rôle des « etc. » chers à Stendhal (p. 237 n. 1), sur la transposition dans le roman de la mimique propre au causeur (p. 240 n. 1) ou des procédés de l'autobiographie (p. 261), sur le rôle de l' « auteur-personnage » (p. 329). Alors que les notes mentionnent un nombre considérable d'études et de noms propres, l'auteur a bien fait de limiter sa bibliographie à quatre pages et d'exclure de l'index les noms de personnages, son argument fournissant par ailleurs un guide commode aux savants méandres de ce livre irremplaçable.

J. V.

Robert Baldick : *La vie de J.-K. Huysmans*, traduit de l'anglais par Marcel Thomas. Denoël (Paris, 1958), 480 p.

M. Robert Baldick avait fait paraître, il y a quelques années (Oxford University Press, 1955) une biographie de Huysmans dont on attendait impatiemment la traduction française. Celle que nous a donnée M. Marcel Thomas est d'une aisance et d'un naturel qui satisferont les lecteurs les plus difficiles. Ajoutons que l'auteur, en vue de cette édition française a revu, corrigé et augmenté le texte original à la lumière des publications les plus récentes. L'ouvrage, illustré de documents fort intéressants, présente donc le dernier état de nos connaissances sur la vie de Huysmans. Il comporte une abondante bibliographie. M. Baldick n'a laissé de côté aucun des livres ou des articles de quelque valeur consacrés au romancier. Il a eu d'autre part accès à la plupart des documents inédits. Les notes de chaque chapitre donnent le détail de ces sources. Naturellement toutes n'ont pas le même prix. C'est ainsi que, pour la guerre, le récit suit de très près celui des *Soirées de Médan*, Huysmans ayant lui-même proclamé — mais faut-il l'en croire sur parole? — le caractère autobiographique de *Sac au dos*. En revanche, les pages consacrées au rôle de l'occultisme dans la vie de Huysmans et dans sa conversion apportent au profane de très curieuses révélations. Pour les dernières années aussi, la mise au point de M. Baldick est riche de renseignements peu connus ou inconnus. L'ensemble demeure strictement chronologique. M. Baldick a écrit une biographie, nullement une étude synthétique sur l'œuvre. Peut-être pourrait-on remarquer que, cette intention admise, la division rigide en trois parties de huit chapitres chacune ne s'imposait pas. Le livre était assez attachant pour qu'on le lût d'une traite et les vingt-quatre substantifs qui fournissent, non sans monotonie, un titre à chacun de ces chapitres donnent parfois l'impression d'un découpage artificiel. I, 1 : *L'Enfant;* I, 2 : *L'Étudiant;* I, 3 : *Le Soldat;* divisions normales. Mais I, 7 : *Le Pessimiste;* II, 3 : *L'Ami*, là on sent qu'une case était vide et que le mot choisi déborde la période à laquelle M. Baldick l'a appliqué. Cette observation n'est pas aussi vétilleuse qu'il paraît. *Un* Huysmans se dégage-t-il autant qu'on le souhaiterait de ces vingt-quatre Huysmans? Ce n'est pas certain. Mais ce qui l'est, en revanche, c'est le plaisir que donne le livre de M. Baldick et l'admirable richesse de sa documentation. Un index alphabétique a été dressé par l'auteur avec des scrupules étonnants : noms de personnes, de héros de roman, titres d'ouvrages, ce n'est rien. Mais voici aussi tous les boulevards, rues, places cités dans le livre. Bref, pas un mot à majuscule qui n'y figure. Mieux encore, Huysmans lui-même a droit à onze colonnes serrées : sa *personnalité* (« aspect physique », « bonté », « charme », « courage », « fidélité »...); ses vingt *maladies*, de « abcès » à « yeux (maux d') »; ses *opinions* (« administration », Allemands », « architecture gothique »...), etc. Ne sourions pas de cette minutie. Elle s'inspire évidemment d'une ardente dévotion à l'égard de Huysmans. Mais le lecteur y trouve aussi le témoignage d'une courtoisie à laquelle il ne saurait être insensible.

Jacques Robichez.

Henri Bonnet : *Comment a été conçu* A la recherche du temps perdu. *Marcel Proust de* 1907 *à* 1914 (*Essai de biographie critique*). Paris, Nizet, 1959, 208 p.

Le problème à la solution duquel le livre de M. Bonnet apporte une importante contribution est des plus irritants : peu d'années nous séparent de la publication de *Swann*; nous pouvons encore interroger de nombreux amis de Proust, *la Recherche du temps perdu* appartient à l'histoire littéraire contemporaine, et cependant nous ne sommes pas mieux renseignés sur son élaboration que si elle avait paru il y a un siècle ou deux. Proust a dit lui-même qu'il était parfois moins facile d'obtenir des détails précis sur la vie de nos meilleurs amis que sur celle de personnes mortes il y a deux ou trois cents ans. Ainsi de son livre. La source principale de nos informations demeure la correspondance, lettres non datées, souvent mal classées par leurs premiers éditeurs. On sait les précisions indispensables que les travaux de R. Vigneron et de Ph. Kolb y ont introduites. Bien des

obscurités et des doutes subsistent malgré tout. Prenons une lettre essentielle, comme celle où Proust écrit à Mme Strauss, (*Corr.*, VI, 116) : « Je viens de commencer — et de finir — tout un long livre (...). Si tout est écrit, beaucoup de choses sont à remanier. » Est-elle de l'été 1909 (Vigneron, Bonnet)? Ou de l'été 1910 (Kolb)? Concerne-t-elle le *Sainte-Beuve* ou déjà *la Recherche*? L'un et l'autre, dira-t-on, si le *Sainte-Beuve* n'est qu'un premier état de *la Recherche*; mais, ce *Sainte-Beuve*, jusqu'à quel degré d'élaboration a-t-il été mené? Quand et comment exactement Proust est-il passé du projet d'un essai critique au projet d'un roman? Au début de l'automne 1909, si nous suivons bien M. Bonnet, dont la mise au point, sur cette question capitale, est excellente. Sa tâche pour les années qui suivent n'est pas facilitée par la correspondance qui se raréfie à la fin de 1910 et surtout en 1911. Il est donc impossible d'accompagner Proust pas à pas dans son travail. Comment concilier par exemple une lettre du 18 août 1910 à Vaudoyer, où Proust juge que son roman sera très prochainement terminé et une autre à Montesquiou du 14 décembre 1910 où il déclare : « Avant-hier (...) je (...) me suis *mis* à ce livre »? A partir de 1912, nous voyons plus clair dans des lettres qui deviennent plus nombreuses et plus explicites. M. Bonnet utilise ici avec un discernement très fin — et de même pour 1913 — les conclusions de ses devanciers, en les rectifiant sur certains points. Exprimera-t-on une réserve? Elle porterait sur le style un peu hâtif de cet essai. Les phrases du genre de celle-ci : « Au point de vue vente et diffusion ce n'est donc pas mal, sans être éclatant » (p. 149) s'y rencontrent assez fréquemment. Le livre semble plus parlé qu'écrit. Mais l'ensemble de cette « biographie critique », qui débute par un tableau chronologique et s'accompagne d'une utile bibliographie complétant celle que M. Bonnet avait déjà établie dans sa thèse (1949), constitue, malgré telles lacunes ou imprécisions qui tiennent à la complexité du sujet, un élément précieux de la biographie générale qui reste à écrire. Aucun lecteur attentif de Proust ne saurait désormais s'en passer.

J. R.

Maurice Rat : *Dictionnaire des locutions françaises*, Paris, Larousse, 1957, XV-430 p.

Cet ouvrage nous offre, rangées et expliquées, les « locutions françaises », c'est-à-dire les expressions imagées qui émaillent notre langue et en constituent l'élément pittoresque et coloré. Ces locutions ont un sens précis qui, le plus souvent, ne ressort pas logiquement des mots qui les constituent. Bien qu'elles soient figées, elles appartiennent à la langue vivante et en sont l'élément le plus subtil, celui qui représente une tradition, une culture, et suppose comme une connivence entre les sujets parlants : lorsqu'il sait les comprendre et les utiliser correctement, un étranger peut se vanter de bien parler le français. L'auteur a certainement trouvé du plaisir à composer son dictionnaire, à collectionner les locutions et surtout à les expliquer. Leur origine est diverse : citations d'auteurs devenues proverbiales, expressions populaires, mots historiques, survivances de l'ancienne langue souvent déformées. Il s'agit là de la petite histoire de la langue : ce n'est pas la moins curieuse. Ce dictionnaire est utile et pratique : il est assez riche et chacun peut s'y instruire en apprenant ou en retrouvant l'origine de telle expression, la référence de son emploi littéraire. Bien sûr — mais n'est-ce pas trop évident? — il est incomplet. Il ne contient certainement pas toutes les locutions françaises; d'autre part, bien des rubriques sont consacrées à des locutions imagées dont le sens est transparent et dont il n'y a pas à trouver l'origine. Les locutions ne sont pas de même nature : l'expression populaire côtoie la métaphore précieuse. Bref, on aurait pu faire ce dictionnaire autrement; on aurait pu le faire plus court ou plus long. Mais toutes ces critiques auraient pu se formuler avant même que le livre fût écrit; l'auteur les prévoyait. On comprend qu'elles ne l'aient pas arrêté.

Yves Lefèvre.

Rodolphe Töpffer : *Nouvelles Genevoises*. Choix, introduction et notes, par Massimo Colesanti. — Guy de Maupassant, *Contes de la Terre*, avec un commentaire par Pierre Cogny. — Jules Renard, *Poil de Carotte*, avec un commentaire par Pierre Cogny. Collezione diretta da P. P. Trompeo, Signorelli, Roma.

Le bel effort entrepris à Rome par l'éditeur Signorelli pour fournir aux étudiants italiens des textes français sûrs et attrayants se poursuit avec un bonheur régulier. Universitaires français et universitaires italiens collaborent au succès de la collection, qui sait allier les nécessités de la pédagogie et les exigences de la critique. Il faut suivre avec attention cette entreprise bien menée.

R. Pons.

AUTRES LIVRES REÇUS

Ludovic Bernero, de l'académie de Mâcon : *Lamartine*, 2e éd., Les Amis de Pétrarque, l'Isle-sur-Sorgue, Vaucluse, 1956, 40 p. (extraits commentés).

C. Bourniquel : *Chopin* (Collection : Solfèges). Paris, Éd. du Seuil, 1957.

Pierre Do Dinh : *Confucius et l'humanisme chinois*. Paris, Éd. du Seuil (Collection : Maîtres spirituels), 1958.

Romans grecs et latins, traduits et annotés par Pierre Grimal; Bibliothèque de la Pléiade, Paris, N. R. F., 1958, XXII-1528 p.

Ce gros volume contient les traductions complètes de neuf ouvrages romanesques : Pétrone *Le Satiricon*, Apulée *Les Métamorphoses*, Chariton d'Aphrodise (de nos jours on dirait plutôt « Aphrodisie ») *Les Aventures de Chéréas et de Callirhoé*, Héliodore *Les Éthiopiques*, Longus *Daphnis et Chloé*, Achille Tatius *Les Aventures de Leucippé et de Clitophon*, Philostrate *Vie d'Apollonius de Tyane*, Lucien *Histoire véritable*, Pseudo-Cyprien *Confession*. Bien que l'on puisse discuter de l'appartenance au genre « roman » de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, qui est plutôt une « biographie romancée » et édifiante, il faut d'abord louer P. Grimal d'avoir eu l'idée de rassembler ces œuvres et de les offrir au grand public sous une forme aussi élégante qu'accessible : si les romans d'Apulée

et de Pétrone sont familiers aux latinistes, ceux de Longus et de Lucien aux hellénistes, on n'en saurait dire autant des autres, et cependant les neuf ouvrages sont tous, quoique inégalement, dignes d'intérêt; ils se lisent avec agrément, à condition de ne pas y chercher autre chose que ce que les auteurs ont voulu faire : des contes destinés à divertir le lecteur en lui présentant des héros jeunes et sympathiques, dont le touchant amour est traversé par mille péripéties pathétiques, exotiques, parfois surnaturelles. Dans son Introduction, l'éditeur esquisse un historique du genre romanesque dans l'Antiquité : critiquant la théorie d'Erwin Rohde, d'après laquelle le roman grec serait né, à l'époque impériale, de la fusion de deux genres littéraires, les récits amoureux alexandrins et les récits de voyage, il montre qu'en réalité il y avait du roman dans l'épopée, chez Hérodote, dans le théâtre tragique et comique, dans les textes mythologiques, et que le roman proprement dit s'est formé au confluent de tous les genres : épopée (le merveilleux), tragédie (rôle du Destin et menace de périls mortels), comédie (amours contrariées) et histoire (personnages célèbres); contrairement à ce qu'on a dit aussi, la « 2e sophistique » n'a pas inventé la formule du roman, au IIe siècle, puisque Wilcken a découvert un roman sur papyrus, antérieur au milieu du Ier siècle de notre ère. Selon P. Grimal, le roman grec est essentiellement un avatar de la production des conteurs, toujours si féconds et si goûtés en Orient : d'où la prédominance des motifs exotiques de couleur orientale, qui annoncent le *Roman d'Alexandre*; d'où aussi le côté voluptueux qui, associé à la tendance orphico-platonicienne et à l'atmosphère de la Comédie nouvelle, caractérise dans la plupart de ces œuvres l'amour, qui y tient une place primordiale. Cette thèse séduisante appelle des recherches complémentaires, du genre de celles qui ont été entreprises sur le thème et les sources de l'histoire de Psyché, dans le roman d'Apulée; peut-être les Fables milésiennes méritaient-elles mieux, à cet égard, qu'une allusion fugitive page XXI?

Même si aujourd'hui ils nous paraissent quelquefois fades, monotones ou conventionnels, on ne saurait oublier l'influence que les romans grecs ont exercée sur la littérature du XVIIe siècle, et non pas seulement sur le roman galant : P. Grimal a raison de rappeler qu'ils ont mérité la faveur de Racine et que plusieurs héroïnes de son théâtre leur doivent certains de leurs traits : Démaenété et Arsacé, deux personnages épisodiques de *Théagène et Chariclée*, le roman d'Héliodore, lui ont servi de modèles respectivement pour Phèdre et Roxane, Callirhoé, héroïne de Chariton, pour Andromaque.

Au reste, les textes de Pétrone, Apulée et Lucien tranchent, par leur truculence parfois grossière, sur le ton un peu ampoulé de l'ensemble du recueil; et l'on saura gré au traducteur d'avoir cherché à rendre cette verve; on peut même se demander s'il ne lui arrive pas d'ajouter du sel : ainsi, dans la seule page 38 (*Satiricon*), on trouve les expressions « pauvres diables (= *pauperi*), cinglé (= *fatuus*), bouffer (= *manducare*; Ernout a préféré « boulotter »), ce sera chic (= *belle erit*), a fichu en l'air (= *pallauit?*) ». Mais ni cette vigueur, ni quelques menues défaillances de langue, inévitables dans un travail d'une telle ampleur, ne font tort à la qualité de la traduction, qui nous restitue toute la fraîcheur des textes originaux.

J. Beaujeu.

A travers les revues d'histoire littéraire

ABRÉVIATIONS

Ann.....	*Annales.*
Au	*Aumla.*
CAIEF ...	*Cahiers de l'Association internationale des études françaises,*
CCM	*Cahiers de civilisation médiévale.*
CPC.....	*Cahiers Paul Claudel.*
DSS.....	*Dix-septième siècle.*
FR.....	*French Review.*
FS.....	*French Studies.*
LR.....	*Lettres romanes.*
MF.....	*Mercure de France.*
MLN	*Modern Language Notes.*
MLQ	*Modern Language Quaterly.*
OL.....	*Orbis Litterarum.*
RDM.....	*Revue des Deux Mondes.*
RHLF....	*Revue d'histoire littéraire de la France.*
RP.....	*Revue de Paris.*
RR	*Romanic Review.*
RSH	*Revue des Sciences humaines.*
SC	*Stendhal Club.*
SF	*Studi francesi.*
TR.....	*Table Ronde.*

Alain-Fournier. — R. T. Sussex : *Lumières nouvelles sur Alain-Fournier*, Au, novembre 1958. (A propos des Souvenirs de Mme Simone.)

Apollinaire. — M. J. Durry : *Ombre-lumière dans la poésie de Guillaume Apollinaire*, MF, juin 1959.

Amyot. — A. Cioranescu : *Amyot et l'Italien*, RSH, avril-juin 1959. (Aucune influence de l'italien sur la langue d'Amyot.)

— Robert Aulotte : *Jacques Amyot traducteur courtois*, RSH, avril-juin 1959. (La « politesse » du

traducteur envers l'écrivain qu'il traduit, envers son public, envers l'œuvre.)
— Jean Defradas : *Une traduction de Plutarque par Amyot : « Le Banquet des Sept Sages »*, RSH, avril-juin 1959.

Balzac. — *Lettres de Balzac à l'Étrangère, juillet* 1848, RP, août 1959. (Présentation et annotation de Roger Pierrot.)

Barrès. — P. G. Castex : *Aux sources d' « Un homme libre »*, RHLF, janvier-mars 1959 (Étudie ces sources à la lumière du manuscrit : Cabanis et Loyola, Bourget, Baudelaire, la Lorraine, l'Italie; conclut en soulignant les différences qui séparent le jeune Barrès et celui de la maturité.)
— *Lettres de Barrès et de Mary Duclaux*, RDM, 1er mai 1959. (Avec une introduction de Daniel Halévy).

Baudelaire. — Ch. d'Hérisson : *Le voyage de Baudelaire*, MF, avril 1959. (Quelques précisions sur le grand voyage de Baudelaire; son escale au Cap, du 4 au 8 décembre 1841.)
— J. M. Randall : *Un ami de Baudelaire, Antoine Fauchery*, Au, mai 1959.
— P. G. Castex : *La Beauté, fleur du mal*, RSH, juillet-septembre 1959. (Interprétation originale du sonnet : « Je suis belle, ô mortels... ».)

Bayle. — Leif Nedergaard : *La genèse du « Dictionnaire historique et critique» de Pierre Bayle*, OL, 1958, XIII, 3-4. (A propos d'un important manuscrit de la Bibliothèque royale de Copenhague, première ébauche du Dictionnaire.)

Bourges. — Voir **Claudel.**

Chateaubriand. — *M. et Mme de Chateaubriand à l'ambassade de Rome, d'après des documents nouveaux*, RHLF, janvier-mars 1959. (Lettres de Mme Salvage à Mme Récamier, novembre 1828-mai 1829, présentées et publiées par Madeleine Cottin.)
— P. Christophorov : *Le retour de Chateaubriand à Londres en* 1796, RHLF, avril-juin 1959. (Chateaubriand bénéficiaire des secours accordés aux émigrés.)
— Fernand Letessier : *Une source de Chateaubriand : « Le voyage du jeune Anacharsis »*, RHLF, avril-juin 1959. (« L'Essai sur les Révolutions », pour ce qui concerne l'histoire grecque, n'a nullement pour source unique « Le voyage du jeune Anacharsis. »)
— G. de Bertier de Sauvigny : *Chateaubriand et le début de la campagne d'Espagne en* 1823. *Lettres inédites*, RSH, janvier-mars 1959. (29 lettres adressées par Chateaubriand au Comte Roger de Caux, délégué en Espagne par le ministère des Affaires étrangères, avril à juillet 1823.)
— P. Christophorov : *Chateaubriand à Jersey*, SF, janvier-avril 1959. (Chronologie de novembre 1792 à mai 1793. Chateaubriand a quitté la Belgique pour Jersey plus tard qu'on ne le pensait.)

— Voir aussi **Renan.**

Claudel. — F. Varillon : *Repères pour l'étude du symbolisme de la porte dans l'œuvre de Paul Claudel*, CPC, I.
— *Correspondance de Claudel et de Mallarmé*, 1891-1897, présentée et commentée par Henri Mondor, CPC, I.
— *Lettres de Louis Claudel à son fils*, 1891-1912, CPC, I.
— Jacques Petit : *Autour de la publication de « Tête d'Or »*, CPC, I. (Lettres, en très grande partie inédites, adressées à Claudel; les amitiés et les camaraderies du poète dans les trois ou quatre années qui suivent « Tête d'Or »).
— *Lettres inédites de Claudel à Pottecher*, 1892-1955, présentées et annotées par Pierre Moreau, CPC, I.
— *Claudel et Elémir Bourges. Lettres inédites*, 1903-1910, présentées par Jacques Petit, CPC, I.
— M. F. Guyard : *Claudel et l'étymologie*, CAIEF, mai 1959.
— G. Gadoffre : *Les trois sources de l'analogie claudélienne*, FS, avril 1959. (Symbolisme littéraire, symbolique judéo-chrétienne, analogie chinoise.)
— André Espiau de la Maestre : *Claudel et la musique*, LR, 1959, nº 2. (L'importance croissante de la musique dans l'inspiration du poète. Son évolution à cet égard.)

Constant. — Henri Guillemin : *Une correspondance inédite de Benjamin Constant*, TR, mars 1959. (Lettres inédites, 1808-1814, à sa tante, Mme de Nassau.)
— Yves Pihan : *Benjamin Constant, les femmes et l'amour*, MF, août 1959.

Corneille. — Ch. Camproux : *La verte vieillesse de Corneille*, SF, janvier-avril 1959. (« Même dans ce que l'on appelle la vieillesse de Corneille, Corneille est resté le plus jeune de nos auteurs classiques. »)
— J. W. Scott : *L'Ironie d'Horace*, FS, janvier 1959. (Conteste l'interprétation : Corneille contre la toute-puissance de l'État.)

Desbordes-Valmore. — E. Newkirk : *Desbordes-Valmore et Audibert*, RSH, juillet-septembre 1959. (Sur une intrigue peu connue de Marceline.)

Diderot. — R. Grimsley : *La moralité et l'imagination dans « Jacques le Fataliste »*, MLQ, décembre 1958.
— Paul Vernière : *Diderot et l'invention littéraire à propos de « Jacques le Fataliste »*, RHLF, avril-juin 1959. (Différents points de repère montrent que Diderot a porté en lui son roman pendant les vingt dernières années de sa vie; trois étapes possibles dans l'élaboration du texte.)

Du Bartas. — F. Secret : *La Kabbale chez Du Bartas et son commentateur Claude Duret*, SF, janvier-avril 1959.

Flaubert. — Germaine Mason : *La veillée et l'enterrement d'Emma Bovary*, FS, avril 1959. (Ce que ces scènes doivent à diverses expériences vécues de Flaubert.)

Grimm. — A. Seznec : *Une lettre inédite de Grimm*, FS, avril 1959. (Commentaire d'une lettre du 31 décembre 1772 au duc de Saxe-Gotha.)

Hugo. — S. J. Scott : *La mythologie de l'arbre dans « Les Contemplations »*, Au, mai 1959. (Différents aspects d'un culte.)

Mme de La Fayette. — Jean Fabre : *Bienséance et sentiment chez Mme de La Fayette*, CAIEF, mai 1959.

Mallarmé. — A. Gill : *Le thème du miroir dans l'œuvre de Mallarmé*, CAIEF, mai 1959.

— Voir aussi **Claudel.**

Marot. — Raymond Lebègue : *Pour une édition critique des « Psaumes » de Marot*, RR, avril 1959.

Maupassant. — *Lettres à la Princesse Mathilde*, présentées par Marcelle Spaziani, SF, mai-août 1959. — R. J. Niess : « *Pierre et Jean* », *quelques symboles*, FR, mai 1959.

Mérimée. — André Billy : *Quelques aspects intimes de Mérimée*, RP, mars 1959.

Molière. — Élisabeth Maxfield-Miller : *La famille de la mère de Molière. (Famille Cressé-Asselin.)* DSS, 1958, nº 40. (D'après des documents inédits des Archives nationales.)
— J. F. Winter : *Un précurseur du Misanthrope de Molière*, MLN, juin 1959. (Dans l'*Aristippe* de Guez de Balzac.)

Musset. — Marjorie Shaw : *Deux essais sur les comédies d'Alfred de Musset*, RSH, janvier-mars 1959. (Musset a-t-il connu l'œuvre de Gozzi? La dette de Musset, auteur de proverbes, envers Carmontelle et Leclercq; comment il a transformé le genre.)

Nerval. — M. Larroutis : *Une énigme nervalienne : « Erythrea »*, RHLF, juillet-septembre 1959. (Sur la deuxième version du sonnet « A Madame Aguado »).
— F. Constans : *Sibylles nervaliennes*, RSH, juillet-septembre 1959. (A propos des sonnets « Horus » et « A Madame Aguado ».)

Ponge. — B. M. Douthat : *Le parti pris des choses*, FS, janvier 1959. (Ponge, poète existentialiste.)

Proust. — V. E. Graham : *Les images et le symbolisme de l'eau chez Proust*, RR, avril 1959.

Racine. — J. Brody : *La Thébaïde de Racine*, FS, juillet 1959. (Premiers traits de l'esthétique racinienne.)

Renan. — Henriette Psichari : *A la lumière du style de Renan*, MF, juillet 1959. (Probité et rigueur du style de Renan; influences; caractéristiques.)
— Raymond Lebègue : *Renan et Chateaubriand*, RHLF, janvier-mars 1959. (Chateaubriand historien, apologiste du christianisme, poète de la Bretagne, écrivain, n'est pas un maître pour Renan; affinités qui s'observent cependant malgré les divergences.)

Rimbaud. — C. Chadwick : *La date des « Illuminations »*, II, RHLF, janvier-mars 1959. (Soutient que les *Illuminations* sont antérieures à *Une saison en enfer* : leur influence sur Verlaine, la trace d'événements contemporains, souvenir des *Illuminations* dans la *Saison*.)

Ronsard. — Henri Busson : *Vers oubliés de Ronsard*, RHLF, avril-juin 1959. (74 vers parus en février 1567 en tête du traité *Des Sacrements de l'Église catholique*, du P. Emond Auger, 1530-1591, jésuite, plus tard confesseur d'Henri III; indications biographiques sur ce religieux.)

Scève. — I. D. Mc Farlane : *Notes sur la « Délie » de Maurice Scève*, FS, avril 1959. (Étude de quelques-unes des difficultés de vocabulaire.)

Sorel. — R. W. Baldner : *La jeunesse de Charles Sorel*, DSS, 1958, nº 40. (Éléments autobiographiques ignorés dans la nouvelle, *Les Respects nuisibles*, 1645.)

Stendhal. — Claude Liprandi : *Sur un personnage du Rouge et le Noir. La maréchale de Fervaques* (suite), SC, 15 janvier 1959. (Personnage pour lequel Stendhal s'est inspiré de Mme du Cayla.)
— B. Pincherle : *Sur un nouvel exemplaire annoté de l' « Histoire de la peinture en Italie »*, SC, 15 avril 1959.
— G. Durand : *Lucien Leuwen ou l'héroïsme à l'envers*, SC, 15 avril 1959. (Héros manqué, d'où roman manqué.)
— J. C. Alciatore : *Stendhal et la Princesse de Clèves*, SC, 15 juillet 1959. (Influence sensible dans *De l'Amour*, *le Rouge*, *la Chartreuse*.)

Vielé-Griffin. — Reinhard Kuhn : *Vielé-Griffin et les mouvements poétiques de son temps*, MF, mars 1959.

Vigny. — L. F. Rolland : *Sur quatre vers de Vigny*, MF, février 1959. (Interprétation des vers 65-68 de *Moïse*.)

Voltaire. — J. S. Siegel : *Voltaire, « Zadig » et le problème du mal*, RR, février 1959.
— P. S. Robinove : *Le théâtre de Voltaire sur la scène parisienne*, 1789-1799, FR, mai 1959.
— La revue *Europe* a consacré à Voltaire une grande partie de son numéro de mai-juin 1959 : A. Maurois : *Le style de V.* — A. Adam : *V. et les lumières.* — R. Escholier : *Le premier de nos historiens.* — R. Pomeau : *V.* 1959. — Abbé Boulier : *V. et Dieu.* — J. Varloot : *V. et le matérialisme.* — P. Paraf : *V. au pays de Candide.* — M. Duchet : *V. et les sauvages.* — V. S. Lioublinsky : *V. et la Russie*, — J. C. Lecercle : *V. et Rousseau.* — R. Desné : *V. et les Beaux-arts*, etc.

Zola. — F. W. J. Hemmings : *Zola et « l'Éducation sentimentale »*, RR, février 1959.
— F. W. J. Hemmings : *Les sources secrètes de « la Faute de l'abbé Mouret »*, FS, juillet 1959. (Souvenirs personnels, souvenirs de lecture : la Genèse, le « Sacre de la Femme », l' « Idylle rue Plumet », sources de la description du Paradou.)
— E. E. Pryme : *Les pièces de Zola en Angleterre*, 1870-1900, FS, janvier 1959.

Divers. — CAIEF, mai 1959 : Communications sur l'expression de la sensibilité littéraire au XVII^e siècle, le thème du miroir dans la littérature française, les écrivains et l'étymologie.
— C. Pichois : *Les cabinets de lecture à Paris durant la première moitié du XIX^e siècle*, Ann. juillet-septembre 1959.
— Paul Rousset : *Recherches sur l'émotivité à l'époque romane*, CCM, janvier-mars 1959. (Les conditions de vie qui l'expliquent; ses caractéristiques, violence, tendresse, instabilité.)
— Jean Frappier : *Vues sur les conceptions courtoises dans les littératures d'oc et d'oïl au XII^e siècle*, CCM, avril-juin 1959. (L'amour courtois chez les plus anciens troubadours; particularités de la conception de l'amour dans la littérature d'oïl.)
— C. A. Burns : *En marge du Naturalisme : Gabriel Thyébaut*, 1854-1922, SF, mai-août 1959. (Renseignements biographiques sur l'ami de Huysmans et de Céard.)

Jacques Robichez.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Le personnage de Félix dans « Polyeucte » de Corneille

(Classe de Première)

Remarque préliminaire. — Quant à leur architecture, les dissertations se ramènent à deux groupes, selon la façon dont le sujet en est proposé aux élèves : celles dont le plan est évident *a priori* (sujets en forme de paradoxe, libellés explicites, etc.), et celles, plus difficiles, dont le plan exige un effort de synthèse. Ce dernier type est particulièrement bien illustré par les études de personnages littéraires.

INTRODUCTION

1. Il existe une opposition traditionnelle et justifiée entre les héros et les faibles du théâtre cornélien; à la double lignée glorieuse des « généreux » et des « scélérats » — Rodrigue, Nicomède ou Suréna d'une part, Cléopâtre ou Attila de l'autre — seraient *affrontés*, pour leur grande honte, des médiocres — Prusias, Ptolémée ou Perpenna.

2. A examiner d'un peu près un personnage tel que Félix, dans *Polyeucte*, on s'aperçoit en fait qu'il est le prétexte et le moyen d'*effets* subtils, plus complexes qu'on ne pense généralement.

3. Ce petit potentat local paraît par exemple, à certains égards, une caricature du « héros cornélien », et sa personne encombrante permet à Corneille une *emprise* particulière sur les émotions du public, en même temps qu'une *leçon* édifiante par l'évolution qu'il lui prête.

I. — Un petit fonctionnaire.

1. Félix représente le pouvoir, et tient entre ses mains le sort des deux personnages principaux; seul maître après les dieux en Arménie (« sans crainte de Félix, sans crainte du tonnerre » v. 854), il n'est, si l'on veut le fléchir, qu'une seule instance : l'Empereur (voir par exemple v. 918-920). C'est que ce potentat fait plutôt figure d'employé subalterne : « à titre d'esclave il commande en ces lieux » (v. 1138).

2. C'est sans doute pourquoi il s'abrite toujours derrière quelque autorité supérieure, les « lois » (v. 910) ou les « ordres » (v. 1478). Pour lui, peu de problèmes d'interprétation : Décie, là-bas, qui joue un peu pour lui le rôle d'une Transcendance fatale, comme le Peuple romain dans *Bérénice* ou le Sultan dans *Bajazet*, Décie n'aime pas la nouvelle religion : « à punir les chrétiens son ordre est rigoureux » (v. 1023), donc « tous chrétiens sont rebelles » (v. 921), et Pauline, avant qu'il arrive, prépare le spectateur à l'indignation en suggérant « tant de sang que (s)on père a versé » (v. 255).

3. Comme un fonctionnaire servile qui vivrait dans l'admiration craintive de ses « chefs », Félix paraît d'ailleurs n'estimer les gens que selon leur degré de puissance. Ainsi il a choisi Polyeucte (« l'amour qui me l'a fait choisir »... v. 872) parce qu'il était le chef de la noblesse locale (voir v. 209-210); Sévère arrive-t-il, qu'il avait dédaigné (« que sert le mérite où manque la fortune? » v. 185), il ne voit plus en lui que le « favori de l'Empereur », regrette son choix et va jusqu'à reprocher à Pauline son obéissance (v. 333), son attachement à Polyeucte (v. 964). Il avoue : « Polyeucte est ici l'appui de ma famille; Mais si, par son trépas, l'autre épousait ma fille, J'acquerrais bien par là de plus puissants appuis... » (v. 1054-1056).

4. Pourtant il craint autant le pouvoir qu'il l'admire, et ses premiers mots sont pour confesser d' « étranges frayeurs » (v. 265). Il est totalement *dépendant*, et tout son système de références morales est hors de lui : ce n'est pas par hasard qu'il associe toujours les dieux et le Pouvoir (« J'ai les dieux et Décie ensemble à redouter » v. 932); il les craint ensemble (« Je redoute leur

foudre et celui de Décie » v. 1017), et finit par laisser voir qu'il les confond : « Que Sévère en fureur tonne, éclate, foudroie... » (v. 1688).

5. « Esclave ambitieux d'une peur chimérique » (v. 1748), s'il tremble à ce point c'est parce qu'il est hanté par la crainte de perdre sa place, ou sa vie. « Perdre » est un mot-clé de son vocabulaire : l' « heureux » Félix se complaît dans sa médiocrité et tient par dessus tout à son piètre bonheur; là où le héros s'exclame qu'il y va de sa gloire, Félix assure : « il y va de ma charge » (v. 1018) !

6. Puisqu'il s'agit de sa *valeur* suprême, Félix est prêt à tout pour la conserver. Comme Tartuffe, il connaît l'art de feindre, et n'est jamais aussi suspect que lorsqu'il proteste de sa véracité (« Je te parle sans fard, et veux être chrétien » v. 1541). Ce qu'il reproche surtout à Polyeucte, c'est de ne pas vouloir dissimuler (v. 1545) et d'avoir le goût des grands éclats (« une telle insolence, en public... » v. 865) — alors que lui se complaît dans les intrigues louches et les actions secrètes (voir par exemple v. 1080). Son pharisaïsme lui permet d'adresser à Pauline sa révoltante requête : « Ménage en ma faveur l'amour qui le possède »... (v. 337), « ta vertu m'est connue » (v. 353).

7. Il se veut, bien entendu, fin diplomate (voir surtout v. 1465 sqq.) et prend l'air supérieur de l'initié (« et moi j'en ai tant vu de toutes les façons... » v. 1169). En fait, ce « vieux courtisan » (v. 1467) n'est qu' « un malheureux politique » (v. 1747) parce que, mesquin, il prête aux autres sa propre mesquinerie et ne peut comprendre ni la grandeur des héros parmi lesquels il est égaré (« Qui voit le trépas cesse de le vouloir » v. 884), ni leurs souffrances. S'il redoute tant l'arrivée de Sévère, c'est que « pour venger un affront tout semble être permis » (v. 1039); or « Sévère est homme », c'est-à-dire « faible », dans le vocabulaire de Félix, et il l'a « dédaigné » (v. 1035) : sans doute vient-il, comme plus tard Oreste chez Pyrrhus, enlever celle qu'il aimait, sous « un prétexte faux dont l'amour est la cause » (v. 322). « Que ne permettra-t-il à ses ressentiments ! » (v. 324).

C'est pour tous ces aspects qu'on a l'impression que le ressort du caractère dont Corneille a voulu douer Félix est l'*égoïsme*. Dès ses premiers mots il le fait paraître (v. 317), et au long du drame sublime qui se déroule autour de lui, il fera preuve du plus étonnant égocentrisme; par exemple, à Pauline qui proteste devant les accusations de bassesse qu'il porte contre Sévère (« il nous perdra, ma fille ! » v. 327 et 329) il répond, interprétant tout par rapport à ses soucis personnels : « Tu veux flatter en vain un père malheureux » (v. 328). C'est cet égocentrisme presque morbide, qu'exprime bien par exemple aussi la quarantaine de pronoms et adjectifs de la première personne qu'il utilise pendant une seule scène (III, 4), qui le rend si avide de stabilité, de l'*aurea mediocritas*, et si fébrilement inquiet (« Tout vous nuit, tout vous perd, tout vous fait de l'ombrage » ! v. 1503).

Pourtant ne pourrait-on reprocher au moins l'égotisme à tous les « héros cornéliens »? Cet égoïsme n'est-il pas quelque forme dégénérée de l'exaltation du moi, de la volonté de puissance de ces héros?

II. — Une caricature de héros cornélien.

1. La pièce dans la pièce, le roman dans le roman ou les jeux de miroirs proprement *baroques* qu'on trouve chez le Shakespeare d'*Hamlet*, le Gide des *Faux-monnayeurs* ou les peintres flamands du XVe siècle, l'Illusion désignée du doigt et multipliant par sa présence les prétentions d'universalité de l'œuvre, tout cela, qui avait déjà tenté l'auteur de *L'Illusion comique*, pourrait expliquer un aspect du personnage de Félix. Mais le miroir est ici déformant et le héros cornélien, grâce à un étrange détachement de son créateur, se mire dans sa caricature.

2. Tout comme Chimène ou Rodrigue, Félix parle de sa « gloire » (v. 1060 par exemple); pourtant il entend surtout « être en règle » (voir v. 1063, 1489, etc.), et plus avec autrui qu'avec lui-même, au contraire d'Auguste ou de Polyeucte : « J'aurai fait mon devoir, quoi qu'il puisse arriver » (v. 1509), « m'étant fait cet effort, j'ai fait ma sûreté » (v. 1689).

3. Comme les héros, il prétend à la grandeur, et se drape volontiers dans la toge du *pater familias :* pour Pauline, il coïncide avec le devoir (v. 202). « Ubuesque », il a le goût des maximes générales, derrière l'emphase sentencieuse desquelles il aime à s'abriter (voir par exemple v. 914, 925-926, 1472 sqq.). Pourtant ce n'est que du vent qu'expire cette baudruche, et il n'est jamais aussi cocasse et aussi atroce à la fois que lorsqu'il donne libre cours avec suffisance à sa grandiloquence pharisienne (« Je pouvais l'immoler à ma juste colère » v. 874 et toute la scène, en particulier v. 899, 924). Ravi de jouer un rôle important, il s'écoute parler, avec admiration et sérieux : « Enfin ma bonté cède à ma juste fureur »... (v. 1674).

4. Il possède lui aussi son « dilemme cornélien » : « Ainsi tantôt pour lui je m'expose au trépas, Et tantôt je le perds pour ne me perdre pas » (v. 1019-1020); mais n'en serait-ce pas plutôt une parodie? D'ailleurs ses « stances », ou leur équivalent ridicule, loin d'être les plaintes prométhéennes du héros souffrant, se réduisent à un véritable étalage de bonimenteur : « J'entre en des sentiments qui ne sont pas croyables : J'en ai de violents, j'en ai de pitoyables, J'en ai de généreux qui n'oseraient agir, J'en ai même de bas, et qui me font rougir... » (v. 1009-1012). Cette *parade* n'est pas le seul moment où Félix geint : minable fantoche, il se lamente sur lui-même du début à la fin de la pièce : « Que je suis malheureux ! » (v. 1003),,, « vois-tu ma misère? » (v. 1448).

5. Dispose-t-il au moins, pour résoudre ses cas de conscience, de cette lucidité et de cette volonté, si précieuses aux héros? Sa lucidité, hélas, est partielle — et même, ne s'aveugle-t-il pas volontairement, par exemple en espérant que Polyeucte puisse « changer de croyance », malgré les dénégations de Pauline? N'a-t-il pas quelque intuition d'une catastrophe vers laquelle il se précipite, et son entourage avec lui? Toujours est-il qu'il se cantonne dans sa myopie, (« Ne me presse point tant ! » v. 1067) et que la connaissance qu'il a de ses mauvaises pensées ne lui est d'aucune utilité (voir v. 1049 sqq.).

Quant à la volonté, on pourrait la lui accorder d'abord, tant son autorité semble violente; il interrompt Albin et Pauline, ordonne et tranche (« Laissez-nous seuls, vous dis-je ! » v. 989), exige : « Il faut le voir, ma fille, Ou tu trahis ton père et toute ta famille » (v. 350). Mais c'est la force des faibles, la *tyrannie domestique* des ratés qui se vengent ainsi de la conscience qu'ils ont de leur médiocrité.

6. En réalité, si Félix ne peut être qu'une parodie du héros cornélien, c'est surtout parce qu'il lui manque cette grâce qu'est la volonté, l'*énergie*. Il ne peut rien sur lui (voir v. 1050 sqq.), masque son inquiétude en trouvant des excuses dans une véritable jurisprudence de l'honneur romain (v. 1003-1006), craint de se laisser attendrir ou influencer (« importuner » v. 977 sqq.) et ne prendra une décision finalement, après que Corneille aura laissé attendre le spectateur le plus longtemps possible, que sous l'impulsion d'une colère artificiellement suscitée par Polyeucte (v. 1696-1698).

On souligne souvent la valeur de « repoussoir » de tels personnages. Corneille s'en sert principalement pour créer un *ton* unique, qui résulte du mélange, dans l'âme même du spectateur, de plusieurs *effets* très différents.

III. — Un bouffon.

Chez Shakespeare ou chez Dostoïevski certains personnages troublants gênent jusqu'au malaise le public français; presque comiques parfois, il sont aussi souvent odieux. Félix s'apparente à ces bouffons, ou encore, par la grossièreté de son caractère, à ces « gardes » de la tragédie grecque (1).

1. Ce personnage permet d'abord, évidemment, de beaux *effets de contraste :* dans toute tragédie se retrouve ce qu'on pourrait appeler le « pathétique du décalage » qui, accentuant l'isolement du héros, le magnifie et oriente l'émotion du spectateur, pitié ou admiration. Ainsi Félix accentue rétrospectivement le *sublime* de l'acte IV en commençant l'acte V par sa méprise mesquine (« Albin, as-tu bien vu la fourbe de Sévère? » v. 1447). Il n'apparaît qu'un acte sur deux, les actes II et IV étant uniquement consacrés à l'exaltation de l'héroïsme; mais ses entrevues avec Pauline (I, 4, III, 3) ou avec Polyeucte (V. 2 et 3) font ressortir les sentiments des héros, qui le méprisent et le percent à jour (« ma perte N'est pour vous qu'un change avantageux » Polyeucte, v. 1561; voir Pauline v. 1746).

2. Attirant donc sur lui la haine du spectateur, Félix joue le rôle du *traître de mélodrame*. « Père dénaturé » (v. 1747), il sacrifie ignoblement l'innocente Pauline, ce que celle-ci indique clairement au public : « Oui, je vais de nouveau dompter mes sentiments, Pour servir de victimes à vos commandements » (derniers vers de I, v. 363-364). Sa mesquinerie couarde, qui exaspère jusqu'à un confident (v. 1471) — pour mieux exaspérer le spectateur — ses mots odieux, à mi-chemin entre ceux d'Horace et ceux d'Orgon (« Les dieux et l'Empereur sont plus que ma famille » v. 930 [1]), son rôle déjà dans le songe de Pauline, si important pour l'atmosphère de la pièce, (v. 239-240), tout tend à en faire, dans cet univers de gloire et de mysticisme, l'antithèse des « bons » héros; c'est le Ponce Pilate de cette nouvelle Passion (« Puisqu'il aime à périr, je consens qu'il périsse. » v. 1684).

3. Néanmoins il n'est pas uniformément « noir » dans le déroulement du spectacle, et c'est pour Corneille l'occasion d'*effets de chaud et froid* particulièrement éprouvants donc prenants. Ainsi souvent Félix prononce quelque phrase qui éveille l'espoir — puis il rature lui-même cet espoir ou s'aliène à nouveau la sympathie du public : par exemple après avoir dit : « Polyeucte vient, tâchons à le sauver; Soldats, retirez-vous », il ajoute : « et gardez bien la porte » (derniers vers de V, 1, v. 1510-1511); ou bien, alors qu'il vient de manifester son intérêt pour Pauline, spectatrice douloureuse du martyre de son mari, il précise : « Ce désespoir qu'elle fera paraître De mes commandements pourra troubler l'effet » (v. 1712-1713, voir aussi v. 1637-1638).

4. On retrouve la même ambiguïté dans l'alternance d'*effets comiques ou burlesques* et d'effets proprement tragiques, tels que l'*ironie tragique* de certains traits (« Polyeucte aura ce qu'il désire : N'en parlons plus » v. 954-955). Les « mots » de Félix font parfois penser à ce que seront les « mots de nature » moliéresques. Avec quelque mauvaise conscience, on se surprend à rire devant l'affolement pleurnichard de ce Félix : « Ah ! regret qui me tue De n'avoir pas aimé la vertu toute nue ! » (v. 330). Rarement Félix est odieux sans être en même temps ridicule, ne serait-ce que parce qu'il ne peut s'empêcher, en rhéteur, de parler constamment de « (s)a bonté » ou de son « cœur tendre » (v. 977) : « Ma bonté ne ferait que nous perdre »... (v. 1482; voir v. 1564, 1674, etc.).

5. Cette union du *sublime* et du *grotesque* que Hugo réclamera, en vain d'ailleurs, Corneille ne l'a-t-il pas réalisée? Animant ses marionnettes par ses ruptures de ton, par ses effets subtils, et les douant, grâce à la participation obligée du public, d'une vie proprement *baroque*, n'a-t-il pas voulu par là les sauver, la haine et le rire étant incompatibles?

Car enfin Corneille soutient la gageure de faire accéder à l'univers héroïque, et ceci dans la toute dernière scène, au vers 1763 d'une pièce qui en a 1814, son étonnant bouffon : comment ce petit Ponce Pilate peut-il devenir un Paul de Tarse?

IV. — Un converti édifiant.

La soudaine conversion de Félix surprend, et Corneille l'a bien voulu ainsi. Est-ce à dire qu'elle est absolument gratuite? Dans une tragédie sacrée, mais qui se déroule en fait uniquement sur le plan humain, serait-il possible qu'aucune préparation ne ménage la venue de la Grâce?

1. L'univers étroit de Félix était jusqu'alors

(1) Chez Sophocle par exemple.

(1) « Rome a choisi mon bras : je n'examine rien... Albe vous a nommé, je ne vous connais plus » (*Horace*, II, 3); « Je verrais mourir frère, enfant, mère et femme, Que je m'en soucierais autant que de cela » (*Tartuffe*, I, 5).

organisé selon des valeurs purement sociales, extérieures — somme toute arbitraires. Confusément Félix le sentait, et ses scrupules venaient de cette conscience croissante de l'*absurdité* de cet univers. Peu à peu Corneille lui accorde une place plus importante, et ce héros indigne, qui n'avait que la dernière scène de l'acte I, puis les trois dernières de l'acte III, finit par ne plus quitter le plateau durant le dernier acte, parce qu'il est devenu le personnage principal dans la mesure où il manifeste, par l'absurdité tragique de sa conduite — ne fait-il pas mettre à mort Polyeucte « pour rien »? — combien les voies du Seigneur sont impénétrables.

2. Le subterfuge qu'il croit choisir pour fléchir Polyeucte (v. 1224 sqq.) est peut-être moins hypocrite que ne le croit cet être retors et obscur pour lui-même; en tout cas, il prépare le spectateur à la scène finale.

3. De plus, tout comme Auguste dont la décision soudaine pouvait se justifier psychologiquement par les ébranlements successifs que lui causaient ses déceptions, Félix, déjà sourdement inquiet, subit *trois attaques* violentes :

— La première au nom de la Renommée, par la bouche d'Albin, son double désolidarisé, et qui représente le Peuple (v. 1699 sqq.);

— La seconde au nom de la Famille, lorsque Pauline, se départant cette fois du respect qu'elle lui a toujours marqué, hallucinée, le traite à deux reprises de « barbare » (v. 1719 sqq.);

— La troisième enfin au nom du Pouvoir, que représente Sévère (v. 1747 sqq); c'est celle-ci qui anéantit son frêle univers en ruinant définitivement ses critères de gloire.

4. Silencieux pendant quarante-cinq vers, Félix, absolument isolé, subit alors la *contagion du sublime* qui marque la fin des grandes tragédies de Corneille, livre passage en son « âme » à l'acteur principal de ce drame, la Grâce, laquelle, aimant surnaturel, « tire après lui (Polyeucte) le père aussi bien que la fille » (v. 1776). Le sang versé lui retombe sur la tête, mais pour son rachat : « heureuse cruauté dont la suite est si douce! » (v. 1780)... Soudain « forcé par un secret appas » (v. 1769), ce fantoche burlesque parle le même langage pur que les héros, considère avec Sévère la petitesse et le « faux lustre » de ses « tristes dignités » (v. 1750 et 1766) et, comme Polyeucte (« Cette grandeur périt, j'en veux une immortelle », v. 1192), change en quelque sorte de registre; la dignité « où j'ose aspirer est d'un rang plus illustre » (v. 1768), « de ma fureur, je passe au zèle de mon gendre » (v. 1772).

5. Le spectacle a illustré l'infinie miséricorde de Dieu, qui a sauvé Félix : celui-ci, crevant alors la fiction, s'adresse au spectateur à travers Sévère, Témoin, Chœur et Public tout à la fois, et l'invite à passer du théâtre à l'église, se transformer en apôtre, « et faire retentir partout le nom de Dieu » (dernier vers). Le rideau tombe sur ce *Te Deum*.

CONCLUSION

Le déplacement d'intérêt qu'on remarque déjà dans *Cinna* semble se produire dans *Polyeucte*. Le héros mort, Félix occupe le devant de la scène; cet indigne potentat pharisien, ce portrait-charge d'un « véritable » héros cornélien, dont la présence permettait d'étranges, de grinçants effets de théâtre, cette marionnette prend vie et donne tout son sens à ce drame sacré.

A la fois *sotie* et *mystère*, réunissant dans une splendeur baroque ce qu'on se plaît à admirer dans la tragédie grecque ou le drame élisabethain, *Polyeucte* est un des plus étonnants chefs-d'œuvre de cette première moitié, si riche, du XVII^e^ siècle.

MICHEL PICARD.

Thème grec

CONSEILS GÉNÉRAUX

Le thème grec est un exercice justement redouté de ceux qui y sont astreints par l'organisation des examens et concours; toutefois les inquiétudes qu'il leur inspire seraient grandement diminuées, dans nombre de cas, s'ils faisaient l'effort d'apprendre ce qu'il est indispensable de savoir pour l'affronter dans des conditions raisonnables.

S'il est évident que l'idéal serait pour eux d'être en état d'écrire une page qui unirait à une correction grammaticale et à une exactitude parfaites la propriété et le classicisme du vocabulaire, ainsi que la clarté, l'élégance, et le caractère idiomatique de la langue, il s'en faut de beaucoup que toutes ces qualités soient profitables, du point de vue des examens et concours, au même degré les unes que les autres. En fait, ce qui importe avant tout, c'est de ne commettre ni solécismes ni barbarismes, et de rendre le texte fidèlement. Or, si les autres qualités ne s'acquièrent, normalement, que par une longue pratique des auteurs classiques, correction et exactitude sont à la portée de quiconque

sait les formes et la syntaxe, d'une part, et ne manque ni de jugement, ni de la connaissance du français, d'autre part.

On ne s'avance pas trop en affirmant qu'une très considérable partie de ceux qui font des thèmes savent plus ou moins mal conjugaisons, déclinaisons et lois de l'usage; ils ne les ont jamais apprises sérieusement, et, bien qu'ils aient conscience de cette lacune, ils n'y remédient pas, sans doute parce qu'ils font passer avant tout la préparation des auteurs inscrits au programme, pour laquelle, souvent, ils ne peuvent pas disposer de tout le temps qui serait nécessaire. Ils devraient comprendre que l'ignorance des bases mêmes de la connaissance d'une langue présente des inconvénients plus graves, en soi, et même d'un point de vue utilitaire, qu'une préparation insuffisante des œuvres qu'ils peuvent être appelés à expliquer, car elle affecte *tous* les exercices, comme on n'a que trop l'occasion de le constater à la licence et à l'agrégation. Il va de soi que ce n'est pas dans les manuels scientifiques qu'il faut (1) apprendre conjugaisons, déclinaisons et syntaxe; ces ouvrages ont un tout autre usage, et ne devraient être employés que par ceux qui possèdent des connaissances suffisantes. Une grammaire scolaire pour les formes, qu'on doit se réciter en changeant l'ordre des tableaux, pour arriver à les savoir indépendamment les unes des autres, une bonne syntaxe descriptive, claire, et qui ne soit pas trop chargée de détails, sont les instruments à utiliser. Quand on commence à posséder les « règles » de la syntaxe classique, un bon exercice consiste à lire (tous les jours, de préférence) quelques lignes d'un prosateur classique, et à vérifier qu'on est en état de se rendre compte à soi-même de la valeur des constructions et de formuler avec précision les conditions de leur emploi (1).

Sans avoir la même gravité que les solécismes et barbarismes, en général (2), les fautes d'accent, surtout, si, comme il arrive, elles sont accumulées, ont de fâcheux effets sur la valeur des thèmes. On pourrait, à peu de frais en éliminer la majorité, puisque l'accentuation grecque repose, pour l'essentiel, sur des principes simples, qu'on apprendrait rapidement, si l'on voulait s'en donner la peine; sans les énumérer on peut signaler combien il est facile de prendre l'habitude de ne laisser l'accent aigu final aux mots qui le portent dans le dictionnaire, que s'ils sont devant enclitique ou ponctuation, et d'employer ailleurs l'accent grave.

Il est bon de savoir que les correcteurs de thèmes grecs regardent, généralement, le maintien des hiatus qui auraient pu être évités par l'emploi du « nu euphonique », ou par l'élision, comme des incorrections. Le thème qu'on lira plus bas tient compte de cette façon de voir.

Le seul conseil qu'on puisse donner pour ce qui regarde l'interprétation du texte est celui de le lire en entier avant de commencer à traduire : souvent une phrase ne prend son vrai sens pour le lecteur que par la considération du contexte. L'exactitude que l'on demande aux auteurs de thèmes exige, de plus, qu'ils ne s'écartent de l'original que si le grec ne leur paraît pas fournir le moyen de le suivre; on verra dans l'exemple qui est donné ci-dessous quelques cas où il a fallu chercher ailleurs que dans une traduction littérale l'équivalent de tel détail du texte (3).

Parmi les caractères de la langue qui donnent une allure grecque à un thème, et qu'il n'est pas possible d'énumérer, il faut signaler la fréquence du participe (qui a d'ailleurs, souvent, l'avantage de remplacer des tours d'un emploi plus délicat), celle des oppositions établies par μέν et δέ : on n'oubliera pas que l'infinitif avec article est un moyen de rendre bon nombre d'abstraits, que les phrases doivent, en principe, être liées, et que le grec n'a pas tendance à rejeter le verbe vers la fin de la phrase ou de la proposition, quoique le fait ne soit pas sans exemple.

La convention qui veut qu'on ne se serve pas de mots étrangers aux prosateurs classiques est, si justifiée soit-elle, souvent gênante, car, en plus d'un cas, le vocabulaire des auteurs qui sont considérés comme les seuls modèles admissibles ne suffit pas à fournir les équivalents nécessaires. Les dictionnaires de thème, même quand ils sont pourvus de préfaces où le contraire est affirmé, non seulement ne se confinent pas dans les limites prescrites quand la langue classique ne possède pas les ressources nécessaires, mais en sortent souvent sans besoin. Il faudrait contrôler leurs données, soit par la connaissance que l'on posséderait du vocabulaire attique, soit par l'usage du dictionnaire grec-français; de plus, il y aurait lieu de chercher à rendre par des périphrases courtes et claires les notions pour lesquelles les écrivains dont l'imitation est autorisée n'avaient pas de nom simple; les recherches nécessaires peuvent faire perdre un temps qui serait mieux employé à l'établissement de constructions correctes, à l'élimination des fautes de grammaire ou d'accentuation; aussi est-il sage de n'y pas apporter trop d'acharnement, et d'y renoncer au besoin. Il vaut mieux user de mots qui n'apparaissent pas, avant la mort d'Alexandre, en dehors des œuvres d'Aristote, ou même qui se rencontrent pour la première fois chez Plutarque, que de laisser des solécismes ou des barbarismes dans un thème, pour s'être évertué à chercher des traductions classiques pour des mots qui n'ont pas d'équivalents directs en prose attique.

---

(1) Ce travail contribue à donner le sentiment de l'usage normal, dominant, celui qui est de mise dans le thème, où les tours employés exceptionnellement par les auteurs classiques ne sont guère à leur place.

(2) On peut se demander si accentuer la troisième personne du présent de l'indicatif actif, au singulier, dans un verbe comme ποιῶ, sur la pénultième n'est pas commettre un barbarisme.

(3) Du point de vue de l'exactitude de la traduction, on n'oubliera pas qu'à un même mot du français peuvent, selon la nuance de sens qu'il présente, correspondre différents mots grecs; il ne faut donc pas adopter immédiatement, sans plus de réflexion, le premier équivalent fourni par le dictionnaire de thème.

TEXTE

Considérez que toute la France entre en cause avec lui (1), et qu'il n'y a pas un des juges dont le bruit est que vous êtes convenus ensemble, qui n'ait loué ce que vous désirez qu'il condamne; de sorte que, quand vos arguments seraient invincibles, et que votre adversaire même y

TRADUCTION

Τοῦτ' ἐν ὑπολόγῳ ποιοῦ, ὅτι [1] πάντες θ'[2]οἱ ἐν τῇ χώρᾳ [3] προστίθενται τούτῳ [4], καὶ οὐκ ἔστιν οὐδ' εἷς [5] τῶν δικαστῶν [6] οἷς λόγος ἔστιν [7] ὑμᾶς συνωμολογηκέναι ἐπιτρέψαι [8], ὅστις [9] οὐχ, ὥνπερ ἐπιθυμεῖς αὐτὸν καταγνῶναι, ταῦτ' ἐπήνεσεν [10]. Ὥστε [11], κἂν [12] εἰ σὺ μὲν [13] ἀνεξελέγκτοις χρήσαιο τοῖς λόγοις [14], αὐτὸς

COMMENTAIRE

1. « *Considérez* » = « *tiens compte* (*du fait que*) » (Balzac s'adresse à une seule personne, d'où le singulier). La construction employée avec ἐν ὑπολόγῳ ποιοῦμαι se présente naturellement à l'esprit; il se trouve qu'elle est celle que Platon a employée *Rép.* 341 d.
2. Τε accompagnant un groupe de mots occupe, en principe, la seconde place; on ne doit pas avoir de scrupule à mettre cette particule, pas plus qu'aucune de celles qui doivent être postposées, entre article et nom, entre préposition et « régime ».
3. On pourrait traduire littéralement, puisque Thucydide a dit Ἑλλάς pour parler des Grecs (I, 6); la traduction adoptée = *tous les gens du* (*de notre*) *pays.*
4. = *Se mettent de son côté.*
5. Après un élément positif « *et ne ...pas* » se rend en prose classique par καὶ οὐ, καὶ μή, et non par οὐδέ, μηδέ. Quand deux négations ou plus, appartenant à la série οὐ, ou à la série μή se suivent, elles se confirment, sauf si la dernière est simple; dans ce dernier cas, elles se détruisent, en général. L'expression οὐδ' εἷς. a le sens, plus fort que celui d'οὐδείς, que le sens demande (littéralement « *pas même un* »).
6. Balzac s'exprime comme si les deux hommes de lettres devaient plaider un procès (cf. la suite); le vocabulaire qui est de mise lorsqu'il s'agit de la justice est donc à sa place.
7. Cette expression se rencontre chez Platon; on pouvait aussi écrire οἷς λέγεσθε συνωμολογηκέναι (plutôt que οἷς λέγεται ὑμᾶς συνωμολογηκέναι), ou οἷς λέγουσιν ὑμᾶς συνωμολογηκέναι. — Le parfait note que l'accord subsiste.
8. Ὁμολογῶ, quand il s'agit d'un accord de volontés, est traité comme un verbe contenant l'idée de « *vouloir* » — et construit avec l'infinitif aoriste ou présent, ou comme un verbe déclaratif, et employé avec l'infinitif futur. Ἐπιτρέπω n'a pas de sujet exprimé, parce que son sujet est identique à celui de son verbe principal. Ἐπιτρέπω = *s'en remettre*; ce verbe s'emploie, en particulier, dans le cas d'un arbitrage.
9. On dit plus souvent οὐδεὶς ἔστιν ὅστις (ὅστις οὐ) qu'οὐδείς ἔστιν ὅς (ὅς οὐ). Ni l'une ni l'autre de ces locutions n'est suivie du subjonctif; les modes qui conviennent sont ceux des déclaratives (indicatif seul, potentiel, irréel).
10. La négation pourrait être devant ἐπήνεσεν; ce serait même sa place normale; en effet les mots de cette espèce se trouvent habituellement au contact direct de ce qu'ils affectent; ici un effet particulier a été recherché : la traduction fait porter la négation sur tout ce qui la suit, de sorte que le sens est « (*il n'est pas un des juges...*) *à propos duquel il ne soit pas vrai que, ce que vous désirez qu'il condamne, il l'a loué* ». La suppression du démonstratif qui pourrait précéder le relatif est un fait courant; elle s'impose quand il y a, comme ici, reprise par un démonstratif; cette reprise, et l'emploi d'ὥνπερ servent à donner plus de relief à l'identité de ce que Scudéry voudrait voir condamner, et de ce que les « juges » ont approuvé.
11. Ὥστε au sens de « *par suite* » n'a pas d'autre construction que le mode personnel, que celui-ci exprime l'affirmation ou la volonté.
12. On se sert souvent de κἂν εἰ au lieu d'employer καὶ εἰ, même si le mode de la principale de la concessive n'est pas de ceux qui exigent la particule modale; ici, d'ailleurs, cette particule serait nécessaire, au moins dans la première des principales (il ne serait pas indispensable de la répéter dans la seconde, celle-ci étant coordonnée à la précédente), si elle ne figurait pas dans l'élément qui introduit la concessive. Les modes employés ici sont ceux qui conviennent dans les hypothétiques et dans les déclaratives respectivement, quand il s'agit de l'avenir et de faits présentés sur le ton de l'incertitude. On verra plus loin des exemples d'une manière très habituelle de placer ἄν dans l'expression de l'irréel, d'un fait habituel dans le passé (emploi limité aux indépendantes), du potentiel, celle qui consiste à mettre la particule après un mot important pour le sens (οἷόν τ'. μέγ'. ἄριστον); on trouve aussi très ordinairement ἄν après un élément important grammaticalement, comme ὅπως ou le relatif, ou après le verbe (dans le passage auquel se rapporte cette note, si la traduction n'avait pas employé κἄν, il aurait fallu écrire εὐκλεᾶ τ' ἄν τιν' εἴη κ.τ.λ. ou εὐκλεᾶ τέ τιν' εἴη ἄν κ.τ.λ.).
13. Le texte suggère naturellement l'idée d'opposer les deux personnes dont il est question par μέν et δέ, ce qui exige que le sujet du premier optatif soit mis en vedette, et, par suite, exprimé. Les particules sont souvent employées incorrectement; il est important de se rappeler ce qui suit : 1° elles n'additionnent pas comme (τε...) καί, mais opposent, parfois faiblement; 2° ce qui a été dit de la place de τε est valable pour elles; en outre elles ont le pas sur les autres particules postpositives; c'est ainsi qu'on dit κάλλη μὲν γάρ et ἐγὼ δέ γε (cf. la suite de la traduction); lorsque chacun des éléments à coordonner commencerait, s'il était isolé, par la même forme de l'article, par la même conjonction, ces mots ne s'expriment qu'une fois, en tête, et μέν occupe la deuxième place *dans ce qui suit*; ainsi on

TEXTE

acquiescerait, il aurait de quoi se consoler glorieusement de la perte de son procès, et pourrait vous dire que d'avoir satisfait tout le royaume est quelque chose de plus grand et de meilleur que d'avoir fait une pièce régulière... Il y a des beautés parfaites qui sont effacées par d'autres beautés qui ont plus d'agrément et moins de perfection; et, parce que l'acquis n'est pas aussi noble que le naturel, ni le travail des hommes aussi estimable que les dons du Ciel, on vous pourrait encore dire que savoir l'art de plaire ne vaut pas autant que savoir plaire sans art. ..S'il est vrai que la satisfaction des spectateurs soit la fin que se proposent les

TRADUCTION

δ'ἀποδέξαιτ' αὐτοὺς ὁ ἀντίδικος [15], εὐκλεᾶ τέ τιν' εἴη τούτῳ παραμύθια τοῦ ἡττῆσθαι τὴν δίκην [16], καὶ ἔχοι εἰπεῖν σοι τὸ σύμπασιν ἀρέσαι τοῖς ἐν τῇ βασιλείᾳ μεῖζόν τι καὶ βέλτιον εἶναι τοῦ δρᾶμα πεποιηκέναι τεχνικόν. Κάλλη [17] μὲν γὰρ [18] ἔστι τέλει' ἃ ὥσπερ [19] ἀφανίζεται ἄλλοις κάλλεσι χαριεστέροις μέν, ἧττον δὲ [20] τελείοις οὖσιν, ἅτε δ'ὄντων [21] οὔτε τῶν ἐπικτήτων οὕτω σεμνῶν ὥσπερ τὰ ἔμφυτ' [22], οὔτε τῶν τοῖς ἀνθρώποις πεποιημένων [23] οὕτω τιμίων ὥσπερ τὰ τῷ θεῷ δεδομένα, καὶ τόδ' οἷόν τ'ἂν εἴη πρὸς σ'[24]εἰπεῖν, ὅτι τὸ ἐπίστασθαι τὴν τέχνην τὴν τοῦ ἀρέσκειν [25] οὐκ ἔστιν ἀντάξιον τοῦ ἐπίστασθαι ἀτέχνως ἀρέσκειν. Εἰ δὲ τοῦ ἀρέσκειν τοῖς θεαταῖς, τούτου στοχάζεται [26]

---

dira οἱ πένητες μέν, χρηστοὶ δέ (= *ceux qui sont pauvres, mais honnêtes*) — εἶπεν ὅτι ἀκούοις μέν, συνιείης δ' οὔ (= *il a dit que tu écoutais, mais ne comprenais pas*). Des constructions de ce genre supposent que les éléments opposés se rapportent, si ce sont des adjectifs ou des participes précédés d'un même article, à la même personne, au même objet, au même groupe de personnes ou d'objets, si ce sont des propositions employées avec la même conjonction, à des actions considérées comme un bloc, dans leur contraste; on ne les rencontrera pas dans le cas de phrases telles que « il a puni *non les coupables, mais les innocents* » (ce qui se dirait ἐκόλασεν οὐ τοὺς αἰτίους ἀλλὰ τοὺς ἀναιτίους), ou « *il a dit que tu écoutais, mais non que tu comprenais* » (= εἶπεν ὅτι ἀκούοις, ἀλλ' οὐχ ὅτι συνιείης).

14. L'adjectif placé avant ou après le groupe article + nom, est attribut. Le sens de la traduction est « *si les arguments dont tu userais étaient irréfutables* ». (On prendra garde que l'adjectif qui suit le groupe article + nom est épithète, si l'article est repris devant lui).
15. On pourrait ajouter σου; ce génitif possessif n'est pas indispensable, le sens étant hors de doute. Sur la place du génitif possessif des pronoms personnels, cf. n. 23.
16. Faute de pouvoir employer l'un des verbes qui signifient « *consoler* » avec un complément indiquant sur quoi porte la consolation (la langue classique ne fournit pas d'exemples), il a fallu user de l'expression παραμύθι' ἔστι τινί τινος (attestée chez Platon), et donner à παραμύθια (= *moyens de se consoler*) une épithète qui signifie « *glorieux* ». Le parfait indique que Corneille resterait un homme qui aurait perdu son procès, ce qui s'accorde bien avec le besoin de consolation. On n'est pas toujours obligé de marquer que le résultat d'une action subsiste; il ne convient de le faire que si le texte exprime cette idée, ou s'il est visible qu'elle était dans la pensée de l'auteur; il arrive même qu'on soit empêché de noter la nuance par le fait qu'il n'existe pas de forme capable de la traduire : ainsi le verbe ἀρέσκω n'a pas de parfait classique; c'est la raison pour laquelle la traduction, qui insiste sur le mérite de celui qui a fait une pièce régulière, ce mérite si important aux yeux de Scudéry, en se servant de πεποιηκέναι, doit renoncer à appuyer sur le titre de gloire qu'est, au jugement de Balzac, le fait d'être un auteur qui a plu.
17. Ce mot a, comme *beauté*, la possibilité de s'employer dans un sens concret.
18. Sur l'ordre des mots, cf. n. 13.
19. Ὥσπερ a ici le sens d'« *en quelque sorte* », et sert à faire admettre ἀφανίζεται (*sont rendues invisibles*).
20. L'opposition qui justifie l'emploi de μέν et δέ est visible, quoique le français se contente d'employer « *et* »; les auteurs qui ont étudié les particules signalent que le Grec voit souvent des oppositions là où, à première vue, un moderne n'en apercevrait pas,
21. Ἅτε précise le sens causal du participe; celui-ci, qui aurait pu suivre σεμνῶν ou ἔμφυτ', et n'avait pas, en ce cas, à reparaître dans le deuxième des membres introduits par οὔτε, est ici en facteur commun. La négation du participe causal est οὐ, en général.
22. Le terme accompagné par ὥσπερ est plus souvent au nominatif qu'au cas de celui qui lui est comparé, si ce dernier est à l'accusatif, au génitif, au datif.
23. Le complément d'agent du parfait passif est fréquemment au datif.
24. Alors que l'on emploie toujours les formes accentuées des pronoms de la 1re et de la 2e personne du singulier après les autres prépositions, il y a hésitation dans le cas de πρός; la traduction a suivi la règle générale, d'où l'accent grave de la préposition.
25. Le génitif non partitif complément de nom, si c'est un substantif ou un équivalent, se place très souvent comme l'adjectif épithète : entre l'article et le nom, précédé d'un article après le nom, qui peut avoir ou non l'article lui-même; ainsi il était possible d'écrire ici, en dehors de la traduction adoptée, τὴν τοῦ ἀρέσκειν τέχνην ou τέχνην τὴν τοῦ ἀρέσκειν. Il n'est pas incorrect de placer ce génitif d'un nom ou d'un équivalent autrement; c'est ainsi que l'on trouvera plus bas τοὺς νοῦς τῶν ἀνθρώπων, Le génitif possessif des pronoms est soumis à une syntaxe complexe : celui des réfléchis (σφῶν et σφῶν αὐτῶν exceptés) se place toujours comme l'adjectif épithète; il en va de même pour celui du démonstratif (cf. plus loin τῆς τούτου βύβλου), et pour ἀλλήλων possessif; au contraire σφῶν, σφῶν αὐτῶν et les personnels se construisent comme l'adjectif attribut; c'est pourquoi il aurait fallu écrire ὁ ἀντίδικός σου, ou σου ὁ ἀντίδικος, s'il avait paru nécessaire d'insister sur le possesseur (cf. n. 15).
26. Les hypothétiques qui sont introduites par « *s'il est vrai que* », et celles qu'on peut paraphraser en employant cette expression ont pour mode normal l'indicatif.

TEXTE

spectacles..., ne serait-il point vrai que le poète a obtenu la fin de la représentation et qu'il est arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par le chemin d'Aristote ni par les adresses de sa Poétique?

Mais vous dites qu'il a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement. Je connais beaucoup de gens qui feraient vanité d'une telle accusation, et vous me confesserez vous-même que la magie serait une chose excellente, si c'était une chose permise.

Lettre de G. de Balzac à M. de Scudéry.

(1) Corneille, dont Scudéry venait de critiquer le *Cid* dans ses fameuses *Observations*.

TRADUCTION

τὰ θεάματ', ἆρ οὐκ ἔτυχέ θ' ὁ ἀνὴρ [27] οὗ [28] τὸ θέαμ' ἐστοχάζετο καί, οἳ προὔθετ', ἐκεῖσ' ἀφίκετο [29], καίπερ οὐ [30] τὴν κατ' Ἀριστοτέλη πορευθεὶς [31] οὐδὲ σοφίσμασι χρησάμενος τοῖς ἐκ τῆς τούτου βύβλου τῆς περὶ ποιητικῆς [32];

Σὺ μέντοι φῂς αὐτὸν μαρμαρυγῶν ἐμπεπληκέναι τοὺς νοῦς τοὺς τῶν ἀνθρώπων [33], καὶ βασκανίαν κατηγορεῖς ἐκείνου καὶ γοητείαν. Ἐγὼ δέ γε [34] πολλοὺς γιγνώσκω οἳ μέγ' ἂν φρονοῖεν ἐπὶ τῷ τοιαῦτα κατηγορεῖσθαι αὑτῶν [35], καὶ αὐτὸς δὴ σύ μοι συγχωρήσεις ἄριστον ἄν τι εἶναι μαγγανείαν, εἴ γ' ἦν τῶν θεμιτῶν [36].

27. Balzac emploie le mot « *poète* » pour ne pas répéter « *votre adversaire* »; le grec ne se soucie guère d'user de circonlocutions en pareil cas; les répétitions ne le gênent pas, et, quand il s'agit de personnes, il a toujours la ressource d'employer pour un homme ὁ ἀνήρ , pour une femme ἡ γυνή, pour l'un comme pour l'autre ἄνθρωπος précédé de l'article au genre qui convient (sens généralement péjoratif).
28. L'antécédent est omis.
29. Le sens de la traduction est « *l'endroit où il s'était proposé* (*d'arriver*), *il y est arrivé* ». Balzac parle ici métaphoriquement (cf. plus loin l'expression « *par la route d'Aristote* »); il y a lieu de conserver l'image.
30. Καίπερ, parfois καί, servent à préciser la nuance d'un participe concessif signifiant « *quoique...* »; la négation est toujours οὐ, alors qu'elle est μή si le participe employé avec καί a pour sens « *même si...* »; cette différence n'existe pas dans le cas des propositions à modes personnels qui ont les mêmes significations, et qui sont introduites par καὶ εἰ et εἰ καί: leur négation est toujours μή.
31. Le sens est « *bien qu'il n'ait pas suivi la* (*route*) *conforme à l'enseignement d'Aristote* ». L'omission du mot ὁδός est un fait bien connu, qui se produit dans des expressions figées, ou quand le verbe ne laisse place à aucune incertitude, comme ici; dans ce dernier cas, on pourrait aussi employer le mot.
32. La traduction par ἐκ marque que la *Poétique* d'Aristote est une réserve d'artifices, où les poètes peuvent puiser.
33. Platon a servi de modèle à la traduction; il dit de l'âme qui, apercevant la vérité, est éblouie, comme le prisonnier de la caverne, qu'on a amené au jour : ἐμπέπλησται μαρμαρυγῶν. « *Le monde* » désigne « *les gens* ». Le parfait marque la subsistance de la culpabilité de Corneille; pour Scudéry, c'est un homme qui reste chargé de la faute d'avoir ébloui les esprits de ses spectateurs et de ses lecteurs. On notera que φάναι exige la proposition infinitive, alors que les autres verbes qui signifient « dire » peuvent se construire avec des complétives introduites par ὡς et par ὅτι.
34. La traduction oppose les idées de Balzac à celles de son correspondant.
35. Le passif de κατηγορῶ a ordinairement chez les prosateurs classiques le nom du grief pour sujet, et le nom de l'accusé comme complément au génitif.
36. Sens de la traduction : « *si elle était au nombre des choses permises* ». L'hypothèse et sa conséquence sont présentées comme contraires à la réalité : l'infinitif présent avec ἄν correspond ici à ce qui serait dans une indépendante l'imparfait avec ἄν. Il y a là un fait digne d'attention : le présent de l'infinitif et du participe s'emploie dans des cas où l'imparfait de l'indicatif serait indiqué, si la proposition devait être à un mode personnel, grâce au fait que le thème temporel est le même ici et là. C'est ainsi que l'on dit πρότερον φίλοι ὄντες νῦν πολέμιοι γεγόνασιν. = (*alors que, précédemment, ils étaient nos amis, les voici devenus nos ennemis*).

A. OGUSE.

ERRATUM

Bibliographie de l'agrégation des Lettres Modernes

La bibliographie de la question « Rome au siècle de Trajan », parue dans notre numéro quatre, page 184, est de Monsieur J. Beaujeu et non pas de Monsieur J. Defradas comme il a été imprimé par erreur.